

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 9 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 29 MAI 1968 — PRIX 10c

L'école française dans l'Ouest? Tout n'est pas désespéré si...!

– Maurice Gauthier

EDMONTON — "L'école française dans l'Ouest, c'est une illusion! Ça n'existe pas!" Les délégués des Commissaires d'école de langue française du Canada, réunis en congrès à Edmonton du 24 au 26 mai, furent littéralement sidérés en entendant ces propos de la bouche même de M. Maurice Gauthier, président de l'AECFM.

Recourant délibérément à des formules percutantes, M. Gauthier présenta un rapport sur "l'Ecole française dans l'Ouest" dans lequel il chercha à faire ressortir la gravité de la situation, l'indolence des gouvernements provinciaux et l'insouciance de la population d'expression française. Cependant, il a conclu que tout n'est pas désespéré si la population francophone se décide à prendre résolument en main ses responsabilités et à exercer une pression sans relâche auprès des gouvernants.

L'attitude des anglophones et des gouvernements

"Nos concitoyens anglophones, a fait remarquer M. Gauthier, sont, pour la plupart et comme individus, de bons voisins. Nos gouvernements provinciaux cependant reflètent assez exactement leur attitude comme groupe: 'On vous aime bien, vous les Canadiens français; on apprécie la contribution que vous apportez à la province, au pays, — surtout vos taxes! —; mais, de grâce, ne nous bousculez pas! Ne nous parlez pas de vos droits, ne nous demandez pas de changer le 'statu quo'!' — Va sans dire qu'avec une population de 4 à 8 pour cent selon les provinces, notre représentation au sein de ces gouvernements est à peu près inexistante."

Une certaine brise de tolérance

"Soyons honnêtes cependant, de continuer M. Gauthier. Ajoutons que depuis quelques années une brise de compréhension, de tolérance, souffle dans tout l'Ouest. Ce n'est toutefois pas une tornade! La grande barque du 'statu quo' n'est pas en péril! Les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont tous amendé leur loi scolaire. Cela permettra l'enseignement en français à différents degrés, selon les classes et les provinces...

"J'ai dit 'permet, permettra' pour deux raisons. La première, c'est qu'à l'exception du Manitoba, qui a maintenant une année d'expérience avec la nouvelle loi, ces changements n'entreront en vigueur dans les autres provinces que cet automne ou plus tard. La deuxième raison, c'est que toutes ces lois ne sont que permissives et parfois même restrictives."

Toujours la même histoire!

"On permettra l'enseignement en français, mais à condition que ça ne dérange pas les petits anglophones. C'est toujours la même histoire!", de protester le représentant manitobain. "La majorité anglophone décide ce qui fait son affaire, sans se soucier le moins du monde des aspirations de la minorité francophone! Le francophone, lui, quand il est majoritaire dans une région, doit toujours tenir compte de la minorité anglophone! On serait presque tenté de croire à un système de deux poids, deux mesures! C'est ce que j'appelle le souci de la minorité, mais à un sens unique!"

L'école vraiment française, une utopie!

Définissant l'école française

(Suite à la sixième page)



Voici les membres de la Commission du Rallye du Manitoba français: en avant, de gauche à droite: la Rév. Sr Lorraine Préjet (supérieure générale des Soeurs du Sauveur, B.A., B.Ed., de l'Université du Manitoba, 15 ans d'enseignement dont 9 ans comme principale), membre; M. Maxime Desaulniers (directeur des émissions françaises de télévision à Winnipeg, président du Cercle Molière, membre du bureau consultatif de l'hôpital St-Boniface), président; M. Hubert Gauthier (agent d'achats pour la Procure des Institutions et président de la J.O.C. du Manitoba, animateur auprès des groupes d'étudiants du Manitoba), trésorier. A l'arrière dans le même ordre on reconnait M. Fernand Paquin (économiste agricole, gouvernement du Manitoba, B.Sc., M.Sc. Agricoles, Université du Manitoba, membre de la Commission scolaire Rivière-Seine), membre, et M. Armand Dureault, C.R. (avocat demeurant dans la paroisse du Précieux-Sang), secrétaire.

Une poignée d'Américains pourraient mettre la main sur la bourse du pays

TORONTO — Une poignée seulement de courtiers américains pourrait d'ici trois ou cinq ans exercer une mainmise complète sur le marché de la bourse du Canada, et ce, en raison de l'écart qui existe entre ces deux pays dans le domaine éducatif.

C'est ce qu'a déclaré M. Donald E. Armstrong, directeur de l'école des sciences commerciales de l'université McGill, en précisant qu'il ne s'agit là que d'un secteur où le retard dans l'éducation présente des problèmes.

Parce que les conditions et techniques éducatives s'améliorent plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Canada "nous verrons peut-être une génération de Canadiens plus stupides que les Américains", a-t-il dit.

Les moyens techniques — ordinateurs et cerveaux électroniques — dont disposent les plus importantes maisons de courtiers des Etats-Unis pour analyser les possibilités d'investissements constituent l'un des progrès majeurs dans le courtage.

Il n'existe au Canada que cinq ou six personnes, a-t-il estimé, qui possèdent suffisamment de connaissances pour profiter de ces techniques, alors qu'une maison de courtiers américaine à elle seule, en possède trois fois ce nombre.

Normes éducatives

Pour régler son problème, il faudra que le Canada rehausse ses normes éducatives au point où les gens puissent se servir de ces techniques avec efficacité.

M. Armstrong a déclaré que des enquêtes avaient démontré que c'est le manque d'éducation qui est à la base de notre niveau inférieur de vie.

Grâce à des relevés récents, il y a lieu de croire que les Canadiens possédant les mêmes connaissances que les Américains ont à peu près le même niveau de vie que ces derniers.

Mais les niveaux éducatifs au Canada accusent généralement un recul de deux ans sur les Etats-Unis. Chaque année d'étude supplémentaire représente un relèvement de 12 pour cent sur le revenu global possible d'une personne.

M. Armstrong a déclaré que le même barème pourrait s'appliquer en ce qui concerne à différence des niveaux de vie entre l'Ontario et le Québec. L'Ontario possède en moyenne une année d'éducation de plus que le Québécois, ce qui se traduit par un meilleur revenu possible.

Le Cercle Molière invité à jouer à Montréal

Le Cercle Molière de Saint-Boniface vient d'être choisi parmi les cinq meilleures troupes de théâtre amateur de langue française du Canada qui participeront au festival que l'Association canadienne du Théâtre amateur (ACTA) tiendra à Montréal à la fin de juin.

Succès au dernier festival

On se souviendra qu'au dernier festival régional d'Art dramatique le Cercle Molière remporta un très beau succès avec ses deux pièces d'Ionesco. Le juge-critique Jacques Zouvi n'eut que des éloges enthousiastes à l'endroit de la troupe manitobaine et lui accorda les trophées pour la meilleure direction, la meilleure présentation visuelle, la meilleure actrice et le meilleur acteur de soutien.

Le festival de l'ACTA

Lors du festival de mars dernier, l'Association canadienne du Théâtre amateur avait envoyé deux représentants à St-Boniface qui se rendirent immédiatement compte de la qualité du jeu du Cercle Molière et décidèrent presque séance tenante que les Manitobains participeraient au festival de Montréal en compagnie des meilleurs troupes du Canada français.

L'animateur de ce festival sera M. Gaston Yung, personnalité très connue dans le monde du théâtre, de Strasbourg, France. Il est fort probable qu'une troupe de Belgique participera également à ce festival de l'ACTA qui permet aux meilleurs troupes de s'enrichir de nouvelles expériences dans le domaine du théâtre. Ce festival de l'ACTA ne comporte pas de compétition. Il constitue plutôt pour les troupes qui y

(Suite à la sixième page)

Accueil chaleureux réservé à la Chorale de Moncton

Des centaines de Franco-manitobains sont venus non seulement de la ville mais aussi de centres ruraux assez éloignés pour entendre jeudi dernier, 23 mai, la Chorale de l'Université de Moncton. Ils n'ont pas été déçus et ils ont manifesté leur satisfaction par des applaudissements chaleureux qui leur valurent au moins trois rappels.

Ces jeunes étudiants francophones des Maritimes (la plupart sont Acadiens) aiment chanter. Et ils chantent un peu de tout, toujours avec goût, enthousiasme, élan: folklore canadien ou étranger, chanson moderne, folklore nègre et mélodie classique.

Il faut un maître-directeur pour réussir ainsi, en moins d'une année, à produire un choeur aussi stylé, équilibré, harmonieux. Il faut un rare talent et beaucoup d'expérience de la direction pour donner à de jeunes amateurs un si grand contrôle des nuances et un tel sens du rythme.

Le R. P. N. Michaud, C.S.C., mérite aussi des félicitations pour avoir introduit un élément visuel à l'interprétation des chants. De nos jours, on est tellement sensibilisé à l'image qu'on ne peut pratiquement plus écouter la musique sans la voir en même temps se traduire dans des jeux de couleurs, des mouvements rythmés, des danses, des jeux de scène, des projections de diapositives.

La présence des deux solistes féminines, dans une chorale jusqu'ici exclusivement masculine, était également aussi agréable qu'inattendue.

Le soprano Martine Michaud a une jolie voix nette et claire. Quant à Angèle Arsenault, elle n'en était certainement pas à ses premiers essais comme chanteuse comédienne. Elle a l'art du micro. On ne manque aucun mot. D'ailleurs sa diction est des plus parfaites.

Le seul point que l'on pourrait critiquer, c'est le choix de la salle. Le gymnase Notre-Dame n'est pas fait pour le chant choral à moins d'y installer toute une batterie de micros. Autrement, les voix perdent une bonne partie de leur sonorité et donnent l'effet d'être blanches. C'était particulièrement le cas jeudi dernier pour les voix de ténors.

Les Franco-manitobains qui voudraient se reprendre et entendre de nouveau cette sympathique Chorale de l'Université de Moncton seront sans doute heureux d'apprendre que le 8 juin prochain cette même chorale participera à un programme bilingue télédiffusé par Radio-Canada.

La crise socio-politique paralyse toujours la France

PARIS — La France s'enfonce plus profondément encore dans la crise sociale et politique qui menace l'existence du régime gaulliste mais créé aussi une situation pleine d'incertitudes.

L'hostilité des travailleurs aux résultats des négociations gouvernement - syndicats - patronat s'est confirmée tout au long de la journée de lundi, et il est désormais impossible de prévoir quand les quelque dix millions de grévistes qui paralysent l'économie nationale depuis près de deux semaines retourneront au travail.

Sur le front étudiant, la situation s'est également aggravée. Lundi, à l'initiative de l'Union nationale des étudiants de France, quelque 50,000 personnes se sont rassemblées dans un stade, à la périphérie de Paris, et ont acclamé divers orateurs, étudiants et syndicalistes ouvriers, qui les incitaient à la "révolution socialiste".

Fait à souligner, aucun acte de violence ne s'est produit au cours de cette manifestation étudiante.

D'autres secousses prévues

"Il y a une secousse parce que notre pays est en pleine transformation", a déclaré le général de Gaulle au conseil des ministres. "Il y en aura d'autres, beaucoup d'autres", a poursuivi le chef de l'Etat. "Il s'agit de savoir si la société va se réformer ou s'effondrer. Si elle s'effondre, ce sera un immense malheur. Si elle se réforme, il sera possible qu'elle s'adapte peu à peu à sa propre transformation et le référendum l'y aidera", a dit le président de la République.

Feux de forêt en avril

OTTAWA — La saison des feux de forêt vient tout juste de débuter qu'on a déjà enregistré 765 feux à travers le Canada durant le mois d'avril. Ces feux ont détruit plus de 53,000 acres de terrain boisé selon les statistiques publiées par le ministère des Forêts et du Développement rural.

Au cours de la même période en 1967, on n'avait signalé que 186 feux qui avaient ravagé seulement 1,500 acres de forêt.

Au cours des dix dernières années, la moyenne annuelle a été de 516 feux et 17,000 acres dévastées durant le mois d'avril.

La semaine à la législature manitobaine

par HENRY LANE

Fin de session

Samedi dernier, à 5 h. 17 de l'après-midi, la 28e session de la Législature manitobaine se terminait après 54 jours de délibérations et l'adoption de 105 projets de loi.

Comme il arrive toujours en fin de session, les 80 heures réglementaires pour l'étude des crédits ministériels se sont écoulées avant qu'on ait eu le temps d'examiner un bon nombre de projets.

Ainsi que le veut la coutume parlementaire, le greffier fit lecture de la formule traditionnelle demandant qu'il fût "résolu que des sommes ne dépassant pas tant et tant de 'millions' de dollars soient accordées à Sa Majesté la Reine"!

Ensuite le greffier exprima les regrets de l'Opposition de ce que le gouvernement n'ait pas soumis tel ou tel sujet aux débats ou qu'il n'ait pas pris en considération telle ou telle proposition d'amendement.

Cette façon traditionnelle de procéder permet d'attirer l'attention du public sur les lacunes que l'Opposition juge importantes.

Certaines critiques

M. Hanuschak reprocha au ministère des Mines de ne pas exiger de la Winnipeg Fuel and Supply le versement de $18,000 en redevances pour le sable que cette société a extrait de l'île Black du Lac Winnipeg.

De son côté, M. Froese a reproché au gouvernement de manquer d'équité en remettant une somme aussi élevée à une société commerciale (qui prétend avoir perdu de l'argent dans cette opération) alors qu'il poursuit en justice un individu qui n'a pas payé sa prime d'assurance-hospitalisation.

L'hon. D. W. Craik a répondu que le gouvernement était désireux de voir cette exploitation minière progresser, et que, conformément à une pratique établie, il était légitime d'accorder certaines concessions à l'industrie minière afin de l'encourager à se développer et, ainsi, à créer de l'emploi et à assurer la création d'industries secondaires.

M. Vielfaure fit remarquer au gouvernement qu'il ne prenait pas les moyens d'encourager les jeunes fermiers à s'établir. Il exprima, également, l'espoir que les nouvelles formes de prêts feront preuve de plus de flexibilité et tiendront compte davantage des fluctuations saisonnières de la productivité agricole. Le député de La Vérendrye a aussi émis l'espoir que le gouvernement accordera aux caisses populaires les mêmes privilèges qu'aux banques.

M. B. Hanuschak s'est étonné, pour sa part, des limites qu'on imposait aux caisses populaires, leur permettant d'acheter des obligations des municipalités mais ne leur accordant pas en retour le droit de recevoir les dépôts des municipalités ou des commissions scolaires; ou encore d'investir dans des projets locaux tels que foyers pour vieillards, etc.

(Suite à la septième page)

Les chefs politiques envahissent Winnipeg

Mardi après-midi, 21 mai, M. Robert Stanfield, chef du Parti progressiste-conservateur, recevait la presse, à l'hôtel Fort Garry, où il subissait un véritable barrage de questions, dont plusieurs sur les relations de son parti avec le problème du Québec et de l'unité nationale. Très calme, M. Stanfield expliquait la politique de son parti, qui permettait aux provinces de s'épanouir pleinement tout en respectant l'autorité centrale du gouvernement fédéral. Il préconise la formation de commissions régionales, surtout pour le domaine économique pour résoudre les problèmes de la disparité entre les différentes régions du pays.

Le soir, à l'auditorium, une foule d'environ 4,000 personnes démontrait son attachement au parti. Tous les candidats progressistes-conservateurs prenaient place sur la scène et les premiers ministres Smith, Robarts et Weir donnèrent de courtes allocutions.

M. Marcel Faribault, de Montréal, chef reconnu du parti au Québec, s'exprimait d'abord en français et apportait le salut fraternel des amis du Québec. Il recueillit un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il déclarait que jamais il ne céderait une parcelle de ce pays.

M. Stanfield, calme et mesuré, élabora les grandes lignes de pensée de son parti. Il déclara que nous sommes une nation de plusieurs origines et que c'est le devoir de son parti d'encourager le développement de chaque groupe ethnique et de chaque région du pays parce que tous ont un grand rôle à jouer. Il déplore que dans ce grand et beau pays qu'est le Canada un grand nombre de citoyens semble avoir depuis des générations, la pauvreté comme partage. Il affirme que son parti se propose de garantir un revenu minimum à tous, et que ceux qui chôment pourront obtenir du travail ou se perfectionner afin d'obtenir une situation convenable. Le parti verrait à ce que toutes les régions du pays deviennent capables de subvenir à leurs besoins. Il s'attaque au Parti libéral qui ne peut établir une politique de longue haleine pour établir des marchés pour nos produits. Il souligne les qualités des candidats que le parti s'est choisi et ajoute qu'ils ont déjà fait les preuves de leurs capacités.

Le lendemain, M. Faribault, dans une conférence de presse, répondait aux questions sur les relations du Québec avec les pays étrangers et affirmait la priorité des provinces dans certains domaines, tel que l'éducation, etc. Il croit que les provinces sont les liens normaux pour effectuer le développement du pays, quoiqu'il prévoit l'établissement de conseils économiques pour aider au relèvement de certains secteurs du pays. Aussi à l'aise en anglais que dans sa langue maternelle, il répond avec vivacité aux nombreuses questions, soit d'économie ou de politique internationale.

La journée Trudeau

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau recevait la Presse jeudi matin dernier à l'International Inn où, dans son style inimitable, il parlait de la reconnaissance des deux Chines, dont une a une population de 800 millions d'âmes que nous ne pouvons pas ignorer; de la vente du blé et des autres céréales; du Québec évidemment et de nos relations avec la France. "Nous sommes une nation avec deux langues officielles, disait-il, et si nous voulons l'unité nationale, il faut accorder aux Canadiens français la possibilité de s'épanouir à travers tout le pays".

Dans l'après-midi, une tournée-éclair dans les supermarchés et centres d'achats de St-Boniface. Il disait, en français, combien il était heureux d'être à St-Boniface où les deux grandes cultures du pays vivent côte à côte et sont un exemple pour le pays tout entier. M. Trudeau était accompagné de l'honorable Roger Teillet et, sur l'estrade, nous voyions M. le maire J. Guay, nouveau candidat du Parti libéral à St-Boniface, et M. Bernard Wolfe, candidat dans Selkirk.



M. Robert Stanfield

Comment décrire ces deux grands hommes politiques: M. Stanfield, grand, calme, sincère, qui développe sa pensée lentement, tout en parlant; M. Trudeau, jeune, souple, à l'allure simple, dont la pensée rapide comme l'éclair est formulée soit en français, soit en anglais, dans un langage précis qui l'illumine davantage. Nous aurons très probablement l'occasion de les voir et de les entendre durant la campagne électorale.

H. L.

Le Manitoba français perd un de ses plus dévoués serviteurs: le juge Lacerte

Une des personnalités les plus connues et les plus appréciées de St-Boniface, le juge Henri Lacerte est décédé le dimanche 26 mai dernier à l'hôpital général St-Boniface. Il était âgé de 79 ans.

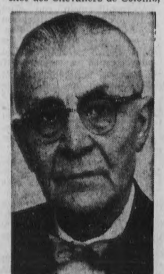
Le juge Lacerte se fit connaître non seulement par sa longue carrière dans la magistrature mais par sa participation active aux oeuvres franco-manitobaines. Il avait été également un ardent partisan du sport.

Le juge Lacerte est né le 17 avril 1889 à St-Sévère, Québec. Il fit ses études au Séminaire de Trois-Rivières et à l'Université de Montréal où il obtint ses baccalauréats ès arts et en droit. En 1939 il reçut un doctorat honorifique de son alma mater, ainsi que des honneurs de la part du gouvernement français.

Le juge Lacerte vint au Manitoba en 1915 et ouvrit son étude à Winnipeg. Il fut parmi les premiers jeunes professionnels de l'Est à venir s'établir dans l'Ouest.

En 1924, il fut nommé magistrat de la Cour de Police de St-Boniface et en 1939 juge de la Cour Juvénile et de la Famille. En 1955, il devenait conseiller de la Reine. Le juge Lacerte fut président de l'Association des Canadiens français du Manitoba pendant 12 ans et reçut la Grande Médaille d'Or de la République Française en reconnaissance de ses efforts pour répandre la culture française partout dans la province. En 1959, il devint membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université du Manitoba et il en fit partie jusqu'en 1962.

Le juge Lacerte était membre à vie du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, Chevalier du 4e degré de l'Assemblée Taché. Il a occupé à peu près tous les postes de la Chevalerie.



Le magistrat Henri Lacerte

Précédé dans la tombe par son fils, Pierre le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Jeanne Lacerte, 255½, rue Dumoulin; une fille, la Rév. Sr Ghislaine Lacerte, S.N.J.M.; trois frères, Philippe, Armand et Léon, et une soeur, Mlle Bernadette Lacerte.

Les prières furent récitées à 7 h. 30 mardi soir au salon mortuaire Desjardins. Le service concélébré eut lieu à 10 h. mercredi matin en la basilique de St-Boniface. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux officiait et était assisté par le curé de la basilique, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs honoraires furent Son Honneur le maire J.-P. Guay, l'hon. juge Monnin, W. Russell, chef de police de St-Boniface, M. E. J. Thomas, M. R. Swanson, M. Emile Couture, M. Charles Huot, M. Louis Larivière, M. J. Préfontaine, M. Charland Prud'homme, l'hon. Sterling Lyon, M. E. Romani et M. Maurice Arpin.

Les porteurs actifs étaient MM. G. Champagne, J. Lavoie, D. Couture, A. Lavoie, R. Bétournay et E. Prieur.

Programme du Rallye du Manitoba français

7 au 9 juin 1968

Voici le sommaire des activités qui se dérouleront la semaine prochaine au Rallye franco-manitobain:

Le vendredi 7 juin, à 6 h. du soir: ouverture à l'école Marion de St-Boniface. Après de brèves explications préliminaires, les 300 délégués seront répartis en 40 groupes d'étude qui se mettront immédiatement à l'oeuvre.

Le samedi 8 juin: travail en groupes jusqu'au souper. Durant la soirée, un groupe de spécialistes compilera les 40 rapports en 8 catégories principales (politique, etc.).

Le dimanche 9 juin: dans la matinée, examen des 8 résumés en groupes de 40 délégués chacun.

A midi: banquet pour les délégués au "Skyview Ballroom" de l'hôtel Malborough, suivi de l'assemblée générale où l'on prendra des décisions sur les propositions faites dans les rapports.

A noter que personne ne sera admis au Rallye s'il n'est dûment accrédité comme délégué ou observateur officiel.

Certaines mises au point avant le Rallye

Dans une semaine ce sera le Rallye . . . Il semble bien qu'une bonne partie des Franco-manitobains s'y intéressent plus qu'ils ne le laissent paraître en général. C'est déjà quelque chose même si on eût souhaité les voir plus nombreux lors des réunions préparatoires.

De leur côté, les organisateurs travaillent fébrilement. En vue de stimuler la participation des délégués, ils ont fait préparer des dossiers sur des questions considérées comme fondamentales pour le développement de notre société canadienne-française: la vie économique, politique, sociale et culturelle.

Nous avons pu prendre connaissance du dossier économique. C'est un document rempli d'aperçus et de projets fort intéressants qui devraient susciter de fructueuses discussions.

Cependant il contient aussi certaines inexactitudes et certaines options qui risquent de fourvoyer les délégués si on n'y apporte pas à temps les précisions nécessaires.

Relevons tout d'abord cette inexactitude qui touche notre journal et que l'on trouve à la page 21 du dossier "D-2". On y affirme sans ambages que l'Eglise assure le maintien de La Liberté et Le Patriote! C'est pour le moins une affirmation bizarre qu'on est allé chercher on ne sait où! Il aurait été si facile de nous consulter.

Voici donc les faits. On voudra bien se rappeler que l'hebdomadaire LA LIBERTE ET LE PATRIOTE relève entièrement et exclusivement, quant à son administration financière, de la société d'imprimerie commerciale qui a nom "Canadian Publishers Limited" et qui n'appartient pas à l'Eglise. Le journal et la Canadian Publishers ne reçoivent pour subsister absolument aucun don de l'Eglise ou des communautés religieuses ou même des Franco-manitobains!

Ajoutons, pour plus de précision, que le journal est administré d'une façon strictement commerciale, les annonces et les abonnements étant sa seule source de revenus. Quant aux déficits, si déficits il y a, la société d'imprimerie s'en occupe directement sans avoir à recourir à de l'assistance ecclésiastique.

D'ailleurs, — et c'est là le deuxième reproche que nous croyons devoir faire à ce document, — les pages 21 et 22 du dossier en question, sur "l'investissement de la communauté dans les institutions ecclésiastiques", sont construites de façon boîteuse.

Alors que dans les paragraphes précédents l'auteur a semblé vouloir considérer la situation économique des Franco-manitobains toujours en parallèle avec la situation manitobaine dans son ensemble, citant au besoin des statistiques apparemment rigoureuses, voici que lorsqu'il parle des institutions privées catholiques, il juge de leur rentabilité économique de façon absolue, sans aucune référence aux institutions du même genre dans les autres confessionnalités ou encore dans le secteur public de l'éducation. Quant aux chiffres qu'il se permet de citer, l'auteur se contente d'approximations, de probabilités.

C'est pour le moins manquer de rigueur scientifique, pour ne pas dire plus!

Nous voyons mal également ce que peut bien venir faire la question 3 de la page 22, sur la concurrence (apparemment) de trois institutions à St-Boniface, dans un Rallye qui ne se limite pas à la seule population catholique du diocèse de Saint-Boniface.

Vraiment, il serait malheureux que le Rallye répète certains congrès d'un passé tout récent et serve à son tour d'exutoire au mauvais sang qui circule en certaines veines! L'avenir ne se construira pas par le procès de certaines personnes ni par le sabotage de certaines oeuvres. Les jugements a priori et les optiques étroites n'y serviront pas non plus.

Nous ne souhaitons qu'une chose: que le travail des délégués se fasse objectivement, sans influence indue de nulle part. Et espérons aussi que le gros bon sens de notre peuple ne restera pas à la porte du congrès, mais qu'il interviendra pour maintenir un sage équilibre entre l'audace et le réalisme.

J.-P. A.

La Rédaction et la campagne électorale

Il nous semble opportun d'établir le plus clairement possible la ligne de conduite que la Rédaction entend suivre durant la période électorale.

Nous tenons à faire remarquer tout d'abord que la publicité ou l'annonce payée par les différents partis n'engage en rien la Rédaction. Celle-ci reste absolument libre de dire ce qu'elle pense de quelque option politique que ce soit.

Si nous faisons ces précisions, c'est afin d'éviter tout malentendu et toute fausse interprétation. Qu'on n'essaie pas de juger des positions politiques d'un journal d'après les annonces payées qu'on y publie.

Rappelons aussi, en terminant, que toute publicité politique ou commerciale doit être adressée à l'"administration" du journal et non à la Rédaction.



Les politiciens chevronnés y perdent leur latin à essayer d'expliquer cet intérêt soudain et massif des jeunes pour une campagne électorale. On voit ici un groupe d'étudiants avec lequel M. Pierre Elliott Trudeau eut une discussion assez vive lors de son passage à Winnipeg, jeudi dernier. (Photo Perrin du Manitoba)

Ce que pensent des journaux anglophones

"Les reliques d'une époque"

Lorsque le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, dit que notre pays devrait se défaire des "reliques d'une époque impériale et coloniale", il exprime une idée qui va plaire à beaucoup de Canadiens à l'extérieur du Québec.

Notre constitution est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, bien que le terme "Amérique du Nord britannique" puisse difficilement être considéré par quiconque comme la façon précise et appropriée de désigner le Canada d'aujourd'hui.

Le préambule de l'AANB stipule que l'union confédération "... favoriserait les intérêts de l'empire britannique".

La section 55 déclare qu'un bill passé par les deux Chambres peut être réservé par le gouverneur général "pour être signifié au bon plaisir de la reine". Un bill ainsi réservé, ce qui, évidemment, ne se produit jamais, ne peut être mis en vigueur qu'au bout de deux ans.

La section 146 parle de "l'administration d'autres colonies" au sein du Canada. Il est évident que notre constitution, qui ne peut maintenant être modifiée que par le Parlement britannique, devrait être placée sous la juridiction canadienne et être adaptée à l'esprit canadien.

Les Britanniques ne demandent pas mieux que d'y consentir, et acquiesceraient probablement à une requête émanant du seul Parlement canadien, sans attendre le consentement unanime des provinces.

Ceci serait la dernière, espérons-le, des "humbles demandes" ou des "humbles pétitions" adressées à Westminster au sujet d'affaires canadiennes vis-à-vis desquelles les Britanniques ne désirent ni ne doivent prendre la moindre responsabilité.

Toronto Star, 5-5-68

• • •

Les affiches bilingues

Les éditoriaux, dit-on, sont censés lancer des idées provocatrices, afin de suggérer des choses que les chefs élus de la communauté n'osent suggérer eux-mêmes.

Très bien. En voici une.

Pourquoi Red Deer ne change-t-elle pas ses affiches de signalisation pour des affiches bilingues?

Juste ciel, dites-vous, le coût en serait énorme? Et bien, il n'est pas nécessaire que tout se fasse en même temps, et est-ce que cela coûterait tellement cher?

Après tout, Red Deer est la ville qui a acquis quelque célébrité par un jumelage imaginaire avec une municipalité du Québec, Cap-de-la-Madeleine. C'est la ville d'origine d'un gouverneur général dont le thème est l'unité nationale. C'est une ville qui a la réputation d'aller de l'avant. C'est également une ville qui affirme qu'elle aime bien accueillir les visiteurs.

Le public, de toute façon, n'accepterait pas des signaux bilingues, dites-vous? Eh bien, un sondage de l'opinion nationale, récemment, rapportait que 7 Canadiens sur 10 approuveraient ce projet. Même dans les Prairies, le pourcentage a atteint le chiffre étonnant de 50 pour cent.

Red Deer (Alta) Advocate, 5-5-68

• • •

Le français en Colombie

La Colombie-Britannique se voit donner l'exemple, en ce qui concerne l'extension de l'enseignement du français dans ses écoles, par les deux provinces voisines, l'Alberta et la Saskatchewan. L'année scolaire qui débutera à l'automne prochain verra l'inauguration de vastes programmes visant à établir cet enseignement non seulement dans les régions francophones, mais également dans les villes importantes, où les élèves anglophones sont en majorité.

Ceci devrait constituer un encouragement évident aux commissaires d'écoles de Coquitlam qui ont présenté une pétition au gouvernement de la Colombie-Britannique, pour obtenir l'autorisation d'utiliser le français dans l'enseignement, dans les écoles du district de Maillardville, où l'élément dominant est d'expression française.

Le premier ministre Bennett et le ministre de l'Education, M. Peterson, se classeront d'eux-mêmes parmi les obscurantistes s'ils refusent sous le prétexte fallacieux que le besoin ne s'en fait pas suffisamment sentir.

De toute évidence, ce besoin est beaucoup plus grand que ne le laisse supposer le nombre de francophones. Ce besoin est un symbole de l'unité de la nation.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, et le premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, ont été irréductibles sur la question de la langue, lorsqu'ils ont assisté à la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, en février dernier...

Pourtant, ces deux gouvernements ont créé une législation sur les problèmes linguistiques qui, si on l'étudie de façon réaliste, doit être considérée comme passablement généreuse, bien que, curieusement, l'irréductible Manning semble aller plus loin maintenant que M. Thatcher. Le ministre de l'Education de l'Alberta, M. Raymond Reierson, prévoit que les commissions scolaires des districts francophones seront les premières à demander des périodes plus longues pour l'enseignement en français. Mais il a aussi demandé à Edmonton et à Calgary de songer à créer des écoles spéciales destinées à donner aux élèves anglophones la chance de perfectionner leur français dans des matières autres que la langue française proprement dite.

M. Reierson voit loin. Comme il l'a déclaré à la législature de l'Alberta, le temps viendra où, s'ils veulent obtenir des grades dans les forces armées, ou des postes au ministère des Affaires étrangères ou dans les échelons supérieurs de la fonction civile, les fils de l'Alberta devront parler le français...

Vancouver Sun, 27-4-68

Opinions québécoises sur la candidature de M. Faribault

Que les journaux aient prévu l'entrée de M. Faribault dans la politique fédérale, cela enlève sans doute l'élément de surprise. Cela ne détruit cependant pas la signification du geste En un sens, c'est précisément là qu'on mesure l'importance de l'homme. Dans la plupart des cas, ce qu'on appelle une candidature importante en période électorale est l'entrée sur la scène politique d'un homme qui n'y avait jamais demandé son admission. Ou bien on observe, avec surprise, la volte-face d'un homme qui professait certaines convictions et qui adopte subitement une nouvelle allégeance. Ce fut le cas des néo-démocrates, y compris M. Trudeau, lorsqu'ils décidèrent de militer dans les rangs libéraux.

Chez M. Faribault, ces éléments de surprise n'existent pas. On le sait conservateur, on connait ses convictions. Dans cette perspective, il faut que l'homme possède une stature impressionnante pour qu'on ausculte ainsi ses moindres phrases. De fait, M. Faribault jette dans cette élection fédérale un enjeu énorme.

Avec M. Faribault à leur tête, les conservateurs québécois peuvent espérer des succès: d'une demi-douzaine de députés, ils peuvent facilement passer à 20 ou 25 élus. Ils peuvent, en somme, conquérir la moitié des sièges supplémentaires dont le parti a besoin pour renverser le régime libéral. Des gains dans les Maritimes et en Ontario compléteraient l'opération.

D'autre part, le Québec existe. Pour lui, la perte de M. Faribault constitue un risque considérable. A court terme, M. Johnson y gagne la démolition de son plus redoutable adversaire, M. Trudeau. A moyen terme, M. Johnson se retrouve sans son paratonnerre économique. La décision finale appartient évidemment à M. Faribault, mais, sans l'ombre d'un doute, des accords existent entre M. Faribault et M. Johnson et il faut presque l'accord du premier ministre québécois pour que M. Faribault émigre vers les prés fédéraux. On savait déjà pertinemment que l'organisation unioniste interviendrait dans l'élection fédérale et constituerait un véritable maquis au service de M. Stanfield, mais on ne soupçonnait pas que M. Johnson pourrait avoir à faire face à de tels sacrifices.

Sur le plan fédéral, l'arrivée de M. Faribault pose dans toute sa netteté le problème d'un nouveau Canada. Pour une fois, les citoyens canadiens devront choisir entre deux options précises: le statu quo que M. Trudeau préconise ou l'évolution souhaitée par MM. Stanfield et Faribault. En un sens, c'est d'ailleurs l'entrée en scène de M. Faribault qui achève de placer le débat au bon endroit. On sentait, en effet, que M. Stanfield consentirait à aller plus loin que le chef libéral, mais on connait infiniment mieux la pensée de M. Faribault. Celui-ci est, au Québec et au Canada, la meilleure réponse à la théorie de M. Trudeau.

Laurent Laplante

(L'Action, 11-5-68)

L'un des plus graves inconvénients de l'évolution politique récente du Canada, ce fut l'absence à peu près complète, dans l'arène politique fédérale, d'une pensée comme celle qu'incarne M. Faribault. Cette pensée se sentit toujours naturellement chez elle à Québec. Elle y jouit naguère et y jouit encore d'une très grande audience. Aucun des deux principaux partis politiques fédéraux n'a cependant accepté, jusqu'à une date toute récente, de l'accueillir dans son sein sans l'obliger à se mutiler. D'où le retentissement très limité de ces fracassantes "victoires par défaut" que les libéraux fédéraux ont remportées à maintes reprises dans le Québec depuis un quart de siècle.

Se pourrait-il que, cette fois, l'un des deux grands partis — en l'occurrence, le parti conservateur — soit disposé à accueillir la pensée d'un homme comme M. Faribault sans obliger celui-ci à laisser ses idées à la porte, mais en lui faisant valoir que c'est précisément à cause de ses idées qu'on a besoin de lui? Se pourrait-il que M. Faribault, si l'ouverture lui en était faite, soit enfin intéressé à tenter l'expérience de l'engagement dans la politique fédérale?

Si la réponse à ces deux questions devait être affirmative, les Québécois, pour la première fois depuis belle lurette, seraient placés, le 25 juin prochain, en face d'un choix véritable dans une élection fédérale. Si la réponse devait plutôt être négative, toute victoire trop facile que pourraient remporter les libéraux le 25 juin, perdrait beaucoup de sa signification et de son importance. Car elle ne réussirait aucunement à supprimer, ni à minimiser, une pensée qui a des racines et des appuis très profonds dans la conscience politique des Québécois.

Claude Ryan

(Le Devoir, 7-5-68)

• • •

L'entrée de M. Faribault permettra au parti conservateur de présenter un front intellectuel vigoureux au Canada anglais et au Canada français. Il faudra cependant, si elle doit produire les fruits attendus, qu'elle soit suivie, d'ici une semaine ou deux, de l'entrée en lice d'au moins une douzaine de candidats québécois de bonne qualité. Le groupe de députés, d'organisateurs et de militants qui entouraient hier MM. Stanfield et Faribault n'est pas à la hauteur du défi que leur parti entend poser aux libéraux. Maintenant que M. Faribault a décidé de faire le saut, il faudra que d'autres hommes de valeur — dont certains songent peut-être dans leur for intérieur à participer à cette lutte sans même que le parti conservateur les connaisse ou ait sérieusement songé à eux — fassent acte de disponibilité et consentent aussi à assumer certains risques.

Claude Ryan

(Le Devoir, 15-5-68)

Sables mouvants des philosophies et rive solide de l'Eglise

L'abandon de "l'art de penser" auquel l'usage honnête du bons sens et la sage initiation à la pensée humaniste et scolastique nous ont habitués, fait perdre la boussole de la vérité. On tend vers cette vérité sans être guidé par des critères sûrs en matière de raisonnement, mais en étant comme attiré par certaines de ses lueurs partielles et momentanées qui semblent merveilleuses parce qu'elles sont neuves, originales, dépourvues de préjugés, formulées d'une façon géniale, mais qui sont de nature à semer la confusion plutôt que la clarté, le découragement plutôt que la confiance. Tel n'est pas votre cas, certainement, parce que vous êtes ancrés aux certitudes de votre formation chrétienne. Mais peut-être est-ce le cas de tant d'esprits, dans les cénacles de la culture pour initiés, ou dans les masses qui pensent avec le cerveau des autres et qui se laissent guider par les courants de l'opinion publique.

Ce regard sur la situation de la pensée contemporaine nous permet de comprendre que l'affirmation de Dieu se soit obscurcie et presque dissoute. Et si nous contemplons cette situation depuis la rive solide et amie sur laquelle Nous exerçons Notre ministère de salut chrétien, le spectacle impressionnant du malaise intellectuel que connaissent aujourd'hui tant de gens, évoque pour Nous l'image redoutable des sables mouvants, sur lesquels parfois semblent s'efforcer en vain de cheminer et d'avancer tant d'hommes qui, à la solidité de la vieille sagesse et de Notre rive, ont préféré le terrain instable des philosophies modernes où ils se sont imprudemment risqués. Bien qu'ils soient loin de Nous, ils sont tout proches de Notre coeur, et Nous voudrions leur crier: "Faites attention"; Nous voudrions leur tendre la main ou leur indiquer une porte de sortie.

Mais cette assistance providentielle et amicale, ce service de la vérité, Nous avons confiance de pouvoir l'offrir, Nous qui sommes disciple du Maître dont les paroles ne trompent pas, Nous qui sommes aussi maître, écho et interprète de son message de lumière humaine et divine.

(Paul VI, aux membres du Mouvement universitaire de l'Action catholique italienne, 29.8.67)

Qu'est-ce que la Trudeaulâtrie?

VANCOUVER — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a passé moins de 24 heures à Vancouver. Il est arrivé presque incognito, accueilli par le maire Campbell et quelques autres personnalités; il prononça un discours fort ordinaire devant un groupe d'industriels, visita rapidement la ville historique de New Westminster, à l'occasion du Festival annuel du printemps, et reprit l'avion pour le Yukon.

En aucun endroit fut-il accueilli par des partisans enthousiastes venus spécialement l'acclamer. A l'aéroport, les voyageurs qui s'y trouvaient lui firent une réception polie quand ils surent que le premier ministre se trouvait sur les lieux. Même phénomène au luxueux Bayshore Inn, où il logeait. A New Westminster, une foule, évaluée à 75,000 personnes par le "Vancouver Sun", à 25,000 personnes par la plupart des autres journalistes, le salua gaiement sur son passage. C'était jour de festival annuel.

Tournée paisible

En somme, une tournée paisible, à peine électorale, dénuée de tout aspect spectaculaire.

Et pourtant, à lire les journaux locaux, on serait porté à croire que le premier ministre passa le plus clair de son temps à embrasser les filles et charmer la foule. Les deux quotidiens ont tous deux publié, en première page, une grande photo montrant le premier ministre qui pose ses lèvres sur celles d'une dame ou d'une jeune fille. A l'intérieur, les noms de toutes celles qui furent embrassées par le premier ministre, avec les réactions. Est-ce là tout le phénomène de la Trudeaulâtrie?

Car, il s'agit bien d'un phénomène. Le premier ministre a beau affecter un air digne, éviter les gestes d'éclat, afficher une grande retenue qui ressemble à une grande gêne d'adolescent, on persiste à lui trouver un tempérament "swinger", un air de Don Juan, un goût pour l'excentrique.

La légende vs la vérité

On le veut un politicien tellement différent des autres qu'on s'acharne à faire son portrait dans le sens qui convient à la légende, même si la vérité en souffre un peu.

Sauf à Westminster, où la foule s'était rendue nombreuse à la parade annuelle, qui coïncide avec la fête des enfants, le premier ministre n'a été l'objet d'aucune manifestation spontanée d'enthousiasme. Il n'a rien fait d'ailleurs pour susciter pareilles démonstrations. Son programme était conçu pour éviter de donner à sa tournée un caractère électoral.

Bien calé dans une confortable Cadillac noire, il traversa Vancouver à toute vitesse pour se réfugier dans son hôtel, sans même que les gens sachent que le chef du gouvernement était en ville.

Son discours, débité sur un ton neutre, rempli de généralités et de nature à rassurer les hommes d'affaires qui se soucient davantage de conformisme que de popularité auprès de la jeunesse, n'avait pas de quoi entretenir la légende. Et pourtant, la légende s'est enrichie d'une autre série d'anecdotes. La tournée de Trudeau à Vancouver a consacré une fois de plus le style particulier de premier ministre.

Gaucherie candide

L'attrait du personnage relève moins, nous semble-t-il, de son charme auprès des adolescentes, que de sa gaucherie candide dans les cérémonies officielles.

Lorsqu'on lui lance généreusement des fleurs en le présentant à son auditoire, il baisse les yeux en rougissant, comme une Carmélite à qui on ferait une proposition malhonnête.

Quand, sur une estrade d'honneur, une fillette lui présente une gerbe de roses, il est tout embarrassé, regarde les fleurs, puis ses voisins, puis joue avec la gerbe en désespoir de cause, avec l'air du pauvre type qui ne sait vraiment pas ce qui lui arrive.

Doit-il faire un petit discours de circonstance qu'il s'acquitte de cette tâche avec merveille en épuisant les lieux communs, sur la beauté du paysage, la joie de visiter la Colombie-Britannique, la chance d'être Canadien et l'accueil merveilleux de la population. Le petit discours de circonstance parfait, quoi, qu'on retrouve dans tous les bons guides d'éloquence.

Et pourtant, la foule réagit différemment. Elle tient à dire qu'elle a vu une différence, que Trudeau n'est pas comme les autres. Est-ce cette gaucherie sympathique, cet air d'écolier qui veut bien faire qui plait aux gens? Est-ce sa facilité de dire des choses simples avec un petit accent spécial de sincérité? Ou, serait-ce tout simplement que les gens sont conquis à l'avance et qu'ils sont prêts à manifester leur sympathie d'emblée, sans savoir pourquoi?

Force dans l'isolement

A suivre le premier ministre pas à pas dans une tournée comme celle qu'il vient de compléter à Vancouver et Edmonton, on acquiert rapidement le sentiment que la force de Pierre Elliott Trudeau réside dans son isolement. Il ne se communique pas lui-même, mais attire. Il demeure le centre d'attraction dans les gestes les plus simples qu'il pose. Il demeure lui-même, même dans les moments où il se veut un premier ministre orthodoxe. Et il conserve son autorité, son ascendant, même dans les moments où il se livre à des minauderies avec les adolescentes. C'est là la source de son succès: sa simplicité et sa fidélité à lui-même.

Ce succès, toutefois, n'était pas synonyme, à Vancouver, d'acclamations, de mouvements de foule. La seule foule qu'il rencontra demeura calme, accueillante, sans plus. Il ne fit rien pour l'exciter. Et pourtant, il fit son effet.

Qu'est-ce donc la "Trudeaulâtrie"? Une pure création de la presse, savamment entretenue par des journalistes en quête de l'exceptionnel, du cocasse, de l'excentrique? Un courant magnétique qui fait imperceptiblement son effet, sans qu'on puisse mesurer son intensité? Une façon de désavouer le style traditionnel des politiciens et la marque d'un nouvel espoir de la jeunesse?

C'est un peu tout cela, en dépit du fait que le héros de l'aventure refuse d'exceller là où il est imbattable, soit dans l'expression d'idées neuves et fascinantes qui meublent les imaginations et font naître les croisades.

Au lieu de livrer sa pensée politique, M. Trudeau s'obstine à lire de ternes discours sans âme, comme s'il voulait démystifier son personnage. Rien n'y fait, la marche Trudeau continue, et les gens se sentent obligés de le trouver extraordinaire...

Les anglophones prononcent le mot charisme, et paraissent alors avoir vidé le cas Trudeau...

Marcel Pépin

(Le Droit 13-5-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Déjeuner-communion

Notre dernier déjeuner-communion pour hommes et dames eut lieu en l'église du Précieux-Sang, le dimanche 26 mai. Après la messe célébrée par le R. P. R. Tessier, O.M.I., aumônier, les frères et leurs dames se rendirent à l'auditorium du Club St-Vincent pour un copieux déjeuner.

L'orateur de la journée fut M. Gérard Lécuyer. Ses commentaires intéressants, alors qu'il fit dérouler à nos yeux plusieurs scènes de Sierra Leone, où il a passé deux ans avec sa femme et ses enfants, furent appréciés de tous.

L'orateur fut présenté par le grand chevalier élu, le frère Clovis Jeanson. Le frère Hervé Sala fit les remerciements d'usage.

Banquet de clôture

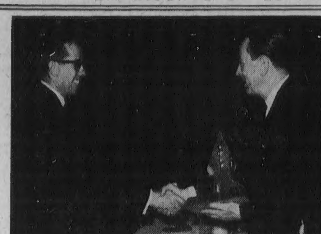
Le vendredi 24 juin, au Club Traverse, avait lieu le banquet de clôture de la ligue de cinq quilles. Pour la deuxième année consécutive, la soirée fut un réel succès. Comme à tous les soirs de la ligue, l'entrain et la gaieté étaient à l'honneur. Nos quilleurs ne sont pas tous des experts des cinq quilles, mais ils sont certainement des champions de bonne camaraderie et d'humour!

Il serait trop long d'énumérer tous les gagnants de prix et les noms des généreux donateurs des magnifiques trophées. Contentons-nous seulement de féliciter tous les heureux gagnants de prix et de remercier encore une fois les donateurs de trophées.

Voici les noms des équipes victorieuses: Champions de la 1ère division, l'équipe T. Girard, composée de Mmes Simone Demarke et Irène Bilodeau, MM. T. Girard, Edouard Lachance, Roland Gervais et Edgar Rougeau; Champions de la 2e division, l'équipe D. Nolin, composée de Mmes Gracia Boisjoli, Dorothy Bilodeau et Laura Lachance, MM. N. Nolin, Maurice Vachon et Philippe Jeanson; Champions de la ligue, l'équipe R. Fontaine, composée de Mmes Colette Audet, Léonne Manaigre et Yolande Fillion, MM. Roland Fontaine, Clovis Jeanson et Alphonse Fillion.

M. Fernand Audet, président de la ligue, dirigeait le banquet et M. Jean-Louis Jubinville fit la distribution des prix. A l'année prochaine!

Rigoletto



Lors du 46e congrès annuel des Chevaliers de Colomb du Manitoba, qui s'est tenu à St-Boniface le samedi 18 mai, le Conseil no 3158 St-Boniface s'est vu remettre le trophée "Maire J.P. Guay" pour le meilleur bulletin de l'année. Ci-dessus, M. Louis Aubry, grand chevalier du Conseil no 3158, reçoit le trophée des mains mêmes du donateur, M. le maire Joseph Guay, de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

Les Soeurs Oblates rendent visite aux familles éprouvées de Scanterbury

Le dimanche 19 mai, un groupe de Soeurs Oblates de la Maison-Chapelle de St-Boniface se rendaient en auto à la mission indienne de Scanterbury dans le but d'offrir sympathie et secours aux familles éprouvées par un accident de la route.

On sait que huit adultes perdirent la vie dans une tragédie survenue sur la route 59 à quelque quarante milles au nord de Winnipeg, laissant dans le deuil plus de trente orphelins dont un bon nombre en bas âge.

Le missionnaire responsable de la mission de Scanterbury, le R. P. Charles Comeau, O.M.I., ainsi que quelques religieuses de l'école résidentielle indienne de Fort-Alexandre, accompagnèrent les religieuses de St-Boniface dans cette visite aux familles éprouvées.

Des paniers bien fournis de nourriture furent distribués aux familles, et une bourse de $123.00, don de prêtres et de religieuses, fut également remise au Père Comeau en faveur des orphelins.

Le R. P. Albert Joyal, O.M.I., aumônier des Soeurs Oblates de St-Boniface, accompagnait les religieuses dans leur charitable mission.

Réunion des facteurs

Dimanche après-midi, 26 mai, avait lieu, à la salle Curling à Winnipeg, une réunion de plus de 300 facteurs venus pour entendre les rapports des délégués aux délibérations collectives entre le gouvernement et les Unions des postes. M. Adrien Matte, représentant du district de Montréal de l'Union des Facteurs du Canada, et M. Maurice Brière, président du local 10 de Montréal, expliquèrent tous les efforts faits par leur Union pour en arriver à un accord avec le gouvernement concernant les augmentations de salaires, les bénéfices marginaux, l'augmentation des pensions, les bonis pour longs services, la sécurité de l'emploi, etc. Les représentants du gouvernement avaient quitté la salle des conférences sans vouloir offrir quoi que ce soit et les discussions en étaient au point mort après trois mois.

Maintenant il s'agit de savoir si les syndiqués sont prêts à prendre les grands moyens, c'est-à-dire à se mettre en grève: un vote de grève sera pris cette semaine. Si le gouvernement n'agit pas, alors nous n'avons pas le choix; des délégués se promènent dans la salle avec des pancartes illustrant les réclamations des employés des postes: "Pas de contrat — Pas de travail", "La Société juste de M. Trudeau inclut-elle les facteurs du Canada?".

Des télégrammes furent envoyés au premier ministre P. Elliott Trudeau et à M. Benson, ministre du Trésor, demandant que le gouvernement leur accorde leurs demandes.

"Alouette de Prairie" accepté comme livre de référence

On vient d'apprendre que le petit livre "Alouette de Prairie" de M. Godias Brunet, de Saint-Boniface, a été accepté par le ministère de l'Education du Manitoba comme livre de lecture et de référence en Sciences sociales dans les bibliothèques scolaires de la province.

De cette façon, les jeunes pourront prendre contact avec la petite histoire manitobaine dont les principaux artisans sont encore bien connus des générations plus âgées.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 21 mai nous avions le privilège d'avoir comme conférencier M. l'abbé Pierre Raymond, qui parla des changements de l'Eglise contemporaine. Il jeta la lumière sur un grand nombre de choses qui nous paraissaient incompréhensibles, tout en y mêlant son humour habituel.

C'est avec regret que nous avons vu se terminer cette soirée si captivante et instructive.

Chères soeurs, si vous avez l'intention d'aller au congrès qui se tiendra à St-Paul, Minn., du 12 au 16 août, n'oubliez pas d'avertir la régente au plus tôt; le temps presse parce que les taux d'inscription jusqu'au 1er juin ne seront que de $25.00, tandis qu'après ils seront de $27.50.

Très importante aussi sera l'initiation du 9 juin (réservez bien cette date), à 1 h. 30, dans l'auditorium de l'hôpital Taché, suivie de la messe à la Basilique. On se rendra ensuite au cafétéria de l'hôpital Taché où le souper sera servi à tous les membres au prix de $2.50 du couvert.

Cordiale bienvenue; venez nombreuses.

La rédactrice

Les Canadiens de naissance no 127, St-Boniface

Réunion

La réunion mensuelle régulière des Canadiens de Naissance avait lieu le dimanche 12 mai dans leur local, 230, boulevard Provencher.

Bonnes nouvelles

Une initiation aura lieu le dimanche 20 octobre à l'occasion de la réunion mensuelle régulière.

Une soirée récréative en l'honneur des nouveaux initiés et de ceux qui ont reçu la médaille de président honoraire aura lieu le samedi 16 novembre au local des Fils Natifs, 230, boulevard Provencher.

Nos malades

Nous vous recommandons les malades suivants: MM. A. Pichette, Paul Dubois, Jules Grenier, Louis Desautels et Albert Trudeau. Une visite à l'hôpital ou à domicile leur fera certainement plaisir.

Avis de décès

Nous apprenons en dernière heure le décès du frère Adrien Bellerive, survenu le lundi 13 mai à l'hôpital général St-Boniface. Nous nous empressons donc d'offrir à Mme Bellerive, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Historien

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à la personne suivante:

Soeur Louise Gaborieau, du 3 juin.

Congrès de nomination du Parti du Crédit Social

C'était le 27 mai, à 8 h. du soir, qu'avait lieu, au Centre Culturel de St-Boniface, le congrès de nomination du Parti du Crédit Social pour la circonscription électorale de St-Boniface.

Malgré l'absence de M. Réal Caouette, retenu au Québec par d'autres obligations, il y avait 125 personnes venues pour choisir le candidat officiel du parti. M. le conseiller Joseph St-Hilaire présidait l'assemblée et M. Gérard Rousseau présenta l'orateur invité, M. Lorne Reznowski, professeur au collège St-Paul. Ce dernier fit l'historique du parti depuis les théories du major C. H. Douglas jusqu'à nos jours et démontra comment le pays pourrait jouir d'une grande prospérité en adoptant les théories monétaires du Crédit Social. M. Albert Rousseau remercia l'orateur.

On procéda alors à l'élection du candidat. M. André Dufault proposa M. Georges Forest et M. Fernand Marion seconda. M. Forest fut élu par acclamation.

Dans son discours d'acceptation, M. Forest déclarait qu'il ferait tout en son pouvoir pour répandre la doctrine du parti qui, un jour, sera appelé à former le gouvernement du pays. Il soulignait les expériences de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, provinces prospères grâce à leurs gouvernements créditistes, quoiqu'ils n'aient pas le pouvoir d'émettre leur propre monnaie. M. Forest parle aussi du renouveau d'intérêt dans le Parti du Crédit Social et promet de tout mettre en oeuvre pour la campagne dans le comté de St-Boniface.



M. Georges Forest

Le Manisphere 98 du 21 au 29 juin



Lors du grand défilé "Tot 'n Teen" qui aura lieu le samedi 22 juin cette année, une chorale de jeunes garçons lancera la nouvelle chanson de Bobby Gimby "Let's Get Together". On sait que M. Gimby avait composé "CA-NA-DA" pour le Centenaire l'année dernière et qu'il avait félicité la chorale des garçons de Winnipeg de son excellente interprétation.

Les jeunes filles qui ont atteint les finales du concours Miss Manitoba sont: Barbara Dumas, Lynn Henry, Linda Knapp, Karen Ball, Karen Hawthorne, Alice Zysk, Rae Thompson, Doris Beauchemin, Sandra Siguradson, Jacqueline Williams, Joan MacKay et Patricia Mulvena. L'élue sera choisie le soir du 21 juin, jour d'ouverture de Manisphere-98.

Activités Culturelles

Le statut des femmes

On s'attend à ce qu'un grand nombre de femmes de toutes les régions du Manitoba assistent aux séances de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme pour la région centrale du Canada. Elles auront lieu les 29, 30 et 31 mai à l'hôtel Fort Garry et commenceront à 10 h. du matin.

Mercredi on discutera de la politique et de la vie publique, de taxes, pensions et assurance, des femmes face à la loi. Le soir à 8 h., la discussion portera sur les coutumes sociales et la législation.

Jeudi on étudiera les problèmes de l'éducation et du travail aux mêmes heures.

Il y aura aussi des séances vendredi de 10 h. à 4 h. et à 8 h. et 10 h. du soir.

Le public est admis et l'entrée est libre.



GUIDES CATHOLIQUES *Sous le trèfle d'or*

Mme Alphonse Loiselle, commissaire diocésaine, recevait à un dîner-rencontre Mme Roger Couillard, de Montréal, commissaire nationale des Guides des Catholiques du Canada, le samedi 25 mai.

Le président d'honneur était Mgr Antoine Hacault. Parmi les autres invités on remarquait Mme J. M. Headlam, commissaire provinciale, Mme F. Leigh Spencer, commissaire internationale provinciale, Mme A. G. Teskey, commissaire adjointe du district de Winnipeg, et Mme Lucien Lafortune, directrice de l'exécutif pour le Manitoba, représentant les Guides du Canada.

Les aumôniers et cheftaines des paroisses du diocèse, où les Guides sont établies, ainsi que les membres du bureau de direction, étaient heureux de se joindre à Mme Loiselle pour accueillir Mme Couillard.

Le dîner fut servi au restaurant Le Chantier du Centre Culturel de St-Boniface.

Mme Gilbert Fournier, commissaire adjointe, présenta Mme R. Couillard, qui se dit enchantée de rencontrer ses soeurs guides de St-Boniface. Elle les encouragea à continuer le beau travail de formation auprès des jeunes filles et leur assura l'appui du bureau national. Après le repas, elle voulut entendre plusieurs questions et y répondre avec tout le tact et l'affabilité qu'elle possède.

Merci de votre visite, Mme Couillard, et revenez encore à St-Boniface.

Mme Roger Couillard, commissaire générale des Guides du Canada, secteur français, présenta un certificat de mérite à Mme James Bohémier, en reconnaissance de son travail auprès des Guides.

Son Exc. Mgr A. Hacault annonça que Mme Ernest Drouin serait la nouvelle commissaire diocésaine, à partir du 1er juin.

La publiciste

Le "Salvation Army's Harbour Light Centre" de Winnipeg a tenu 6,000 entrevues personnelles avec des alcooliques en 1967. Plus de 500 cours d'orientation ont été donnés. Le centre aide les alcooliques, internes ou externes, dans toutes les circonstances de la vie.

Oubli

Dans la liste des diplômés de langue française de l'Université du Manitoba publiée la semaine dernière, nous avons oublié le nom de M. Patrice Morin, de St-Boniface, qui a obtenu sa maîtrise en Sciences (majeur en Physique).

S'il y a eu d'autres oublis, on est invité à en avertir la Rédaction.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd. Airport Gift Shop, Winnipeg Int. Airport
Epicerie Carrière 248, avenue de la Cathédrale
La Cantine Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen 321, avenue de la Cathédrale
McCullough Drug angle Marion et Taché
Park Florists 412, rue Taché
Pharmacie Paquin 157, avenue Provencher
Provencher Sundries 182, avenue Provencher
Drake Pharmacy Drake et Elizabeth
Metro Drugs Marion et Braemar
Ideal Confectionery, 406, Traverse, St-Boniface

PRIX: 10c le numéro.



Deux membres de l'équipe nationale des Scouts du Canada étaient de passage à St-Boniface, du 18 au 20 mai, pour discuter avec les chefs diocésains d'un cours de formation des chefs scouts. Ci-dessus, de gauche à droite, R. P. Gaston Rinfret, C.J.M., aumônier national, et Pierre Dionne, commissaire national, tous deux de Montréal; Arthur Proulx, commissaire diocésain, et Albert Dubé, chef de la troupe "Radisson", de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

Les accidents mortels au foyer sont souvent évitables

(à suivre)

Pour épargner des vies

Il a été question jusqu'ici de certaines précautions personnelles et familiales, mais la collectivité peut aussi contribuer par son intervention à la protection de la vie humaine.

A l'extérieur du foyer, le spectre des accidents mortels doit être combattu, par un programme d'action bien conçu, dans quatre grands domaines: la recherche, pour trouver des méthodes et des produits plus sûrs; la technique, afin d'accroître la sécurité du matériel et des instruments; l'application des lois, pour éviter que la négligence des uns ne lèse les autres; l'éducation, pour que la prudence, dans les idées et dans les actes, devienne partie intégrante de votre manière de vivre.

Dans beaucoup de collectivités, les parents ont été les animateurs des mesures de sécurité. Les médecins, qui connaissent bien la douleur, la peur et les pertes de vie dues aux accidents, jouent un rôle important en renseignant les parents sur les principes de la prévention des accidents et en patronnant des programmes de sécurité municipaux.

L'enseignement de la prudence doit attirer l'attention sur les dangers et les facteurs humains qui sont à l'origine des accidents mortels et indiquer comment y faire face ou y remédier. Cette formation commence au foyer, se perfectionne à l'école et doit se poursuivre chez les adultes. L'ampleur du problème exige une action sérieuse et rapide.

L'esprit de prudence

Il est ridicule, à une époque où l'on découvre tant de médicaments merveilleux et où l'on invente toutes sortes de dispositifs pour protéger la vie humaine, que cet ennemi mortel de l'homme que sont les accidents soit encore une chose qu'il lui appartient personnellement de combattre et de vaincre.

Le facteur de danger que comporte la vie ne sera jamais totalement supprimé, mais on peut faire beaucoup pour l'amoindrir.

La vie est trop précieuse pour être confiée à la fortune, et l'on ne peut s'en remettre à son ange gardien ou à sa médaille de saint Christophe qu'après avoir fait tout son possible pour se protéger.

Si vous avez fait le nécessaire pour parer aux dangers qui sont prévisibles, vous aurez alors l'esprit libre pour improviser ce qu'il faut pour faire face à l'imprévu. Si vous prenez l'habitude d'éviter les situations qui sont source d'accidents, vous serez en mesure d'affronter les nouvelles éventualités.

Soyez sûr de ceci: lorsque la mort frappe par suite d'une action ou d'une omission, ce n'est pas une excuse admissible que de dire "je n'y ai pas pensé".

Il est bon et sage de faire appel à la prudence pour se maintenir en vie, et, de toute façon, il est préférable de pécher par excès de précautions que de commettre l'erreur de se faire tuer.

Bulletin de la Banque Royale du Canada

D'accord pour la mini, mais pas de barbe . . .

TORONTO — Les secrétaires en mini-jupes sont admises dans les bureaux d'affaires de Toronto, mais les hommes portant barbe ou col-tortue ne le sont pas. Une enquête menée par la section torontoise du Administrative Management Society auprès d'une centaine de firmes a permis de constater que 85 pour cent des employés de sexe féminin portent la mini-jupe et les bas colorés ou en filet.

D'autre part, on a pu constater que 53 pour cent des firmes ne tolèrent pas les barbus, tandis que presque toutes permettent le port de la moustache, des favoris, des vestons sport, mais trouvent les cheveux longs et les cols-tortues inacceptables.

Chronique de CBWFT

Jeudi 30 mai

Jeunesse oblige, 6 h. 55. Animatrice: Louise Latraverse. Invités: Renée Claude, Pierre Létourneau et Jean Fortier.

Commando du désert, 8 h. "Aveuglé par les diamants". Un commandant allemand a pour mission d'assumer la livraison à Berlin d'un lot de diamants confisqués par les Nazis au cours de leur campagne du désert. Troy et ses hommes parviendront-ils à intercepter la livraison de ces pierres précises.

Au coeur du temps, 9 h. "L'île au diable". Tony et son camarade échouent dans l'île au diable quelques jours avant l'arrivée du capitaine Dreyfus.

Vendredi 31

Age tendre, 7 h. 30. Animateurs: Françoise Lemieux et Philippe Arnaud. Invités: Guy Boucher, Chrystine Chartrand, Louise Latraverse, Gene Williams, Jean-Guy Deraspe, Claude Léveillée et Pierre Létourneau.

Vivre, 10 h. 15. "Les travaux forcés". Avec Monique Miller et François Tassé. Meneur de jeu: Gilles Pelletier.

Samedi 1er juin

Perdus dans l'espace, 7 h. "La caverne". A la suite d'une explosion, le docteur Smith semble devenu amnésique et est hypnotisé par les habitants d'une caverne mystérieuse.

Les cailloux, 10 h. 30. Invités: Charles Aznavour et Vicky.

Dimanche 2 juin

Cent millions de jeunes, 4 h. "Cinq jeunes, un jour". Film de James Dormeyer. Etude psychologique du comportement de cinq jeunes Montréalais de milieux différents, un jour de semaine.

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Invité: Jean Lemoyne, écrivain.

Walt Disney, 7 h. "Elsa et Yani, chiens errants". L'histoire de deux chiens errants.

Les beaux dimanches, 9 h. "L'Apollon de Bellac". Pièce en un acte de Jean Giraudoux. Une jeune fille confie à un mystérieux Monsieur de Bellac qu'elle a peur des hommes. Il lui donne alors le mot de passe. Il suffit de dire aux hommes qu'ils sont beaux pour obtenir d'eux ce qu'on désire.

Lundi 3 juin

Jeunesse oblige, 6 h. 50. Invités: Philippe Arnaud et Marie-Josée Longchamps.

Chapeau melon, 9 h. "Meurtres à épisodes". Plusieurs millionnaires reçoivent l'avis qu'ils viennent d'être assassinés. Un mystérieux gangster, par l'entremise d'un assassin, obtient ainsi des millions dont il a rêvé.

Le sel expérimental, 10 h. "Je me souviens". Thème: L'histoire du Canada français. L'événement capital dans l'histoire et le héros par excellence de l'histoire. Animateur: Pierre Paquette. Réalisation: Jean Lebel.

Mardi 4 juin

La vie qui bat, 5 h. 30. "Les fleurs sauvages". Dans notre climat nordique, des fleurs incroyablement belles, mais parfois tellement petites qu'on passe sans les voir.

Moi et l'autre, 9 h. 30. Pour les vacances qui viennent, on offre à Denise et à Dominique de passer deux mois dans un château en France. Mais Denise préférerait faire du camping dans les Laurentides. Comédie de Gilles Richer.

Partout, 10 h. 30. "Un noir au pays de Martin L. King". Michel Croce-Spinelli interviewe un Noir, professeur de français à Atlanta, et un Blanc d'une petite ville de l'Alabama. "Axel Springer", magnat du journalisme allemand. Axel Springer donne sa position sur l'agitation des étudiants.

Mercerdi 5 juin

Les atomistes, 10 h. "Espionnage". Sabotage, vols mystérieux, disparitions soudaines, contaminations et radioactivité, autant d'éléments qui inquiètent Richard, premier responsable du service de recherches. Les autorités soupçonnent son entourage immédiat et l'obligent en quelque sorte à diriger sa propre enquête.

Médecine d'aujourd'hui, 11 h. 30. Sujet: Les infections urinaires.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi

3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)

Du mardi au vendredi

6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 30 MAI

5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Le Tyran" (Britannique 1947). Comédie dramatique d'Arthur Crabtree, avec James Mason et Phyllis Calvert. Histoire de la vie conjugale de trois soeurs. La première est victime d'un mari-tyran, la seconde est légère, et la troisième, épouse modèle.

VENDREDI 31 MAI

5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Landru" (C). Humour macabre. Film de Claude Chabrol, avec Michèle Morgan, Danièle Darrieux, Hildegarde Nef et Charles Denner. Landru est un escroc qui a le souci de sa famille. Pour donner à sa femme et à ses quatre enfants l'argent nécessaire à la vie du foyer, il imagine de mettre dans les journaux, sous divers noms d'emprunt, des annonces matrimoniales.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Témoin à charge". Policier psychologique de B. Wilder, avec Charles Laughton, Marlène Dietrich, Tyrone Power et Elsa Lanchester. (Américain 1958) Lorsque son avoué lui propose de défendre un homme accusé du meurtre d'une dame mûre et un peu folle avec laquelle il était lié, le premier mouvement d'un grand avocat est de refuser; il vient d'avoir une grande défaillance cardiaque.

SAMEDI 1er JUIN

2.30—Du sport et des hommes
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Billet de faveur: "Quand passe les faisans". Comédie policière d'Edouard Molinaro, avec Paul Meurisse, Bernard Blier et Jean Lefebvre. Un petit escroc prend pour victime la femme d'un ex-policier. Celui-ci le retrouve mais finit par s'associer à lui. Les deux compères montent une combine pour dépouiller d'une grosse somme un industriel vaniteux.
10.00—Les couche-tard (C)
10.30—Les cailloux (C)
11.00—Cinéma: "Les Diables boiteux" (C). Film historique réalisé et interprété par Sacha Guitry, avec Maurice Escande et Lana Marconi. La vie de Talleyrand.

DIMANCHE 2 JUIN

3.00—Coulisses de l'exploit
4.00—Cent millions de jeunes
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.00—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 3 JUIN

5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "L'Evadé du bagne". Mélodrame de Ricardo Freda, avec Gino Cervi et Valentina Cortese. Histoire du forçat Jean Valjean, héros des "Misérables" de Victor Hugo.

MARDI 4 JUIN

5.30—La vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Le Journal d'une femme en blanc". Drame social de Claude Autant-Lara, avec Marie-José Nat, Jean Valmont et Claude Gensac. Une jeune femme, interne dans un hôpital, apprend qu'elle est enceinte. Au moyen de deux retours en arrière, nous reconstituons toute son histoire.

MERCREDI 5 JUIN

5.30—Robin-Fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Cinéma du mercredi: "La 317e Section". Drame de guerre de Pierre Schoendoerffer. Mai 1954 en Indochine. La tragique bataille de Dien-Bien-Phu touche à sa fin. La 317e section reçoit l'ordre de se replier afin d'opérer plus au sud la jonction avec une colonne de renfort en marche vers Dien-Bien-Phu.
10.00—Les atomistes (C)
11.00—Caméra '68
11.30—Sauve qui peut (C)

REMERCIEMENTS

Lors d'une partie de cartes organisée dans le but de venir en aide aux RR. PP. Roland Prescott et Raymond Bourque, Pères Blancs d'Afrique, la jolie somme de $893.00 fut réalisée. Grand merci aux responsables, Mmes Alphonse Doiron, Amédée Carrière et Camille Guénette, pour leur dévouement, ainsi qu'à tous les parents et amis qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette soirée.

Grands succès de la chanson

C'EST PEUT-ETRE QUE JE T'AIME

Interprète: Monique Leyrac

Sans savoir pourquoi
Sans savoir comment,
Ce soir je pense à toi
Il y a si longtemps
Pourquoi ai-je si froid
Comme ça brusquement
Est-ce la fin de toi
Ou le souffle du vent?

Non, c'est peut-être que je t'aime
Non, c'est peut-être que je t'aime

Mais pourquoi cette larme
Qui tombe sur ma main
Et pourquoi donc mon âme
Est si triste soudain
Est-ce parce que ce matin
J'ai vu l'été mourir
Sur le bord du chemin
Sans le moindre soupir?

Non, c'est peut-être que je t'aime
Non, c'est peut-être que je t'aime

Mais pourquoi ce besoin
De parler avec toi
Mais pourquoi ce besoin
De t'éveiller en moi
Est-ce la solitude
Qui me fait tellement peur
Ou bien les habitudes
Que je chasse de mon coeur?

Non, c'est peut-être que je t'aime
Non, c'est peut-être que je t'aime

Pourquoi es-tu si proche
Pourquoi viens-tu ce soir
Déjà je me raccroche
A ce fragile espoir
Est-ce parce que dans la rue
J'ai cru voir ton visage
Est-ce parce que j'ai couru
Vers cette fausse image?

Non, c'est peut-être que je t'aime
Non, c'est peut-être que je t'aime

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"

de

7 h. 15 à 7 h. 25 p.m.

du lundi au samedi

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage**,
des témoins du monde chrétien.

Lundi 3 juin — **Emile Robichaud**
Motivation des jeunes: agir, aimer, être aimé

Mardi 4 juin — **Marcel Marcotte**
L'irremplaçable métier de père

Mercredi 5 juin — **J.-J. Larivière**
Toutes les religions se valent-elles?

Jeudi 6 juin — **Rosaire Saint-Laurent**
Les pèlerins: des touristes déguisés

Vendredi 7 juin — **Jean-Marie Robin**
Des laïcs font l'inventaire de leur foi

Samedi 8 juin — **Roger Cuzon**
Du Cameroun, Mgr Zoa nous lance un cri d'appel

Décès

Au Manitoba

ST-NORBERT —

Mme Yvonne Goffart

Le 4 mai, à l'âge de 77 ans, s'éteignait à l'hôpital général St-Boniface Mme Yvonne Goffart, anciennement de St-Norbert. Elle naquit en Acadie, Qué., et vint s'établir à Ste-Agathe avec sa famille, à l'âge de 10 ans. En novembre 1911, elle épousait M. Louis Goffart qui la précéda dans la tombe le 17 décembre 1966.

Le service fut chanté dans l'église de St-Norbert le 7 mai et l'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Lucie Robert, de St-Norbert, et Mme Henriette Dufort, de Montréal, ainsi que 15 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

• • •

ST-LEON —

M. Stanislas Fortier

Le samedi 4 mai est décédé à l'hôpital général St-Boniface, après une courte maladie, M. Stanislas Fortier, âgé de 79 ans.

Les prières furent récitées en l'église de St-Léon le dimanche soir. Les funérailles ont eu lieu le lundi 6 mai, à 10 h. 30 du matin en l'église paroissiale. M. l'abbé Réginald Prescott, curé, officiait. Etait aussi présent: l'ancien curé de St-Léon, le R. P. Simon Nivon, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les porteurs étaient des neveux et cousins du défunt, MM. Alfred et Denis Fortier, G. Gaudet, René Rondeau, Roland et Alain Charbonneau. La quête fut faite par MM. Maurice Moreau et Raynald Labossière, amis de la famille. L'enterrement se fit au cimetière de St-Léon.

Né à St-Léon, M. Fortier aimait à raconter des faits historiques des premiers arrivés. Il aimait aussi chanter. Malgré la perte de sa vue pendant de nombreuses années, il fut édifiant dans sa gaieté et son courage. Mgr Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface, lors de ses passages à St-Léon, retournait rarement prendre le train à Somerset sans descendre de voiture et aller visiter à domicile son grand-père Lamoureux et la famille Fortier, vivant dans la même demeure.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Anna Landry et Léona, de Somerset, et Rosa, de St-Léon; sept frères, David, de St-Boniface, Roch, de Zenon Park, Sask., Lucien, Alphonse et Léo, de Somerset, Rosaire et Benoît, de St-Léon. Il était le troisième d'une famille de 15 enfants.

• • •

N.-D.-DE-LOURDES —



M. François Roch

Le mardi 21 mai, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à 8 h. 45 p.m., est décédé, muni des sacrements de la sainte Eglise, M. François Roch, âgé de 82 ans 11 mois et 17 jours. Né le 7 juin à Le Chatelard en Suisse, M. Roch épousait Mlle Rosa Berset le 21 avril 1912 dans sa paroisse natale.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lucien Roy, curé, le vendredi 24 mai, à 8 h. p.m. Les porteurs étaient MM. René Comte, Raphaël Vuignier, Gilles, Réal, Roland et Robert Roch (ces quatre derniers petits-fils). L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial, près de la chère épouse du défunt, qui le précéda dans la tombe il y a près de 10 ans.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Marcel, Emmanuel, Meinrad et Gabriel, tous de Notre-Dame-de-Lourdes.

ST-VITAL —

Mme David Lemire

Mme David Lemire, née Rose Bélisle à St-François-Xavier, Man., en 1891, est décédée à l'hôpital général St-Boniface le mercredi 22 mai après un mois d'hospitalisation.

Le service eut lieu en l'église St-Eugène à St-Vital le vendredi 24 mai, à 8 h. du soir, et fut chanté par M. l'abbé U. Lafond. Trois petits-fils de la défunte, Gérald Lambert, Robert Blanchette et David Péloquin, servait la messe. L'épître fut lu par Denis Blanchette, autre petit-fils. Les porteurs, tous neveux, étaient MM. Joseph Lemire, Henri Lafrance, Albert Lamoureux, Roch Dugas, Roland Manaigre et Philippe Bélisle. La quête fut faite par Mmes Lafrenière et Parisien, Dames de Ste-Anne. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Rose Bélisle épousa David Lemire en 1921. Celui-ci la précéda dans la tombe en 1934. Elle laisse dans le deuil quatre filles, Mmes Wilfrid Lambert (Annette), de Transcona, Gérard Cormier (Alice), de St-Vital, Auguste Péloquin (Juliette), de Ste-Agathe, et Rodolphe Blanchette (Bernadette), de St-Vital; 15 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; deux frères, Henri, de Vancouver, C.-B., et Eugène, de Montréal; une soeur, Mme Adélard Lamoureux, de Detroit, Michigan, E.-U.

• • •

En Saskatchewan

PRINCE-ALBERT —

M. Albert-J. Dupuis

M. Albert-Joseph Dupuis, de Prince-Albert, est décédé à Foxdale, Sask., le mercredi 15 mai, à l'âge de 73 ans.

Né à St-Lin, Qué., M. Dupuis arrivait dans le district de Bellevue en 1909, puis alla s'établir sur une ferme à Hoey en 1919 pour y demeurer jusqu'en 1943, alors qu'il déménagea à Foxdale, puis à Prince-Albert en 1952, tout en continuant de travailler sur sa ferme à Foxdale jusqu'à sa mort.

Des prières furent récitées le 17 mai au salon funéraire MacKenzie, en charge des arrangements. Un service fut chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur, le 18 mai, par M. l'abbé J.-A. St-Pierre. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière Memorial Gardens.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Alma, quatre fils, Eugène et Lucien, de Prince-Albert, André, de Foxdale, et Bernard, de Saskatoon; huit filles, Mme G. Beauchamp (Thérèse), de Red Deer, Alta, Soeur Lucille, de Spiritwood, Mmes D. Provencher (Denise) et G. Kendel (Hélène), de Foxdale, Mme H. Gray (Dorothée), de Regina, Mme R. Nerbas (Alberta), de Hinton, Alta, Mme D. Mansfield (Diana), de Saskatoon, et Mme J. Ainsley (Paulette), de Prince-Albert; 31 petits-enfants; un frère, Emile, de Prince-Albert; deux soeurs, Mme Emilia Ménard, de Nipawin, et Mme A. Gaudet (Valeda), de Bellevue.

• • •

GRAVELBOURG —

M. Uldéric Nadeau

Le jeudi 16 mai est décédé à l'hôpital St-Joseph, M. Uldéric Nadeau, après une longue maladie. M. Nadeau est né à St-Norbert-d'Arthabaska, Qué., en 1895 et vint à Gravelbourg avec ses parents en 1916. Il travailla comme mécanicien pour les frères Deaust, garagistes. En 1960 il prit sa retraite.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rosianne; un fils, Lionel, une fille, Jeanne, et six arrière-petits-enfants, tous d'Everet, Washington, E.-U.; sept soeurs, Mmes A. Larochelle (Anna) et A. Martel (Rosa), de Farnham, Qué., Mmes A. Hixon (Alice) et J. Connors (Annette), de Palmer, Sask., Mme A. Larochelle (Aurise), de Gravelbourg, Mme H. Poirier (Mariette), de Vancouver, C.-B., et Mme C. Jackson (Léonide), de Moose Jaw; six frères, Rodolphe, d'Arthabaska, Qué., Ovila, de Maillardville, C.-B., Théophile, de Medecine Hat, Alta, Donat, de North Surrey, C.-B., Raoul, de Gravelbourg, et Antoine, de Coquitlam, C.-B.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 18 mai, à 3 h. de l'après-midi, dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. M. l'abbé Fernand Ducharme officiait. Les porteurs étaient MM. Gérald Larochelle, Albert Connors, Willie Gaucher, D. Hixon, Louis Hixon et Lucien Marchand.

Qu'arrive-t-il aux vieillards vivant seuls lorsqu'ils tombent subitement malades et sont, par exemple, immobilisés dans leur baignoire? se demande-t-on dans Sélection du Reader's Digest de mars. Dans le comté de Nassau, près de New York, un groupe de bénévoles, des gens âgés eux-mêmes, assurent un service d'appels téléphoniques quotidiens à ces vieillards pour contrôler leur état de santé.



Au 5e congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Lorette, une centaine de dames ont démontré que la femme d'aujourd'hui est à l'avant-garde au Manitoba français. On voit, de gauche à droite, Mme Aimé Normandeau, présidente sortante, Mlle Hélène Blais, trésorière, Mme Roger Vadeboncoeur, secrétaire-correspondante, Mme Paul Fournier, secrétaire-archiviste, Mme Marcel Dumaine, présidente, Mme Emile Abraham, 2e vice-présidente, Mme P.-E. Bisson, 1ère vice-présidente. (Mme Simone Lavallée ne paraît pas sur la photo.)

Mariages

Au Manitoba

WINNIPEG —

Cormier-Trudel

En l'église du Sacré-Coeur, le samedi 25 mai, à 3 h. 30 de l'après-midi, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, bénissait le mariage de M. Gérald Cormier, fils de M. et Mme Henri Cormier, de la paroisse du Précieux-Sang à Norwood, à Mlle Doris Trudel, fille de M. et Mme Armand Trudel, de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe de dentelle, style marquise, avec garniture de paillettes et traine. Son voile, longueur trois quarts, était retenu par une tiare ornée de paillettes. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Lorraine Trudel, et les deux demoiselles d'honneur, Mlles Colette Calvez et Diane Laurin, portaient de longues robes de poult-de-soie bleu azur garnies de dentelle blanche. Des chrysanthèmes ornaient leurs cheveux et une gerbe de chrysanthèmes complétait l'ensemble. La petite bouquetière, Pauline Hudon, était vêtue de la même façon.

MM. Albert Calvez, Jean-Paul Marcoux et Camille Roy étaient garçons d'honneur, et Robert Malo, petit page. MM. Denis Dacquay et Roland Hudon agissaient comme huissiers, tandis qu'Henri Trudel était enfant de choeur.

Au cours de la cérémonie, Mlle Diane Berger exécuta les cantiques suivants: "Que le Seigneur vous unisse", "Cantique nuptial" et "Vivante louange". M. Michel Koryluk touchait l'orgue.

Un souper réunissant 72 convives eut ensuite lieu au Centre St-Louis à St-Boniface et fut suivi d'une réception pour 250 invités.

Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Parmi les invités venus au mariage Cormier-Trudel, on remarquait l'oncle de la mariée, M. Raymond Roy, de la Gendarmerie royale, et son épouse, de Montréal, en visite chez leur mère et belle-mère, Mme S. Roy.

• • •

HAYWOOD —

Rouire-Gautron

Le samedi 4 mai, à 4 h. de l'après-midi, en l'église St-Denis de Haywood, M. l'abbé Florent Labonté, curé, bénissait le mariage de Mlle Noëlla Gautron, fille de Mme Mathilde Gautron, à M. Ronald Rouire, fils de M. et Mme Lucien Rouire.

La mariée fit son entrée au bras de son parrain, M. Joseph-P. Rey. Elle était ravissante dans sa longue robe de dentelle avec traine, et manches se terminant en pointes de lis. Son voile bouffant était retenu par deux fleurs de satin blanc. Son bouquet se composait de fleurs naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorraine Rey et Liliane Badiou, cousines de la mariée, étaient vêtues de longues robes de mousseline de soie rose pêche. Leur coiffure consistait d'un noeud en tissu identique à leurs robes. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Norman Tougas et Michel Viallet, cousins du marié.

La mère de la mariée portait un ensemble aqua avec accessoires beige et bouquet de corsage de roses roses naturelles. La mère du marié avait choisi un ensemble broché blanc avec fleurs jaunes et vertes, souliers et sac à main en cuir vernis noir et bouquet de corsage de roses jaunes.

Après la cérémonie religieuse, les parents se rendirent à la salle pour la réception. M. Arthur Gautron, frère de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Le tout fut suivi d'une soirée dansante où parents et amis se réunirent en grand nombre.

Pour le voyage de noces à Banff, la mariée revêtait un costume aqua avec col de fourrure brun pâle, chapeau aqua, accessoires beige et bouquet de corsage blanc. A leur retour, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

• • •

Desrosiers-Dheilly

En l'église St-Denis de Haywood le samedi 11 mai, à 4 h. de l'après-midi, M. l'abbé Labonté bénissait le mariage de Mlle Roseline Dheilly, fille de M. et Mme Jean Dheilly, à M. Robert Desrosiers, fils de M. et Mme Emilien Desrosiers, de St-Malo.

La mariée fit son entrée au bras de son père et précédée du jeune Pierre Dheilly, petit page. Elle était vêtue d'une longue robe de satin de nylon et taffetas avec corsage et manches en dentelle. Le devant de la jupe, qui ouvrait en manteau, était garni de trois appliques de perles en forme de fleurs. Une longue traine était retenue au dos par une boucle. Son bouquet se composait de roses rouges et de gardénias blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Dheilly, Dianne Deschênes et Gisèle Vandale, portaient de longues robes de satin pêche avec corsage de dentelle blanche. Leurs bouquets comprenaient des roses blanches. MM. Martial Lafantaisie, Georges Dheilly et Paul-Emile Gauthier étaient garçons d'honneur.

Mme Jean Dheilly, mère de la mariée, avait choisi un ensemble, robe et manteau de crêpe turquoise avec petit col de dentelle et accessoires blancs. Des roses pêche composaient son bouquet de corsage. La mère du marié, Mme E. Desrosiers, portait un ensemble de dentelle beige avec chapeau et accessoires assortis. Son bouquet de corsage comprenait des roses pêche.

Parents et amis se réunirent à la salle Mémoriale de Fannystelle pour le repas qui fut servi par les nièces et cousines des nouveaux époux. M. Paul Desrosiers, qui agissait comme maître de cérémonies, porta le toast à la mariée.

Sont venus de loin pour la circonstance: M. et Mme Pierre Dedieu et leur famille, de Dryden, Ont., M. et Mme Paul Desrosiers, de Norway House, Mme Simone Gosselin, de Prince George, C.-B., M. et Mme Daniel Deschênes et leur famille, d'Argyle, Minnesota.

Pour le voyage de noces, les heureux mariés se rendirent chez Mme Dennis Ellchuk (Juliette Dheilly), soeur de la mariée, de Vancouver.

• • •

ST-BONIFACE —

Martin-Gamache

A 4 h. 30 de l'après-midi, le 18 mai, se produisait un événement mémorable qui fit tressaillir les coeurs des parents et amis de M. Jean Martin et de Mlle Laurette Gamache, qui venaient unirent leurs destinées. Les fiancés avancèrent, la main dans la main, vers l'autel, suivis des parents de la mariée, M. et Mme Victor Gamache, de La Broquerie, et M. et Mme Baudu, de la paroisse du Précieux-Sang, représentant les parents de M. Jean Martin.

Au pied de l'autel, les fiancés s'agenouillèrent devant le prêtre, pendant que l'orgue faisait entendre des sons doux et mélodieux. Les paroles du prêtre, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., qui bénissait leur union, trouvaient écho dans le coeur des deux jeunes gens résolus de se donner l'un à l'autre dans la ferveur de leur amour: "Que personne ne sépare ce que Dieu a uni". Les enfants de choeur étaient les frères de la mariée, Roger et Marcel Gamache.

La cérémonie se termina par un repas communautaire où étaient rassemblés tous les oncles et tantes de la mariée, ainsi que plusieurs amis du marié. M. Richard Gamache, de Vancouver, fit un voyage spécial pour venir assister au mariage de sa soeur.

Une soixantaine de convives prirent part au souper et saluèrent les mariés à leur départ pour un voyage de noces à Montréal et à New York.

Les mariés reçurent des télégrammes de M. Laurent Gamache et de sa fiancée, de Montréal, ainsi que de M. et Mme Amren, de Vancouver, et des amis de la mariée.

• • •

LORETTE —

Marcoux-Danylshen

Le samedi 18 mai, M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Shirley E. Danylshen, fille de M. et Mme Walter Danylshen, de Rama, Sask., à M. Guy Marcoux, fils de M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Gerry Danylshen, au son d'une marche nuptiale jouée par Mlle Rita Blom. Elle était ravissante dans une longue robe blanche avec longue traine en poult-de-soie garnie de dentelle de Chantilly et de perles. Son voile bouffant était retenu par une couronne. Son bouquet se composait de roses rouges et d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Georgette Marcoux, soeur du marié, et Patricia Mudry, cousine de la mariée, étaient revêtues de robes longues identiques de couleur orange et portaient des bouquets de roses orange et d'oeillets blancs. Le garçon d'honneur était M. Henry Danylshen, frère de la mariée, de Rama.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle paroissiale où de nombreux invités se réunirent.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

• • •

En Saskatchewan

RADVILLE —

Carles—L'Abbé

Le 25 mai, Mlle Sandra L'Abbé, fille de M. et Mme Germain L'Abbé, unissait sa destinée à celle de M. E. Carles, fils de M. et Mme Marius Carles, de Radville. M. l'abbé N. Marcotte bénit leur union en l'église Ste-Famille.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Radville.

Naissances

Au Manitoba

LORETTE —

Le 17 mai: Rachel et Muriel, filles jumelles de M. et Mme Maurice Therrien, baptisées en l'église de Lorette par M. l'abbé H. Perron, curé, le 26 mai. Parrains et marraines, MM. et Mmes Albert Dubé, de St-Boniface, et Gérard Freynet, de Ste-Anne-des-Chênes, oncles et tantes des enfants.

• • •

HAYWOOD —

Le 11 mai: Michelle, fille de M. et Mme Louis Hébert.

Michèle, fille de M. et Mme Louis Hébert, baptisée le 19 mai. Parrain et marraine, Denis Hébert et Jeannine Rey, frère et cousine de l'enfant.

• • •

STE-AMELIE —

Le 17 mai: une fille à Daniel Neault et à Vivian Tardiff.

• • •

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Le 18 mai: une fille à René Fiset et à Agnès Rodrigue.

Un fils à Lyna Meyer et à Madeleine Philippon, de Gronlid, Sask. Les parents de cette dernière sont M. et Mme Robert Philippon, de la localité.

• • •

LAFLECHE —

Le 27 avril: une fille à M. et Mme Antoine Moser.

Le 27 avril: une fille à M. et Mme Léon Breton.

• • •

WAWOTA —

Le 16 mai: Maurice Hugh, fils de Graham Monro et de Denise Zébière.

• • •

BELLEGARDE —

Une fille à M. et Mme Paul Aimé, baptisée le 26 mai.

Chronique sportive

Fera-t-on un jour la lumière sur l'affaire de Dancer's Image?

par Jacques LEMOYNE

Je n'ai pas trop pris au sérieux les premières accusations portées contre les propriétaires de Dancer's Image et contre l'instructeur et entraîneur Lou Cavalaris. Ne jouissent-ils pas tous deux d'une excellente réputation? Mais depuis quelques jours des rumeurs inquiétantes nous parviennent d'un peu partout dans le monde du turf. Lorsque vous lirez ces lignes, on aura peut-être fait la lumière sur toute l'affaire, mais pour le moment je n'en sais pas encore plus que vous. Cependant, j'ai quelques renseignements qui me paraissent étranges. D'abord le Sports Illustrated parle d'une somme de $50,000 qui aurait pu être impliquée dans cette affaire! Comment, on ne le sait pas? On profite de qui, on l'ignore? mais on parle quand même de cette somme avec assez de certitude pour que cela demande des explications.

Puis il y a le fameux vétérinaire de Dancer's Image. Cet homme demeure à Louisville depuis plusieurs années. Il a déjà eu des démêlés sérieux avec la loi et il a été accusé d'avoir "joué" avec des chevaux. On a dû retirer ces accusations, tandis que d'autres démêlés ont été réglés hors de-cour. Il a même été suspendu il y a plusieurs années pour infractions aux lois du turf. Peter Fuller ne connaissait sans doute pas les antécédents de cet homme, ou alors il a pris une grande chance en l'engageant pour soigner son cheval. Chose certaine, un peu de lumière de ce côté ne ferait pas de tort à Fuller ou à Cavalaris et au monde du turf en général. Remarquez que je ne crois pas à un coup monté. Je pense que les dirigeants de la piste se sont mis dans une mauvaise impasse et qu'ils tentent de s'en tirer le mieux possible en "laissant" sortir tous ces renseignements qui n'ont peut-être aucun lien avec l'affaire. Ils ne veulent pas perdre la face et c'est pourquoi beaucoup de projecteurs doivent maintenant se tourner vers Louisville, et le plus rapidement possible.

De la bière!

On a connu la Guerre des deux Roses, on connait la moins romantique guerre des deux bières! Et cette guerre se fait sur le dos des braves citoyens de Vancouver qui croient encore avoir des chances d'obtenir une équipe de la Ligue Nationale dans leur ville. Les gens de Vancouver ont peu à dire dans tout cela; le département des ventes d'une brasserie ne se fait pas trop d'illusions sur sa cote dans le moment mais, dit-on, il y a des choses qui s'oublient. A Vancouver, personne ne se fait d'illusions: la brasserie Molson veut protéger son monopole et empêcher la brasserie Labatts de lui faire de la concurrence avec le hockey. Labatts vient de s'acheter une équipe, moins reluisante que celle des Canadiens, mais quand même capable d'évoluer dans la Ligue Nationale. Labatts veut voir cette équipe jouer à Vancouver et donc récolter sa part de la manne publicitaire qui tombe de la télévision.

La brasserie Molson possède une équipe dans la Ligue Nationale. Cette équipe se défend assez bien et a de plus servi admirablement les doubles visées des Molson: vendre de la bière avec une équipe gagnante! Il semble, si on en juge par les statistiques, que la bière va aussi bien que le hockey. Alors pourquoi laisser un compétiteur entrer dans la danse? Personne ne lui a demandé de le faire, sauf les gens d'Oakland qui étaient à deux doigts de la faillite. Oakland veut transférer son équipe à Vancouver. Les Canadiens s'y opposent par l'entremise des Canucks de Vancouver qui s'y opposent en déclarant publiquement qu'il n'y a rien qu'ils aimeraient mieux que de voir Vancouver représenté dans la Nationale. C'est compliqué et on ne réglera pas cela du jour au lendemain!

Pas mort!

Le hockey refuse avec obstination de quitter les pages sportives. Après la querelle des brasseries, querelle qui a encore ses échos dans la presse du Canada et des Etats-Unis, voilà que l'équipe nationale du Canada se met en frais de faire du bruit elle aussi. Les dirigeants de ce club déclarent qu'ils vont éprouver beaucoup de difficulté à recruter des joueurs l'an prochain; que l'intérêt semble à la baisse et que l'argent manque. Il y a une solution assez simple à cela. Cessons de participer à ce travesti de sport amateur et attendons que le hockey international fasse comme le tennis et le ski. A ce moment-là, nous pourrons en venir à une entente avec les clubs professionnels et recruter assez de bons joueurs pour bien représenter le Canada aux championnats du monde. Mais si on insiste pour recruter des amateurs, c'est encore vers les universités qu'il va falloir se tourner, puisque le gouvernement ne veut pas prendre les choses en main.

Il est inutile d'enguirlander les gens qui s'occupent de l'aptitude physique et des sports au pays. Ils n'ont aucun programme à offrir et s'ils font des dons généreux, c'est que le lobby en faveur du hockey est fort. La formule du Père Bauer offrait des éléments intéressants; il aurait fallu l'améliorer, mais on ne l'a pas voulu en des milieux où on aurait pu agir. Nous récoltons donc les fruits de notre inertie gouvernementale et il ne faut pas s'attendre à ce que les gens d'un Ministère agissent s'il n'y a pas de pressions de faites dans le public. Or, pour ce qui est de l'équipe nationale, on n'y pense qu'à la veille des tournois. Ça ne représente pas le hockey pour nous et c'est pourquoi nous nous y intéressons si peu, ou pas du tout. Durant ce temps, les autres pays "trouvent" des solutions alors que nous nous alimentons 10 villes des Etats-Unis avec nos joueurs et ne songeons même pas à installer des clubs professionnels dans les principales villes de notre pays.

L'Organisme de survivance dit:

Il est préférable que des plans de survivance soient bien établis et de ne pas avoir à s'en servir, que d'en avoir besoin et de n'en pas avoir.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

La Broquerie

Va-et-vient

M. Richard Gamache, instituteur à Burnaby, C.-B., était de passage dans sa famille à l'occasion du mariage de sa soeur, Laurette.

Mme Gualbert Nadeau, accompagnée de M. et Mme Maurice Gaudette, de St-Boniface, faisait un voyage en Colombie-Britannique tout dernièrement. Ils visitèrent M. et Mme Paul Nadeau, à Westminster. La température clémente de la Côte du Pacifique leur permit de visiter l'Ile de Vancouver et Victoria.

M. et Mme Arthur Boily, accompagnés de M. et Mme Alphonse Michaud, de Ste-Anne, sont de retour d'une tournée à Calgary, Banff et Edmonton, Alta. En passant à Regina, Sask., ils s'arrêtèrent saluer la Rév. Sr Véronique au Monastère du Précieux-Sang, soeur de M. Boily.

M. et Mme Noël Fournier se rendaient à Minneapolis, Minnesota, en fin de semaine dernière, pour assister au mariage de leur cousine.

Malade

Heureuse convalescence à Mme Olivier Normandeau qui a fait un court séjour à l'hôpital Ste-Anne.

Thé missionnaire

Le thé organisé par les Chevaliers de Colomb et les dames de la paroisse, pour venir en aide aux missions du R. P. Louis Vielfaure, P.B., fut couronné d'un vrai beau succès.

Les paroissiens sont venus nombreux; ce qui encourage le missionnaire à retourner en Afrique, car il ne part pas comme individu seulement, mais comme représentant de toute une communauté qui le soutient moralement et matériellement. Parmi les gens qui ont répondu à l'invitation, on remarquait des parents et amis de Ste-Anne, Lorette, Ile-de-Chênes, St-Boniface, Otterburne, Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste.

Le résultat du tirage fut comme suit: 1er prix (tapis), Raymond Simard, de Ste-Anne; 2e prix ($15.00), Ernest Fréchette, de La Broquerie; 3e prix ($5.00), Jean Balcaen, de La Broquerie.

Le R. P. Louis Vielfaure, P.B., désire exprimer sa gratitude envers les organisateurs de ce thé missionnaire pour leur initiative et leur dévouement. Il remercie du fond du coeur tous les paroissiens de La Broquerie ainsi que tous les parents et amis des paroisses environnantes pour leur grande générosité envers les missions. Soyez assurés que la somme rondelette recueillie à cette occasion permettra au Père d'accomplir beaucoup dans sa mission de Kasama. Encore une fois, merci à tous.

Pour ceux qui seraient intéressés, vos offrandes sont toujours les bienvenues à l'adresse suivante: R. P. Louis Vielfaure, P.B., Lubushi Seminary, Kasama P.O., Zambia, Africa.

La vie au Petit Séminaire

Le jeudi 9 mai, Mgr Antoine Hacault, recteur du Collège, venait prendre le souper en compagnie des prêtres de la maison et de nos quatre étudiants de Belles-Lettres. Après le souper, Mgr Hacault, Charles Roy, Donald Foidart, Charles Provost et Paul Rémillard ont poursuivi leur entretien sur les différents aspects du cours universitaire.

Le samedi 11 mai, quatre gars du Petit Séminaire ont participé à "la marche des millions". Bertrand Lesage, Normand Parent et Claude Dubois ont parcouru les 35 milles. Denis Fillion en a complété 16. Nos félicitations!

Un projet pensé, préparé et réalisé uniquement par nos élèves eut lieu mercredi le 15 mai. Il s'agissait d'un marcheton de 15 milles "Opération 2000". Le but premier du projet était de recueillir un montant nécessaire à la construction de nouvelles bandes d'une patinoire. Aussi, le second but est de répondre aux besoins ordinaires de nos trois comités et de nos treize sous-comités. Ce fut un véritable succès grâce au bel esprit du groupe.

Notre saison de balle dure s'est officiellement ouverte le mardi 21 mai, alors que nos élèves d'éléments allaient rendre visite à leurs confrères du Collège. Ce fut une belle victoire pour les nôtres au compte de 8 à 6. Notre équipe était composée de Paul Dufresne, lanceur, Ronald Comeault, receveur, Léo Charrière, 1er but, Normand Gautron, 2e but, Joël Gosselin, 3e but, Jean Bilodeau, arrêt court, Conrad LaFleur, champ droit, Gabriel Lambert, champ centre, et Marc Roy, champ gauche. Notre même club recevait, le mercredi 22 mai, un autre club du Collège. Cette fois, ce fut une victoire de 5 à 3 en faveur du Collège. Enfin, le samedi 25 mai, une autre partie avait lieu ici entre les deux mêmes clubs. Résultat: 4 à 4. C'est donc dire que nous pouvons nous attendre à une série chaudement disputée jusqu'à la fin. L'instructeur de notre club est Marcel Marion.

Voici maintenant les événements principaux que nous aurons d'ici la fin de l'année:

Le mercredi 29 mai, grande compétition sportive entre les étudiants du Collège, du Juniorat et du Petit Séminaire. Il s'agit de notre journée de "piste et pelouse".

Le dimanche 9 juin, à 8 h. p.m., nous aurons notre "soirée de fin d'année". Cette année nous voulons rendre hommage à nos gars de Belles-Lettres. Cette soirée comprendra des scènes théâtrales présentées par des élèves de chaque classe. Il y aura également la proclamation des prix aux méritants.

Enfin, le samedi 15 juin, il y aura au Collège la proclamation des prix scolaires. C'est alors que se terminera une autre année au Petit Séminaire.

Cette chronique est la dernière d'ici septembre prochain. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier les responsables de "La Liberté et Le Patriote" de nous avoir offert les colonnes du journal. Par ce moyen, nous avons voulu informer des différentes activités de la vie du Petit Séminaire. Au revoir et à septembre prochain.

Le chroniqueur

St-Laurent

Boite à chansons

Le vendredi 24 mai, à l'Institut Collégial de St-Laurent, les jeunes se réunissaient pour une deuxième boite à chansons. Le thème était "L'Ile à Go-Go". C'était très convenable pour l'occasion.

La soirée fut divisée en deux parties. Dans la première partie, les jeunes dévoilèrent leurs divers talents par leur participation, puis il y eut ensuite chansons à répondre, dirigées par Mme Ben Kobrakovich, Mlle Andréa DeLaronde et M. Nap. Langelier. La deuxième partie comprenait une soirée dansante.

Grand merci aux responsables de cette organisation. Le tout en fit une très belle soirée.

Çà et là

MM. Yvon Perrault et Laurent Kerbrat ont visité MM. et Mmes Jean-Louis Derrien, Raymond Abgrall et Louis Abgrall (fils), ainsi que M. Hervé Derrien, à Vancouver, C.-B. M. Yvon Perrault, visita aussi ses soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Creusot, à Agassiz, C.-B. A son retour, Yvon passa une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Kuechle, à Regina, Sask. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme François Gratton et leurs enfants sont allés visiter leur fille, Soeur Monique Gratton, S.N.J.M., à Winnipeg.

Mlle Rita Gratton est en visite chez ses parents, M. et Mme F. Gratton.

Mme Hélène Combot a passé la fin de semaine chez ses fils et bru, M. et Mme Marcel Combot, à Winnipeg. Elle a aussi visité M. et Mme Edmond Coutu et Mme Jeanne Combot.

M. et Mme C. Bérard et leurs enfants, de St-Boniface, ont visité Mme A. Fontaine et M. et Mme Henri Combot.

Le Frère Guy Lavallée, O.M.I., de Winnipeg, était de passage chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alex DeLaronde.

M. et Mme Clifford Cowie, de Dauphin, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme A. DeLaronde.

Prompt rétablissement à M. Hervé Kerbrat, d'Agassiz, C.-B., qui a passé quelque temps à l'hôpital de Vancouver.

Aubigny

Bazar

Le bazar qui eut lieu dernièrement remporta un beau succès. En plus des paroissiens, on remarquait la présence de M. l'abbé L.-J. Caron, du R. F. Paul Sorin, P.B., et de sa soeur, religieuse Fille de la Croix, et plusieurs autres religieuses, ainsi que de quelques parents et amis venus de l'extérieur. Ce bazar se termina par un feu d'artifice, symbolisant la chaleur et l'amitié qui caractérisaient cette fête paroissiale.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques et leur aumônier désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de ce bazar.

Universitaires

Les universitaires suivants ont terminé leur année d'étude: Esther Roy, Rolande, Madeleine et Louis Ritchot. Mlle Ether Roy, qui a obtenu son baccalauréat ès Arts, s'est envolée vers Nelson House pour y enseigner jusqu'à la fin de juin. Elle projette retourner à l'université en vue de son baccalauréat en Education. Mlle Madeleine Ritchot, qui a obtenu son baccalauréat en Education, enseigne à Churchill. Mlles Madeleine et Rolande Ritchot et M. Louis Ritchot désirent retourner à l'université pour y poursuivre leur baccalauréat ès Arts.

Ces jeunes ont tous fait leurs études élémentaires aux petites écoles de la localité. Félicitations et bon succès à tous ces jeunes.

Va-et-vient

M. François Ritchot, qui a loué le garage Esso de M. Marcel Caron, est maintenant le nouveau garagiste au service des gens de la localité.

Mmes François Palud et Louis Guillou représentaient la section paroissiale St-Antoine d'Aubigny au congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Lorette le 18 mai.

M. et Mme Yvon Sorin et leurs deux enfants se sont rendus à Edmonton où ils visitèrent les familles Moreau.

M. et Mme Gérald Guillou sont retournés à Saskatoon, Sask., après un court séjour parmi leurs parents et amis.

Mlle Marie Chartier, hospitalisée à Morris, est revenue au foyer.

L'Association des Gérants des Caisses populaires du Manitoba

Bonne chance aux organisateurs du Rallye des Canadiens français du Manitoba. Nous avons tous eu l'occasion d'exposer nos problèmes. Les solutions ne seront pas faciles. Espérons qu'elles seront réalisables. En attendant, nous souhaitons à ces importantes assises, tout le succès possible.

M. Joseph Chabalier quittera sous peu le Manitoba pour le Québec. A cette occasion, notre Association est heureuse d'offrir à M. et Mme Chabalier et à leur famille, ses meilleurs voeux. L'on se souvient qu'en tant qu'inspecteur du Département, M. Chabalier nous donna quatre cours d'études sur l'Acte des Caisses Populaires du Manitoba.

AVIS IMPORTANT

Pour permettre au comité qui organise l'assemblée annuelle du 6 juin de savoir avant le lundi 3 juin, le nombre de places pour le banquet, nous comptons sur la coopération des Caisses. Nous accepterons les frais de votre appel si vous signalez 233-6941. Si vous préférez, vous pouvez écrire à: L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba, Casier postal 52, St-Boniface 6, Man.

Communiqué



Les jeunes artistes du Cercle Molière qui figureront prochainement dans la présentation de "Jacques ou la Soumission" d'Ionesco apparaissent ici dans cette photo plutôt originale: de gauche à droite, Carmelle LeGal, Alphonse Tétreault, Irène Mahé (assise), Francis Fontaine et Marjolaine St-Pierre, Claude Dorge et Jeannette Arcand.

☆ ☆ ☆

Le Cercle Molière invité à...

(Suite de la première page)

prennent part un partage d'expériences et une source d'enrichissement mutuel.

Deux présentations à St-Boniface au début de juin

Avant son départ pour Montréal, on a tenu à présenter de nouveau au public manitobain ses deux pièces d'Ionesco, "Jacques ou la Soumission" et "Délire à Deux". Ceci pour satisfaire ceux qui n'ont pu assister aux représentations de la fin-mars et aussi pour accumuler des fonds en vue d'aider à défrayer les dépenses encourues pour le voyage de la troupe et le transport des accessoires.

La distribution comprendra Carmelle LeGal (proclamée deux ans de suite la meilleure comédienne du festival), Irène Mahé (qui remplace Julie Guilbault partie en vacance), Michèle Veilleux, Alphonse Tétrault, Daniel Proteau, Claude Dorge (meilleur acteur de soutien au dernier festival), Francis Fontaine (à la place de Jacques Bernard qui a quitté le Manitoba), Jeannette Arcand, Marjolaine St-Pierre (qui reçut une mention honorable au festival), Jean-Louis Hébert et Monique Hébert. Les costumes ont été dessinés par Madame Pauline Boutal et les décors par Christiane Le Goff, l'éclairage sera réglé par André Mahé et le maquillage et le masque sont de Nadine Kelly (le Cercle Molière recevait également le trophée attribué à la meilleure présentation visuelle).

Les représentations auront lieu au Centre culturel de Saint-Boniface les 14 et 15 juin. Elles commenceront à huit heures et demie précises. Les organisateurs font savoir que les spectateurs devront arriver à temps car on ne laissera personne entrer avant l'entr'acte, une fois la première pièce commencée, les retardataires étant toujours une cause de dérangement au théâtre mais plus encore dans une salle comme celle du Centre culturel. On a dû prendre cette mesure dans l'intérêt même des spectateurs.

L'Ecole française dans l'Ouest...

(Suite de la première page)

comme celle "où l'on enseigne en français toute la journée, où l'ambiance est française", M. Gauthier a déclaré: "Cette école dans l'Ouest, sauf de très rares exceptions, n'existait pas hier, elle n'existe pas aujourd'hui. Pour demain, c'est une utopie!"

M. Gauthier s'est expliqué en démontrant qu'à l'exception de l'école française de Saskatoon et du Collège de St-Boniface, toutes deux institutions privées, nulle part on ne trouve dans les écoles publiques plus de 50 pour cent de l'enseignement en français, que la préparation pédagogique des professeurs à l'enseignement en français est pratiquement inexistante, et que dans tout l'Ouest, alors que la loi devient plus large, le pourcentage des élèves qui profitent des cours de français et de l'enseignement en français diminue d'année en année.

Les changements aux lois sont-ils suffisants?

Après ce tableau d'ensemble sur la situation actuelle, le président de l'AECFM s'est demandé si l'enseignement en français que l'on consent aujourd'hui et que des changements aux lois permettront d'augmenter demain, suffira à faire des enfants des Canadiens français et à favoriser l'épanouissement des communautés francophones de l'Ouest.

Il a répondu sans détours: "Non seulement la vie française ne s'épanouira pas, mais elle se détériorera à une allure encore plus accélérée dans les dix prochaines années!"

Cette déclaration, que M. Gauthier a voulue réaliste, n'eut pas l'heur de plaire à tous les congressistes qui l'ont trouvée plutôt négative et pessimiste.

Le représentant manitobain termina son rapport en proposant des remèdes.

Les remèdes

Selon M. Gauthier, le plus grand problème réside tout d'abord dans l'apathie du peuple. Les commissaires ne peuvent plus régler les problèmes scolaires tout seuls. Il faut qu'ils arrivent à faire vouloir au peuple francophone de les régler avec eux.

"Cessons enfin, nous de l'Ouest, de croire que nous n'avons droit qu'à des miettes. Disons-nous que nos gouvernements provinciaux et fédéral ont une responsabilité envers nous. Inspirons-nous des recommandations de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Coordonnons nos forces, frappons à la porte, frappons tant qu'on ne nous ouvrira pas, retournons tant qu'on ne nous écoutera pas. Exposons clairement nos besoins, disons aussi à nos gouvernants que par nos propres forces nous ne pouvons plus nous épanouir, que nous avons absolument besoin de leur collaboration...

"Ne nous berçons plus d'illusions! Ne lâchons pas non plus!", de conclure M. Gauthier. Et il fit appel aux représentants de l'Est de ne pas laisser tomber leur support à la collectivité francophone de l'Ouest.

La semaine à la Législature

(Suite de la première page)

L'assurance-hospitalisation

M. Laurent Desjardins a déploré le manque de responsabilité du gouvernement dans le domaine de l'assurance-hospitalisation (en augmentant la prime de 80 pour cent sans considération aucune pour les moyens du citoyen) et du programme de soins médicaux (au sujet duquel le gouvernement n'a rien présenté de favorable aux citoyens de la province).

Le ministre de la Santé a répondu que le projet de loi 102 sera très flexible et qu'il prévoit de nouvelles formules d'assurances volontaires.

Divers députés y allèrent de leur solution au sujet de ce programme tant controversé de l'assurance médicale ("Medicare").

Les routes et chaussées

L'état des routes desservant des régions comme St-Pierre, St-Malo, Larochelle, Letellier fut exposé devant la Chambre et l'on accusa le gouvernement de recourir à de mauvaises méthodes pour la construction des routes. Comment expliquer autrement qu'elles se détériorent si rapidement?

Taxes, taxes, taxes

Selon M. Tanchak, le premier ministre de la province n'a pas tenu sa promesse d'empêcher l'augmentation des taxes. On connait, depuis, une augmentation de la taxe foncière, des taux de l'électricité, de la prime d'assurance-hospitalisation...

A M. Patrick qui affirmait que les taxes effrayaient les entreprises financières et les forçaient à construire ailleurs, M. Beard a répondu qu'à la vue des projets de la firme Richardson et du CN il ne trouvait pas sujet à trop d'inquiétude!

Un réfractaire dans le camp conservateur

M. Johnston, représentant conservateur de Churchill, a pris ses propres collègues à parti pour leur inaction devant la situation déplorable qui afflige les habitants de Churchill. Il vote contre le gouvernement à ce sujet.

Planification et Métro

Le projet de loi 49 portant sur le partage des responsabilités dans la planification urbaine fut encore l'objet de débats prolongés, surtout en raison de la proposition du ministre des Affaires municipales qui demandait que la question fût renvoyée à un comité.

Histoire macabre

M. Petursson a demandé plusieurs questions au sujet de ce qu'il arrivait des cadavres après les études anatomiques: à qui appartient le corps après la mort? qui peut en disposer? peut-on disposer de son corps par testament? M. Petursson s'inquiète beaucoup de cette affaire, surtout en cette époque de greffes d'organes!

Pour terminer sur une note plus gaie, on annonça en Chambre que le Festival canadien d'Art dramatique se tiendra à Winnipeg en 1970!

Ste-Agathe

Noces d'argent

Le samedi 18 mai, M. et Mme Aimé Robert fêtaient leurs noces d'argent à la demeure de M. Edouard Dumesnil. Quelque 30 personnes se rassemblaient pour un souper en l'honneur des jubilaires. Soeur Léonne exprima les félicitations et les bons souhaits de tous aux héros du jour. A l'intention de Soeur Marie-Paule, Oblate à Cold Lake, Alta, seul membre de la famille absent, on enregistra le tout sur ruban magnétique afin qu'elle puisse au moins jouir un peu de la fête familiale.

Rallye du Manitoba

Le mercredi soir 22 mai, après la messe des Rogations, une assemblée locale du Rallye du Manitoba français avait lieu en l'auditorium de l'Institut collégial. M. Lucien St-Vincent, qui ouvrit l'assemblée, présenta les membres du comité: Mmes Léopold Baudry et Alice Labelle, MM. Aimé Delaquis, Hector Bahuaud, L.-D. Nolette, Richard Dorge, Gaston Brémault, Mmes Doris Lemoine et Paul Aubry, MM. Emmanuel Lemoine, Gustave Lévesque, André Courcelles, Mme L.-D. Nolette et lui-même. Parmi ceux-ci, on choisit comme délégués: M. L. St-Vincent, Mmes L. Baudry et A. Labelle. Cette dernière, secrétaire de l'assemblée, donna un compte rendu de l'assemblée tenue récemment.

En plus de s'occuper des affaires du Rallye, on forma un comité d'étude en vue de l'organisation d'une Chambre de Commerce. En font partie: MM. H. Bahuaud et L.-D. Nolette, M. l'abbé A. Couture, curé, Mme D. Lemoine et la principale de l'école.

Le comité du Rallye se divisa ensuite en groupes pour répondre à un questionnaire.

Çà et là

Le dimanche après-midi 26 mai, M. D. Livingston, de Morden, candidat libéral au fédéral pour le comté de Lisgar, venait rencontrer les électeurs de Ste-Agathe à la salle de la Légion. Il était accompagné de son épouse, d'une de leur fille, de M. et Mme Marcel Roch et de leurs trois enfants, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Sincères condoléances à Mme Auguste Péloquin qui vient de perdre sa mère, Mme David Lemire, le 22 mai, ainsi qu'à M. Léopold Lemoine à l'occasion du décès de son frère, Roland, survenu à St-Boniface le jeudi 23 mai.

M. Gilbert Van Daele, ancien hôtelier de Ste-Agathe, est décédé le dimanche 19 mai. Son service eut lieu en l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface le vendredi 24 mai.



Le R. P. Pierre Proteau, le premier Père Blanc originaire de la paroisse de St-Pierre-Jolys, sera ordonné prêtre en sa paroisse natale le 15 juin prochain. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, présidera la cérémonie. Le Père Proteau est le fils de M. et Mme Emile Proteau, de St-Pierre. Il fit ses études secondaires d'abord au Juniorat de St-Boniface, puis au Collège Mathieu de Gravelbourg. Entré chez les Pères Blancs en 1963, il vient de terminer ses études théologiques au scolasticat d'Eastview, Ont.

Lorette

Malades

Prompt rétablissement à M. Victor Carbonneau, Irène Bohémier, Michelle Jeanson, P. Hamel, de Lorette, ainsi qu'à M. Léon Landry, autrefois de Lorette, hospitalisés.

25e anniversaire de mariage

Le samedi 25 mai, les parents et amis de M. et Mme Arthur Landry se réunirent en l'église paroissiale pour assister à une messe d'actions de grâce à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Une soirée dansante suivit à la salle paroissiale, sous la direction de l'orchestre de William Danylchuk.

Les jubilaires firent leur entrée à la salle accompagnés de leurs enfants: Yvonne (Mme Dan Romaniuk), Roland, Philippe, Annette, Monique et Luc.

M. Edouard Manaigre agissait comme maître de cérémonies. La fille des jubilaires, Yvonne, lut une adresse exprimant la gratitude de toute la famille envers leurs dévoués parents, qui se sont beaucoup sacrifiés pour donner à chacun une bonne éducation et les rendre heureux.

M. et Mme Landry remercièrent leurs enfants pour l'organisation de cette belle fête, ainsi que les parents et amis pour leurs bons souhaits et pour les cadeaux reçus.

Municipalité Rurale de TACHÉ

AVIS PUBLIC

SELON LA LOI MUNICIPALE

Avis est donné par les présentes que le Règlement no 1169 de la Municipalité rurale de Taché sera soumis au vote des contribuables du District local d'amélioration no 1 (Lorette) dans ladite Municipalité rurale à l'heure et à l'endroit décrits ci-dessous.

Le but dudit règlement no 1169 est de pourvoir au coût de la construction d'un réseau d'égouts collecteurs qui sera construit et installé dans le district local d'amélioration no 1 (Lorette). Le coût total est estimé à $135,000.00 devant être financé par l'émission de débentures au montant total de $135,000.00 et portant intérêt à 7% par année, et venant à échéance selon les conditions du Règlement no 1169, le 1er jour de décembre de chacune des années de 1968 à 1988, les deux dites années étant incluses.

Le vote des contribuables ayant droit de vote sur ledit Règlement no 1169 aura lieu le lundi 17e jour de juin 1968, entre dix (10) heures de l'avant-midi et neuf (9) du soir, heure avancée, à la salle municipale de la Municipalité rurale de Taché.

Le secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché sera présent à ladite salle municipale le vendredi 14e jour de juin 1968, entre dix (10) heures de l'avant-midi et onze (11) heures de l'avant-midi, heure avancée, dans le but de nommer, si requête en est faite, une personne qui sera présente au bureau de scrutin pour représenter les personnes intéressées audit Règlement et désirant en assurer l'adoption et le même nombre sera présent au bureau de scrutin dans le but de représenter les personnes intéressées et désirant en empêcher l'adoption.

Le secrétaire-trésorier de ladite Municipalité rurale de Taché sera présent à son bureau de la Municipalité rurale de Taché au Manitoba, à dix (10) heures de l'avant-midi, heure avancée, le mardi 18e jour de juin 1968 afin de faire le compte des votes pour ou contre ledit Règlement.

La copie originale dudit Règlement no 1169 dûment approuvé par la Commission municipale du Manitoba est classée au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché et peut être examinée par tous les intéressés durant les heures de bureau.

DONNE à la Municipalité rurale de Taché, en la province du Manitoba ce 13e jour de mai 1968.

Secrétaire-trésorier,
E.-J. Laurin,
Municipalité rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE

PUBLIC NOTICE

UNDER THE MUNICIPAL ACT

Notice is hereby given that By-Law No. 1169 of the Rural Municipality of Tache will be submitted to a vote of the ratepayers of Local Improvement District No. 1 (Lorette) in the said Rural Municipality at the time and place herein described.

The purpose of the said By-law No. 1169 is to provide for the cost of the construction of a sewage collection and disposal system to be constructed and installed in the Local Improvement District No. 1 (Lorette) at a total estimated cost of $135,000.00, the said project to be financed by the issuance of debentures in the total sum of $135,000.00 bearing interest at 7% per annum and shall mature in accordance with the maturities shewn on said By-law No. 1169 on the 1st day of December in each of the years 1968 to 1988 both inclusive.

The vote of the ratepayers entitled to vote on the said By-law No. 1169 shall be taken on Monday, the 17th day of June, 1968, between the hours of ten (10:00) o'clock in the forenoon and nine (9:00) o'clock in the afternoon of the said day, Daylight Saving Time, at the Municipal Hall in the said Rural Municipality of Tache.

The Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Tache will attend at the said Municipal Hall on Friday, the 14th day of June, 1968, between the hours of ten (10:00) o'clock in the forenoon and eleven (11:00) o'clock in the forenoon, Daylight Saving Time, for the purpose, if requested, of appointing one person to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of promoting the passing of the said By-law and a like number to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of opposing its passing.

The Secretary-Treasurer of the said Rural Municipality of Tache shall attend at his office in the Rural Municipality of Tache in Manitoba, at the hour of ten (10:00) o'clock in the forenoon, Daylight Saving Time, on Tuesday, the 18th day of June, 1968, to sum up the number of votes for and against the said By-law.

The original of the said By-law No. 1169 duly approved by The Municipal Board of Manitoba is on file at the office of the Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Tache and may be examined by all interested parties during office hours.

DATED at the Rural Municipality of Tache, in the Province of Manitoba, this 13th day of May, A.D. 1968.

Secretary-Treasurer,
E. J. Laurin,
The Rural Municipality of Tache.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Éveille-matin
6.40—Nouvelles-éclairs
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.3—Nouvelles et sports
7.—Réveille-matin
7.5—Nouvelles
00—Réveille-matin
15—Chez Miville
00—Nouvelles
10—De tout et de rien
00—Nouvelles
05—Le dire, c'est mieux
30—Joyeux Troubadours
.00—Nouvelles
.05—Divertissement
.16—Les visages de l'amour
.30—Présent
2.00—Radio Journal
2.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Nouvelels, commentaires et sports
5.30—Tous les garçons les filles (5 h. 30 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Les affaires de l'Etat ou Vedettes
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MERCREDI

7.30—Musique du bon vieux temps
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

JEUDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Studio d'essai
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

VENDREDI

7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

SAMEDI

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Samedi
6.40—Nouvelles-éclairs
6.43—Radio Samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Radio Samedi
8.00—Radio Journal
8.05—Radio Samedi
8.25—Nouvelles
8.30—Au temps du 78
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
9.05—Radio Samedi
10.00—Nouvelles
10.05—Radio Samedi
11.00—Nouvelles
11.05—Radio Samedi
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Radio Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio Samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio Samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Radio Samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
5.00—Radio Journal
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio Samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio Samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles
12.08—Fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Bel Canto
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—Symphonie du soir
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

M. Gérard-A. Therrien, anciennement de Lorette, vient d'obtenir sa maitrise en Sciences agricoles. M. Therrien fit ses études primaires à Lorette, ses études secondaires au collège d'Otterburne et obtint son baccalauréat ès Sciences de l'Université du Manitoba en 1959. Il fut agronome du district de Starbuck jusqu'à 1961, puis de St-Pierre jusqu'en 1965 et retourna ensuite aux études en vue de l'obtention d'une maitrise ès Sciences. Il est actuellement à l'emploi de la province du Manitoba avec bureau à St-Pierre comme premier agent du service d'extension et spécialiste en administration de la ferme pour les régions de Beauséjour, St-Pierre, Steinbach et Vita. Il est membre de l'Institut d'agrologie du Manitoba et de l'Institut d'agriculture du Canada.

M. Therrien, fils de Mme Rosa Therrien, de Lorette, épousa Mlle Jeanne Robidoux, de St-Pierre, en 1962, et est père d'un fils, Jacques.

Le Manitoba hôte du Festival d'art dramatique du Canada en 1970

L'exécutif du Festival dramatique du Canada a donné à l'unanimité son consentement à l'acceptation de l'invitation de la province du Manitoba de participer aux fêtes de l'"Esprit de 70" en tenant ses finales nationales au Manitoba pendant son année centenaire.

Le président du Festival, M. Donald W. McGibbon, de Toronto, dit: "Le Festival d'art dramatique du Canada est fier de savoir que les Finales de 1970 aideront à honorer la fille ainée de la Confédération".

En faisant l'invitation au nom de la région manitobaine du F.A.D., M. Vaughan L. Baird, C.R., de Winnipeg, dit: "Le gouvernement du Manitoba se rend compte que le Festival d'art dramatique du Canada a grandement contribué à la vie culturelle du Canada et que tous les Manitobains considéreront les Finales nationales comme le point de mire des fêtes de leur année centenaire". M. Baird ajouta: "En adoptant le thème "Esprit de 70", nous reconnaissons que le véritable esprit de tous les Manitobains est un ardent désir de progrès non seulement pour le Manitoba mais pour le Canada tout entier.

Haywood

Va-et-vient

Le dimanche 12 mai, Mme Bergeron eut la visite de ses enfants, Mme Florence McMillan, de Portage-la-Prairie, et Lucien, de St-Boniface. Le mardi, elle se rendit chez sa fille, Mme Juliette Deslauriers, de Headingley.

Mme Georges Tougas, de Bracebridge, Ont., est venue pour le mariage de son neveu, M. Ronald Rouire. Elle en profita pour visiter des parents à Haywood, Winnipeg et St-Norbert.

Mme Philias Poirier visita ses enfants de Winnipeg, dernièrement.

St-Norbert

Réception de diplômes

Les gens de St-Norbert sont fiers d'avoir parmi eux plusieurs jeunes qui reçurent des diplômes de l'Université du Manitoba. Bacheliers ès Arts: Mlle Paulette Pineau, fille de M. et Mme Pierre Pineau; Mlle Nicole Dubuc, fille de M. et Mme Charles Dubuc; Mlle Yvette Dupuis, fille de M. et Mmo Emmanuel Dupuis (maintenant de St. Catharines, Ont.); Soeur Elisabeth (née Pearl-M. Gervais), coordinatrice des langues pour la Division scolaire de la Rivière-Seine; Mlle Pauline Lord, fille de M. et Mme François Lord; M. Neil Dowbiggin, fils de M. et Mme Wilf Dowbiggin. Maitrise ès Arts: M. Michel-Denis Lagacé, fils de M. et Mme Gérard Lagacé. Bacheliers en Education: MM. Hubert Bosc, B.A., et Edouard Labossière, B.A., instituteur à l'Institut collégial St-Norbert.

Félicitations

Félicitations à Mlle Angèle Champagne et Mme Marguerite Arnal, qui ont obtenu leur diplôme d'infirmière pratiquante.

Soirée dramatique

Le groupe Théâtre St-Genèse du Club communautaire de St-Norbert présentera une soirée dramatique le vendredi 31 mai et le samedi 1er juin en l'auditorium de l'école élémentaire, 900, rue Ste-Thérèse, à 8 h. du soir. Le numéro principal au programme sera une pièce en un acte "Six who Pass While The Lentils Boil", suivie d'un programme très intéressant pour tous. On peut se procurer les billets soit à l'entrée, soit des membres du groupe ou de l'exécutif du Club. Tous sont bienvenus.

Réunion de la L.F.C.

Vingt-neuf membres étaient présents à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le 15 mai en la salle Ritchot après la messe de 7 h. 30 célébrée par M. l'abbé G. Dionne. L'aumônier, M. l'abbé L. Couture, récita la prière de la Ligue, puis Mme Louis Kenny, dirigeant sa première assemblée, souhaita la bienvenue à tous et adressa des mots de remerciement à Mme R. Provost, sortante.

Procédant immédiatement à la section affaires, il y eut une période de discussions et de résolutions sur divers points d'intérêt. On insista sur la nécessité de la coopération de chacun des membres pour faciliter la tâche des responsables des différents projets du programme de l'année.

Mme A. Roy, qui se chargera du programme "Aux malades", serait reconnaissante si vous pouviez lui faire parvenir les noms de vos malades hospitalisés.

Puisque la vente du livre de recette "The Best Yet", projet centenaire de l'année 1967, a connu un éclatant succès, on décida d'en faire imprimer un certain nombre, sous la direction de Mme R. Provost.

M. l'aumônier fit la lecture de quelques passages du livre "Peuple de Dieu en marche", suivie d'une période questions et réponses dans le but d'obtenir les impressions de chacune. Sous l'habile direction de Mme Aimé Bourgeois, on traça ensemble le programme spirituel pour l'année. Mme C. Dupuis accepta la charge de présidente de ce programme.

On délibéra ensuite sur la nécessité que chacune se dévoue pour le succès de la Ligue, sous la devise "Cherchons ensemble".

La prochaine assemblée se tiendra le 19 juin. Espérons que tous les membres, ainsi que celles qui désirent faire partie de la Ligue, seront présents. Une retraite fermée aura lieu à Villa Maria du 14 au 16 juin.

Un délicieux goûter, servi par Mmes A. Dowinsky et L. Rey, clôtura cette agréable réunion.

Le samedi 18 mai, l'aumônier et neuf membres de la Ligue se rendirent à Lorette pour le congrès annuel qui, malgré la température inclémente, fut un grand succès.

Remerciements

Les familles Robert et Dufort désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières, offrandes de messes, cartes, etc., à l'occasion du décès de Mme Yvonne Goffart.

St-Léon

Remerciements

Les frères et soeurs de M. Stanislas Fortier désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et au service funèbre, par offrandes de messes ou de fleurs, à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. Un merci spécial à MM. les abbés Prescott et Nivon, aux religieuses, à la chorale, à l'organiste, Mlle Estelle Boyer, qui ont assisté la famille lors de ce deuil. Un merci à tous sans exception.

Un livre qui juge sévèrement l'éducation à l'américaine

MONTREAL — Le Québec a tort de vouloir copier le système d'éducation américain au moment même où ce dernier est en décadence.

C'est l'avis de l'abbé Jules-Bernard Gingras, doyen de la faculté de psychologie de l'Université St-Léon, en Floride, aux Etats-Unis, exprimé dans une brochure intitulée "Education à l'américaine" lancée récemment aux Editions de l'Action nationale.

Dans cette brochure de 96 pages, l'abbé Gingras, un Canadien qui vit aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années, après avoir séjourné dans plusieurs pays du monde, fait une sévère critique des résultats de l'éducation étatsunienne et estime qu'il est étrange que le Québec "veuille s'embarquer dans la galère à peu près échouée de l'expérience américaine et surtout au moment où la tendance nouvelle, née de constatations objectives, est tout opposée".

Neutralité trompeuse

L'auteur s'en prend surtout à ce qu'il appelle "les mensonges de la neutralité" dans le système, à la coéducation au niveau secondaire et à la polyvalence menant à l'éducation de masse.

Selon l'abbé Gingras, les grands problèmes de l'éducation américaine sont le statut non confessionnel de l'école, la coéducation, le regroupement massif des écoliers au niveau secondaire et la "polyvalence antihumaniste", c'est-à-dire qui sacrifie la culture et les valeurs humaines à l'érudition et l'idolâtrie de la technique.

Il affirme que le psychologue américain est surpris de constater qu'en "dépit du nationalisme outrancier" les groupes dirigeants du Québec veulent chercher des modèles "chez les peuples anglo-saxons et protestants" et chez celui d'entre eux "dont le système éducatif donne les preuves les plus frappantes d'échec et de décadence: les Etats-Unis".

Le Québec, dit-il, aurait dû se tourner normalement vers les pays catholiques ou latins, tels que l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la France.

Colonie culturelle

A propos de la jeunesse québécoise, l'auteur écrit: "Voyez ce qu'elle lit, comment elle raisonne et déraisonne et vous conviendrez que, malgré son nationalisme verbal et sa violence, elle est en train de former au sein de la province, une colonie culturelle des Etats-Unis".

Quant à "l'élité" québécoise, elle parle français et de plus en plus elle pense à l'américaine. Elle est séduite par la propagande technologique et démagogique des Etats-Unis. Elle oublie complètement le revers de la médaille. La commission Parent en est un exemple typique.

Pour l'abbé Gingras, la coéducation au secondaire "en précipitant d'une façon anormale l'évolution sexuelle et en multipliant les occasions d'innombrables abus, conduit à la licence des moeurs, parce que le besoin, même artificiellement créé, exigera ensuite tyranniquement sa satisfaction".

La coéducation aux Etats-Unis a joué un rôle dans la détérioration du niveau scolaire et a ruiné progressivement l'institution conjugale: l'amour est devenu un "divertissement" et le high school, "a lot of fun".

L'abbé Gingras estime que "la polyvalence logique, et par conséquent limitée, n'exige aucunement le gigantisme scolaire et que la polyvalence à l'américaine, avec son incidence, le gigantisme, a peut-être servi à fortifier l'idéal démocratique, (mais qu'elle) n'a certainement pas favorisé l'éducation personnelle ni l'excellence humaniste".

St-Claude

Noces d'argent

Une fête organisée par les parents et amis de M. et Mme Jean-Marie Philippe, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, avait lieu à la salle Radaz le 26 avril. Une dame d'honneur, Mme Jean Oliviero, et un garçon d'honneur, M. Alexis Philippot, accompagnaient les jubilaires à leur entrée.

Une nièce, Mlle Yvette Dion, lut une adresse et présenta aux héros du jour un joli bouquet de fleurs. Des chants furent exécutés par M. Charles Leroux, maitre de cérémonies, ainsi que par MM. Herman Hilberink et P. Forêt. L'orchestre Philippot faisait les frais de la musique.

Etaient présents à la fête: deux tantes des jubilaires, la Rév. Sr Estelle Côté et Mme Léonard Tremblay, de Québec; des amis de Dufrost, MM. et Mmes Roméo et Etienne Catellier, Paul Forêt et Adonis Marion; des soeurs et beaux-frères, M. et Mme Sylvio Claremont, de McCord, Sask., et M. et Mme Omer L'Heureux et leur fille, Diane, d'Assiniboia, Sask.

Immig[...] au Canada durant le [...]trimestre 1968

Le Bulletin trimestriel de l'Immigration, publié par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, rapporte que, durant le premier trimestre de 1968, 35,601 immigrants ont été admis au pays.

Province	1er trimestre 1967	1er trimestre 1968
Terre-Neuve	206	220
Ile-du-Prince-Edouard	24	36
Nouvelle-Ecosse	397	311
Nouveau-Brunswick	244	132
Québec	9,532	6,961
Ontario	23,631	18,980
Manitoba	1,504	1,738
Saskatchewan	618	528
Alberta	2,566	2,325
Colombie-Britannique	5,247	4,346
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	20	24
TOTAL	43,989	35,601

De ce total, 24,442 étaient entre 15 et 44 ans d'âge, le groupe de 20-24 ans étant le plus nombreux, soit 7,412. On compte 24,123 immigrants venus d'Europe, surtout d'Italie (5,220), d'Angleterre (4,771) et du Portugal (2,493).

Ceux d'Afrique se chiffrent à 746 dont 257 Egyptiens et 249 Sud-Africains.

Le plus fort contingent asiatique est originaire de Chine, soit 1,784 sur un total de 4,364.

Si l'on distingue du groupe des immigrants ceux qui ne sont pas destinés, du moins immédiatement, à la main-d'oeuvre, on remarque que 6,173 étaient des épouses et 8,338 des enfants, sur un total de 16,737.

Dans le groupe professionnel destiné à la main-d'oeuvre, 18,864 au total, la majorité (6,833) devait être employée dans la fabrication, la mécanique et la construction. Il y eut aussi 4,846 professionnels ou techniciens et 2,464 employés de bureau. Les manoeuvres ne comptaient que 649 contre 2,416 à pareille date l'année dernière.

Dunrea

Anniversaire

Mme Marie-Jeanne Gagnon fut l'objet d'une joyeuse démonstration d'amitié, le mercredi 22 mai, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Une vingtaine d'amies s'étaient réunies pour l'heureux événement à la demeure de M. et Mme Edmond Beaupré où l'héroïne de la fête reçut, avec les compliments et souhaits d'usage, de nombreux et utiles cadeaux, entre autres, un couple de jumeaux tout menus et bien sages.

L'après-midi se passa rapidement et joyeusement, puis un copieux goûter, servi par Mme E. Beaupré, aidée de Mmes A. Labossière, R. Rondeau, Alphonse et Henri Beaupré, mit fin à la célébration. L'héroïne de la fête eut des mots venant du coeur pour remercier gentiment ses nombreuses amies du plaisir éprouvé en leur compagnie.

Visiteurs

M. Albert Boulet, M. l'abbé A. Boulet, sa soeur, Mlle Virginie, et Soeur Marie-St-Dominique, M.O., tous de St-Boniface, M. et Mme Damien Perron, de Montmartre, Sask., M. et Mme Lionel Aquin et leurs fils, Marcel et Pierre, de St-Charles, Mlle Thérèse Boulet et un ami, de St-Boniface, sont venus visiter parents et amis pour le long congé de fin de semaine.

MM. et Mmes Théodore et Georges Boulet ont reçu récemment la visite de M. et Mme René Bourget, de Maillardville, C.-B., en route vers Detroit et Montréal, prenant un mois de vacances.

Mlle Henriette Raine, de Somerset, qui suit un cours pédagogique à Brandon, est venue passer quelques semaines dans cette localité pour faire de l'enseignement pratique à l'école du village et demeure chez ses grands-parents, M. et Mme Thomas Boulet.

Mme J. Cadorette, de Somerset, est venue visiter ses gendres et filles, MM. et Mmes Richard Rondeau et René Côté, dernièrement.

M. François Hémery, de St-Boniface, revenant d'un voyage dans l'Ouest du pays, s'est arrêté pendant quelques jours dans cette localité pour y visiter parents et amis.

M. et Mme A. Lavoie et leurs enfants sont allés passer le congé de longue fin de semaine chez M. l'abbé Roland Lavoie, curé à Laurier.

St-Malo

L.F.C.

Lors du 5e congrès de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Lorette le 18 mai, la section de St-Malo était représentée par Mmes Léo Marion, André Touchette, Camille Forest, Edouard Marion, Robert Lambert et Marcel Collette. L'aumônier, M. l'abbé Robert Nadeau, était aussi présent. On a bien joui de cette journée qui, sans doute, sera très profitable.

Graduation

A l'occasion de la graduation qui eut lieu à St-Pierre le 17 mai, dix jeunes de St-Malo figuraient parmi le groupe de finissants. Ce sont: Lyse Hébert, Lina Tétrault, Karen Sarrasin, Nicole Lambert, Juliette Gosselin, Louise Catellier, Diane Hébert, Nicole Forest, Pierre Arpin et Robert Maynard.



Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la L.F.C. eut lieu le 1er mai avec Mme Mary Leperre, présidente. Après les prières d'ouverture, la lecture d'un passage de la bible et l'acte de présence, on passa au procès-verbal de la dernière réunion.

Le directeur donna un message sur la Célébration de l'Eucharistie et félicita les jeunes qui ont assisté au Rallye des Jeunes à Brandon et des bonnes discussions qu'ils y apportèrent. Il encouragea les paroissiens à s'occuper de tout ce qui concerne la paroisse, tels que la lecture de l'Epitre, la prière des fidèles, la pratique de nouveaux cantiques, etc., comme résolution en 1968. Il y aura à chaque réunion une courte causerie sur l'apostolat des laïcs.

Après la lecture de la correspondance, on présenta les rapports suivants: de la trésorière, spirituel, liturgique, presse, action sociale, éducation, TV et radio.

Il fut décidé que la Ligue paie une partie du nouveau haut parleur; qu'elle achète une table de salon pour le presbytère; que les dames s'occupent de peinturer les nouvelles tables. Un abonnement du CBC Times pour le comité Radio et TV fut commandé. La date du pique-nique annuel fut fixée au 16 juin.

Mme H. Vandepoele, présidente de la dernière vente d'articles usagés, remercia les personnes qui l'ont aidée et proposa que Mme Georgette Verhaeghe la remplace pour la vente de l'automne. La date de la messe qui sera célébrée pour membres décédés sera annoncée plus tard.

Mme la Présidente présenta une carte d'anniversaire et un cadeau en argent au directeur à l'occasion de son anniversaire de prêtrise.

Le prix d'hôtesse, offert par Mme Mary Laperre, alla à Mme Georgette Verhaeghe. Mme Y. Grandbois servit le goûter.

Çà et là

Camille et Denis Pinette, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 17 mai chez leurs parents.

M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, Ricky, de Winnipeg, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme L. Grandbois.

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, hospitalisée depuis le 10 mai, et à la jeune Rachel Verhaeghe, patiente à l'hôpital de Ste-Rose pendant deux semaines.

M. et Mme Bob Crabbe et leur famille, de Neepawa, ainsi que M. et Mme René Denis et leur fils, Michel, de Calgary, ont passé le dimanche 12 mai chez M. et Mme Ed. Denis.

MM. Arthur et Ernest Gagnon, Gérald Pinette, Emile Thibodeau, Gilbert L'Heureux, Hervé Grandbois et Mlle Dorothy Gunner, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 19 mai chez leurs parents.

M. et Mme Ozzie Benoit, anciens paroissiens, étaient de passage dans la paroisse, le 26 avril.

M. et Mme Félix Dionne accompagnèrent leur fils, Bernie, et sa fiancée, Mlle Thérèse Pinette, de St-Boniface, pour rendre visite à M. et Mme André Pinette et leur famille.

M. et Mme C. Petillion, de Lethbridge, Alta, ont rendu visite à M. et Mme Larus Finney, ainsi qu'à Mme Liza VanDerKerchove, M. et Mme Phil Petillion et Mme Zoé Cayer, de Ste-Rose, durant la fin de semaine du 18 mai.

M. et Mme Adolphe Boehm et Mlle Janet Leperre passèrent la fin de semaine du 18 mai chez M. et Mme Jules Leperre.

M. et Mme Ken. Butterfield et leurs enfants, Cheryl et Allan, de McCreary, ont rendu visite à M. et Mme Gérard Verhaeghe et leur famille.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, a visité sa mère, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi que son père et des parents, dernièrement.

M. et Mme Benoit Pelletier et leurs enfants, de Winnipeg, sont venus visiter M. et Mme Is. Pelletier, le dimanche 19 mai.

MM. et Mmes Henri Lagarde, Denis Godard et leurs familles, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 18 mai chez M. et Mme J. Peeters.

N.-D.-de-Lourdes

Remerciements

La famille François Roch désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par des visites, offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, lors de son récent deuil. Un merci spécial aux docteurs Sanguenetti et Delaquis, au personnel du Foyer Notre-Dame, à M. l'abbé L. Roy, ainsi qu'au personnel de l'hôpital.

Tournoi de billard

Le tournoi de billard qui eut lieu au restaurant Weicker fut un grand succès. Un grand nombre d'amateurs y ont participé. Voici les résultats: 1er prix, décerné à MM. René Comte et Laurie Tichit qui ont obtenu un trophée chacun; 2e prix à MM. Victor Pantel et André Dacquay.

Soirée sociale

Le vendredi 21 juin aura lieu une soirée sociale, à la salle paroissiale, en l'honneur de Mlle Georgette Vuignier et de M. Laurent Bosc à l'occasion de leur futur mariage. Tous les amis sont cordialement invités.

Le docteur Louis Colliou, originaire de St-Laurent, a complété des études spécialisées d'Edouard Samson en chirurgie orthopédique aux hôpitaux français de Montréal. Détenteur du titre d'Associé en Chirurgie orthopédique du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, il vient de s'établir à Winnipeg où il pratique à la "Manitoba Clinic", 490, rue Sherbrook. Le docteur Colliou commença ses études médicales à l'Université d'Ottawa où il obtint son diplôme en médecine. Mme Colliou, originaire d'Ottawa, est heureuse de se retrouver au Manitoba où elle est chaleureusement accueillie. Bienvenue à M. et Mme Colliou et félicitations.

Transcona

Thé printanier

La Ligue des Femmes Catholiques de Transcona organise présentement un thé printanier qui aura lieu le dimanche 2 juin, entre 2 h. et 4 h. 30 et entre 7 h. et 9 h. du soir, dans la salle paroissiale de l'Assomption, angle Leola et Rosseau.

L'ouverture se fera par Mme E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires des Vétérans français. Mme A. Comeault, présidente de la Ligue, et Mme A. Bédard, présidente du thé, recevront les invités.

La distribution des charges a été faite comme suit: livre des invités, Mme A. Martineau; table d'honneur, Mme A. Wesa; tables à thé, Mme U. Lamoureux; verseuse du thé, Mme B. Bélanger; cuisine, Mme E. Grégoire; sandwiches, Mme E. Lambert. En plus il y aura un comptoir de pâtisseries avec Mme L. Trudel, un comptoir de couture avec Mme Ovide Lamoureux et un prix d'entrée.

Cordiale bienvenue à tous.

Réunion mensuelle

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale de l'Assomption, aura lieu le mercredi 12 juin, à 8 h., dans la salle paroissiale. Il y aura pour cette dernière réunion avant les vacances d'été un programme récréatif, sous la direction de Mme A. Bédard, du comité de recrutement.

Haywood

Va-et-vient

Mme Louis de Rocquigny eut la visite de plusieurs parents et amis de Ponteix, Sask.: M. Alphonse Lambert, Mmes Marie Auger et Maurice Girard, ainsi que M. Raymond Lambert, de Cadillac, Sask., M. Hervé Lambert, de Frenchville, Sask., et son oncle, M. Oscar Lambert, de Vancouver, M. Emile Lambert, de St-Boniface, ses enfants, Joseph et Alice, de Brandon, et Gérald, de St-Boniface.

Pour la longue fin de semaine, M. Ernest Montsion, accompagné de sa femme et de ses enfants, alla à Calgary visiter son frère.

Le samedi 18 mai, Mme Grouette, mère de Mme Jos. Hébert, a été frappée d'une crise cardiaque, mais se remet assez bien.

Le dimanche 19 mai, M. et Mme Ronald Rouire, de retour d'un voyage, visitaient leurs parents et se rendirent à St-Boniface le lundi où ils résideront.

M. et Mme Robert Desrosiers, en route pour St-Boniface où ils demeureront, se sont arrêtés à Haywood.

Le lundi 20 mai, M. Aubert Poirier et sa fille, Juliette, visitaient Mme Philias Poirier.

Nassau House, pour les hommes alcooliques, et River House, pour les femmes alcooliques, offrent des services d'orientation très intensifs à leurs invités qui restent ordinairement pour deux ou trois semaines. Ces deux maisons sont administrées par l'"Alcoholic Foundation of Manitoba". Nassau House peut recevoir 15 hommes à la fois, et River House peut donner des traitements à 12 femmes.



Manitoba, en plein élan vers '70!

Les Parents-Maîtres de la Division de la Rivière-Seine font le point

Le comité exécutif de la F.A.P.M. et les représentants des A.P.M. de la Division scolaire de la Rivière-Seine se sont réunis en l'école élémentaire de Lorette, le 13 mai dernier, en vue de faire le point sur leurs problèmes régionaux et d'établir plus de contact entre l'exécutif de la Fédération et les comités locaux.

Rôle des responsables des A.P.M.

Sous la direction de M. Hubert Philippot, président de la F.A.P.M., les 52 personnes présentes à la réunion discutèrent tout d'abord des différents responsables qui assurent le bon fonctionnement de l'A.P.M.

Il fut souligné en particulier que l'aumônier avait un rôle absolument nécessaire, que sa participation active assurait le succès de l'A.P.M. dans une paroisse, que les laïcs, parents et maîtres, devaient insister pour que leurs prêtres soient présents aux réunions. On rappela aussi qu'on avait besoin d'une association catholique de parents et maîtres, et qu'on ne devait pas l'abandonner sous prétexte de se rapprocher des non-catholiques.

Le rôle du conseiller fit aussi l'objet de certaines remarques: entre autres, que le conseiller doit accepter ses responsabilités et se faire un devoir d'assister aux assemblées. Il lui revient également de rencontrer dès le début de l'année les principaux des écoles de son district et de travailler avec eux pour convaincre les instituteurs de prendre part aux activités des A.P.M.

Beaucoup de parents, pas assez de maîtres

On trouve, d'autre part, que le comité exécutif de la Fédération et les comités locaux n'ont pas une représentation assez forte d'enseignants, que les parents y sont peut-être trop nombreux.

Quant à l'assistance aux réunions régulières, elle se limite presque uniquement aux parents dont les enfants sont déjà appliqués à l'école. Quant aux autres parents, on ne les voit pas aux réunions. On se demande pourquoi il en est ainsi.

On s'est dit d'avis qu'il faut des rencontres entre les parents et les maîtres afin d'étudier ensemble les nombreux problèmes qui surgissent continuellement. Cela ne devrait pas se limiter à une petite rencontre sociale.

On s'est demandé si le manque d'assistance aux réunions n'était pas causé par le peu d'application immédiate des questions discutées; les programmes ne seraient pas assez concrets.

Pour leur part, les enseignants ont fait valoir les difficultés particulières que comportent l'enseignement de la nouvelle catéchèse. Ils ne s'y sentent pas prêts eux-mêmes.

Langue française ou langue anglaise?

On a fait remarquer le problème que constitue en certains endroits le fait qu'un tiers des professeurs sont de langue anglaise; on croirait donc raisonnable que l'une ou l'autre réunion se tienne en anglais. On a répliqué que l'A.P.M. est une association de langue française et qu'il est normal qu'elle conduise ses réunions en français. Si les parents anglophones désirent former un groupe de leur propre langue pour s'occuper de l'éducation de leurs propres enfants on ne saurait les en empêcher. Mais l'A.P.M. demeure une organisation légitime qui ne devrait offusquer personne.

Parmi les personnes présentes à la réunion on remarquait, en outre de M. Grégoire, président de l'A.P.M. de Lorette, le Dr F.-P. Doyle, président de la Commission scolaire de la Division de la Rivière-Seine.

Lorette

Témoignage sur les cours du soir

Il me fait plaisir de vous dire un mot en faveur des cours du soir pour adultes, qui se donnent depuis novembre 1967 à l'Institut collégial de Lorette, comme dans les autres centres de la Division Seine.

J'apprécie beaucoup ces cours et je suis certaine que l'épreuve en vaut la peine. Une équipe de professeurs bien patients savent toujours nous encourager.

Je crois que les jeunes qui suivent ces cours n'ont pas le même but que les adultes. Ces jeunes ont certainement l'idée de continuer à étudier en suivant par la suite des cours spéciaux à l'école technique.

Moi-même et d'autres de mon âge voulons simplement se rafraîchir la mémoire en suivant ces cours où il fait bon réapprendre ce que nous avons oublié. Bien des choses qui semblaient insignifiantes quand nous étions jeunes reprennent toute leur valeur à ces cours.

Les sujets enseignés sont: arithmétique et anglais des 10e et 12e années; français oral et dactylographie.

J'assiste aux cours d'arithmétique, d'anglais et de dactylographie que je trouve tous très intéressants.

J'espère qu'on continuera ces cours l'année prochaine et que le choix des sujets sera plus varié.

Mme René Désautels

Donneurs de sang de la Croix-Rouge

61,184 Manitobains donnèrent du sang à la Croix-Rouge l'année dernière. De ce nombre, 34,538 étaient de la région du Winnipeg métropolitain, soit une augmentation de 2,834 donneurs sur l'année précédente. Les cliniques mobiles qui circulèrent en dehors de Métro inscrirent 26,646 donneurs, soit 1,493 de plus qu'en 1966.

107 bouteilles de sang furent envoyées aux Etats-Unis pour remplacer le sang fourni à des Manitobains qui y en avait reçu.

Il y eut, en 1967, 91 opérations à coeur-ouvert dans les hôpitaux de Winnipeg qui ont requis 927 bouteilles de sang spécial fournies par la Croix-Rouge.

Près de 20,000 des donneurs de sang de la Croix-Rouge en 1967 en étaient à leur première expérience.

Le service de la distribution du sang de la Croix-Rouge tient à remercier très sincèrement la presse, la radio et la télévision qui lui ont accordé gratuitement leurs services de publicité.

Warner H. Jorgenson

LE CANDIDAT PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE PROVENCHER



Le gagnant de Provencher Warner Jorgenson

La scène est prête pour la campagne électorale fédérale de 1968. Il y a tout juste trois ans que le peuple a élu le Parti libéral pour gouverner le pays. En février dernier, les Libéraux furent défaits à la Chambre des Communes par un vote de non-confiance, mais ils refusèrent d'abandonner le pouvoir en disant que le pays avait besoin d'adopter des lois essentielles. Deux mois plus tard, cependant, après très peu de législation, ils se présentent devant le peuple du Canada pour solliciter un mandat. Quels problèmes nouveaux se sont posés qui nécessitent une élection? Aucun qui n'aurait pu être résolu à la Chambre des Communes ou par une Conférence constitutionnelle.

Le Parti libéral a conservé le pouvoir, bien que défait en février, et a ignoré tous les précédents parlementaires, sachant fort bien qu'il piétinait sur les principes de base de notre système de gouvernement. En 1963, quand M. Pierre Elliott Trudeau, le chef actuel du Parti libéral, était co-directeur de la revue "Cité Libre", il accusa les Libéraux de changer d'opinion et de n'être intéressés qu'à prendre le pouvoir.

En 1962, le Parti libéral se servit du problème frauduleux de l'économie qui avait besoin d'être stimulée, alors que des chiffres publiés après l'élection prouvèrent sans aucun doute que la condition de l'économie du pays ne laissait pas à désirer du tout. En 1963, ce fut le faux problème nucléaire.

L'électeur se demande aujourd'hui pourquoi on a déclenché cette élection. Jusqu'à date aucune question concrète n'a été discutée, il faudra donc en inventer. Pour ceux qui croyaient que M. Trudeau, qui avait écrit des articles mordants à propos du Parti libéral, apporterait une nouvelle moralité à la politique, ce dut être un dur coup pour eux de réaliser que leur chef, au lieu de leur présenter un nouveau visage pour le Canada, a pigé au fond du sac des trucs libéraux pour en sortir le plus vieux de tous ... celui que les Libéraux ont utilisé avec succès lors des campagnes électorales du passé ... Diviser pour Régner. Il semblerait que M. Trudeau soit tellement sûr de lui-même au Québec qu'il puisse se permettre de chercher querelle à M. Daniel Johnson, dans l'espoir qu'en agissant ainsi il se gagnera des votes dans l'Ouest du Canada, où il en a tellement besoin. Personnellement, je crois qu'il insulte l'intelligence de l'électeur de l'Ouest, mais encore plus celle de l'électeur de l'Est.

Il y a eu des différends non seulement entre Québec et Ottawa, mais aussi entre d'autres provinces et Ottawa. Un bon nombre de ces différends se sont réglés à la table de conférence. L'automne dernier, le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts a organisé une conférence à Toronto au cours de laquelle les différends entre les provinces et Ottawa furent discutés. Au début de la réunion, il semblait que la plupart des positions prises fussent inflexibles, mais quand la conférence s'est terminée, on s'aperçut qu'elles étaient devenues assez flexibles pour accommoder les vues de toutes les provinces. Suivant l'exemple du premier ministre Robarts, le gouvernement fédéral a finalement organisé la Conférence constitutionnelle qui sembla ouvrir la voie au règlement de nombreux problèmes qui n'ont jamais été clarifiés jusqu'à présent dans la Constitution elle-même.

M. Trudeau lui-même participa à cette conférence, et selon sa "performance", on aurait pu croire à un désir sincère de terminer une controverse datant de plusieurs années. Mais quel choc d'apprendre qu'au lieu d'un désir sincère de préserver l'unité nationale il a une fois de plus eu recours au plus vieux des trucs libéraux afin d'obtenir le pouvoir.

Personne n'a jamais douté que le droit de signer des traités, ou de négocier avec des pays étrangers à propos de choses qui nous affectent tous en tant que Canadiens, n'appartienne au gouvernement fédéral et personne ne questionne ce droit aujourd'hui, comme les Libéraux aimeraient nous le faire croire. Le Manitoba a négocié trois fois avec des pays étrangers. Il y eut le "Petit Plan Colombo" d'aide à l'étranger, ensuite un traité pour la construction d'une grand-route avec les Etats-Unis et troisièmement une campagne de recrutement d'enseignants en Grande-Bretagne. Quand le Manitoba a agi de la sorte, personne n'a critiqué son premier ministre comme M. Trudeau critique le premier ministre Daniel Johnson.

La marche que M. Trudeau aurait dû normalement suivre aurait été de régler les différends qui existent entre Québec et Ottawa à une table de conférence, plutôt que de tirer son épée et d'en battre l'air, créant ainsi l'impression qu'il a de graves inquiétudes au sujet de l'unité du Canada. Ceci de la part du chef Libéral, qui affirme que l'unité nationale est le problème primordial au pays. Drôle de façon de chercher à l'établir!

Publié avec l'autorisation de l'Association Progressiste-Conservatrice de Provencher

Willow-Bunch

Journée des finissants

Le samedi 27 avril se déroulèrent les cérémonies de graduation, qui débutèrent à 3 h. p.m. par une messe célébrée par M. l'abbé A. Chabot. Un banquet fut servi à 5 h. 30 p.m. à quelque 150 invités, et à 7 h. 30 p.m., tous se rendirent à l'auditorium de l'école pour la présentation des diplômes à Louise Beauchesne, Victoria Benoit, Doraine Bourdages, Lea Crawford, Colette Delorme, Darlene Drouin, Elaine Farwell, Claire Granger, Raoul Granger, Sadhna Kaushik, Dolorès Lanoie, Germaine Laberge, Denise Lavallée, Laurent Mathieu, Carmelle Mondor, Claude Piché, Linda Scott, Janice Seiferling, Soeur Odile et Vicki Wiens.

Il y eut ensuite distribution de prix aux finissants suivants: Victoria Benoit (2), Elaine Farwell (5), Carmelle Mondor (3), Denise Lavallée, Marcelle Mathieu, Linda Scott, Raoul Granger, Janice Seiferling, Claire Granger, Vicki Wiens, Colette Delorme, Laurent Mathieu, Doraine Bourdages et Darlene Drouin. Reçurent aussi des bourses d'étude: Doraine Bourdages, Denise Lavallée, Lea Crawford et Linda Scott.

Les élèves des 7e et 8e années présentèrent ensuite un programme, et la journée se termina par une soirée dansante.

Çà et là

Mme Paul Campagne a accompagné son frère, M. Emile Viala, en Colombie-Britannique où elle visitera des amis à Duncan et Victoria.

M. et Mme Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, sont venus récemment pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter M. et Mme Rosario Grégoire.

M. et Mme André Leclaire, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Edouard Dionne, le 12 mai. Ces derniers se rendirent avec eux à Moose Jaw et, de là, à Regina pour y visiter d'autres parents. M. Dionne en profita pour subir un examen médical.

Mme Scott Millar est revenue de l'hôpital de Moose Jaw.

Mme G. Desautels a été hospitalisée à Assiniboia durant une semaine.

Quelque 40 personnes se réunirent chez M. et Mme Charles Mathieu, le 12 mai, pour une soirée en l'honneur de Mlle Diane Bourdages dont le mariage eut lieu le 18 mai. Elle reçut plusieurs cadeaux.

Une soirée-surprise eut lieu en l'honneur de M. et Mme B. Bassett à l'occasion de leur départ pour Russell, Man., où M. Bassett fut transféré comme agent de gare du Canadien National. Les Dames Auxiliaires de l'hôpital, dont Mme Bassett fut présidente pendant quelques années, lui présentèrent un cadeau. M. et Mme Bassett reçurent aussi un cadeau des gens du village qui leur souhaitèrent aussi bonne chance à leur nouvelle demeure.

M. et Mme Charles Quennelle, de Wauchope, et M. Joseph Gaudet, de Redvers, ont visité leurs parents, ainsi que M. et Mme Pierre Campagne.

M. Joffre Champigny, de Valcourt, Qué., a passé une fin de semaine chez ses frères et soeurs. A cette occasion, M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Gravelbourg, se sont rendus à Willow-Bunch.

M. et Mme Siméon Boisvert ont conduit leur fille, Ida, à Regina où elle poursuivra un cours à l'université durant les prochains trois mois.

Mlle Suzanne Laberge, accompagnée de son fiancé, M. Eddie Sogal, a rendu visite à ses grands-parents, MM. et Mmes L. Couture et A. Laberge.

M. et Mme Maurice Raboud se sont achetés une maison à Regina où ils ont déménagé le 3 mai.

Mme Rosina Balaux s'est rendue à Saskatoon pour la graduation de sa petite-fille, Jeanne Duperreault.

Mme L. Couture est allée à Regina pour les funérailles d'une tante, Mme Joséphine Létourneau.

Mme Gaston Duperreault, sa fille, Cécile, son fils, Gilbert, et son épouse, ainsi qu'Alfred Benoit et Joanne Bellefleur, sont allés à Gravelbourg pour la graduation de Jean Duperreault.

Mlle Roseda Rondeau est allée visiter M. et Mme Victorien Rondeau, à Moose Jaw, la semaine dernière.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Regina, visita ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, le 12 mai.

Carmen Gosselin, de Regina, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Robert Gosselin.

M. et Mme A. Allard sont allés visiter leur fille et sa famille, à Regina.

M. et Mme Ted Moynihan ont pris l'avion pour se rendre à Denver, Colorado, où ils passeront quelques semaines chez leurs gendre et fille, M. et Mme Tocher.

M. et Mme E. Corneillier sont allés à Melfort pour le mariage de M. le Dr Maurice Simonneau et visitèrent aussi Mistatim.

Mlle Florence Corneillier, d'Aneroid, passa une couple de jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme E. Corneillier.

M. et Mme Ted Haug et Liette Savoie, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Delphis Savoie, le 12 mai. Un dîner fut servi chez les fille et gendre de ces derniers, M. et Mme Roger O'Reilly.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur fils, Robert, sont allés à Victoire où ils passèrent trois jours chez leurs gendre et fille, M. et Mme Lucien Beaulac. Ils se rendirent à Léoville pour y visiter des cousins, M. et Mme Aristide Bruneau.

M. Rosario Grégoire a conduit son père, M. Alcide Grégoire, à Estherhazy, le samedi 25 mai. Ce dernier avait passé une quinzaine de jours à Willow-Bunch pour y visiter ses amis.

M. Léonide Beauregard est revenu de la Colombie-Britannique après avoir passé quelques mois chez ses fils et bru, M. et Mme André Beauregard.

M. et Mme Jos. Pelé et leur famille sont allés à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., pour le mariage d'une parente.

Mme Pierre Desautels, M. Ernest Sylvestre et Mme W. Winslow passèrent quelque temps à l'hôpital d'Assiniboia. M. Alex. Laberge est actuellement patient au même hôpital. Mme Jean Bonneau est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une opération. M. Laurent Dionne est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques jours.

M. Michael Fitzpatrick a conduit ses parents, M. et Mme Léo Fitzpatrick, à Moose Jaw où ils prirent le train pour Vancouver afin de se rendre au chevet de Mme Lodanez, mère de Mme L. Fitzpatrick, gravement malade.

MM. Daniel Mondor et Donald Benoit sont allés suivre un cours à Saskatoon, et M. Donald Philippon, à l'Université de Regina.

M. Albert Fitzpatrick est employé au bureau des douanes à Big Beaver.

Vawn

Çà et là

Mme Mudryk et son bébé, de Sturgeon Lake, ont passé un mois chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jules Germain. A leur retour, ils étaient accompagnés de Mme F. Blais, d'Edam.

Mme Walter Dion, accompagnée de ses deux soeurs, Mme B. Baillargeon et Soeur Rose, de North Battleford, a assisté aux funérailles de son frère, M. Joseph Baillargeon, à Kamloops, C.-B., le vendredi 3 mai. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Robert Dion, d'Edmonton, est venu aider son père, M. Walter Dion, pour les semences.

M. Ernest Fortier, de Moose Jaw, est aussi venu pour les semences.

A l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Battleford (succursale de Vawn) tenue à Vawn au mois de février, il fut question de fermer le bureau de Vawn si les affaires n'augmentaient pas. Lors d'une réunion tenue dernièrement à North Battleford, on décida de construire un nouveau bureau à Vawn. Les travaux, sous la direction de M. W. Beaudoin, doivent commencer immédiatement pour se terminer dans trois semaines.

Mmes M. Brumby et N. Higgins ont recueilli $60.00 pour les fonds du coeur et $57.00 pour la Croix-Rouge. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces bonnes oeuvres.

Mlle Patricia Ann Smith a reçu son diplôme de bachelière ès Arts lors de la collation des diplômes à l'Université de Saskatchewan le 14 mai. Patricia obtint son diplôme en pédagogie en 1960, puis enseigna deux ans à Spruce Lake, deux ans à Terre-Neuve et deux ans à Vawn avant de continuer ses études à l'université en vue d'obtenir son baccalauréat ès Arts.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques tinrent leur assemblée mensuelle le 9 mai au presbytère. Mme André Delmaire, présidente, demanda au directeur, M. l'abbé P. Finnin, de réciter la prière d'usage. Ensuite eut lieu la lecture des minutes de l'assemblée précédente, du rapport financier et de la correspondance.

Mme Delmaire lut l'invitation au congrès diocésain qui aura lieu à Yorkton les 27 et 28 mai, ainsi que les directives, puis les résolutions furent discutées.

Mme Delmaire remercia aussi les membres pour leur coopération durant ses deux années comme présidente.

Les élections suivirent, sous la direction de Mme Francis Bernuy, présidente du comité d'élections. Furent élues: présidente, Mme Armand Bélisle; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes André Delmaire, Francis Bernuy et Georges Truman; secrétaire, Mme Charles Quennelle; trésorière, Mme Gustave Mansuy.

Le directeur, en quelques mots appropriés, félicita l'exécutif sortant pour le bon travail accompli, ajouta quelques mots d'encouragement au nouvel exécutif et présenta le maillet à la nouvelle présidente.

Les directrices des différents comités sont: spirituel, Mmes Paul Lenouail et F. Delmaire; éducation, Mme Georges Truman; action sociale, Mme L. Delalleau; publicité, Mme C. Quennelle; approvisionnement, Mmes Michel Quennelle et W. Lépine; téléphone, Mme Marcel Lenouail; relations publiques, Mme Francis Bernuy; journal de la Ligue, Mme A. Chouinard; recrutement, Mme A. Delmaire.

Mmes M. Lenouail et G. Truman s'offrirent de prendre en main la direction des enfants de choeur pour le mois de juin.

La réunion se termina par la prière et un délicieux goûter fut servi.

Les Français et le Prêtre

Une publication de France, le "Pèlerin du XXe siècle", a fait connaître récemment les résultats d'une enquête sur "les Français et le prêtre".

Un échantillonnage de 2,000 personnes, catholiques ou non, a été établi pour simuler en réduction une France de 50 millions d'habitants. Voici un aperçu de réponses, qui ne manqueront pas d'étonner.

Ainsi, 58 pour cent des Français trouveraient normal que le prêtre puisse exercer un métier. L'éventail des professions est très ouvert: 20% volent le prêtre ouvrier, 14% médecin, 13% employé, 12% technicien, 10% ingénieur, 9% cultivateur, 8% artisans, etc., 2% seulement le voient commerçant.

D'autre part, 57 pour cent estiment qu'il est très bien qu'à l'heure actuelle des prêtres travaillent en usine ou sur un chantier ainsi que les évêques les y ont autorisés à nouveau.

Autre opinion étonnante: la majorité très nette (69% des personnes interrogées) accepteraient des prêtres mariés parce que "ça leur permettrait de mieux comprendre les problèmes et les difficultés de la famille". Mais en ce domaine, l'opinion varie assez sensiblement selon la situation religieuse: 43% des pratiquants réguliers sont pour des prêtres mariés, 72% chez les pratiquants irréguliers et 83% chez les non-pratiquants. Ce sont les agriculteurs, les cadres supérieurs et les professions libérales qui sont le moins favorables à un état de mariage pour les prêtres.

En outre, un quart des Français pense que tôt ou tard il y aura des femmes prêtres, et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les hommes (30%) pensent plus souvent que les femmes (19%) à cette éventualité.

Quelles qualités demande-t-on du prêtre? D'être humain (43%), de bon conseil (26%), simple (25%), ami des gens simples (24%), ouvert aux problèmes sociaux (21%), homme de la prière (21%).

On souhaite qu'il partage ses responsabilités en équipe avec d'autres prêtres (59%).

Pour le logement, c'est la maison individuelle attenante au voisinage de l'église qui semble la mieux adaptée au ministère (80%). Il est curieux de constater que 9 pour cent seulement préféreraient le voir habiter dans un appartement d'immeuble.

Debden

Journée des finissants

Le dimanche 19 mai eut lieu la journée des finissants suivants de l'école de Debden: Alfred Beaulac, Pierre Bilodeau, Claude et Léon Blais, Casper Croteau, Joseph Croteau, Margaret Corr, Margaret Hildebrand, Olive et Irène Lalonde, Carmen Lepage, Gérald Larose, Ruth Olson, Claire Préfontaine, Bernice Thiessen, Mariette Tremblay et David Vallée.

La journée débuta par la messe à 9 h. 30. Escortés des élèves de la 8e à la 11e année, les finissants firent leur entrée dans l'église et communièrent en groupe pendant la messe. Immédiatement après la messe, Carmen Lepage lut la consécration à la sainte Vierge et Joseph Croteau la consécration au Sacré-Coeur.

A 2 h. de l'après-midi, une foule nombreuse assista, en la salle paroissiale, à un intéressant programme au cours duquel les élèves de 11e année présentèrent les élus du jour.

L'invité d'honneur, M. Victor Lalonde, de Saskatoon, conseilla aux finissants de bien profiter des avantages qui sont à leur disposition pour continuer d'acquérir une bonne éducation si nécessaire de nos jours. De plus, il leur dit qu'ils trouveront le vrai bonheur qu'en autant qu'ils aideront l'humanité, et que pour y réussir il faut se connaître soi-même, être confiant, persévérant et avoir beaucoup de discipline.

Dans son allocution aux finissants, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, leur dit qu'il était confiant que la bonne formation reçue à l'école leur aiderait à faire de leur vie un succès.

Les trophées furent présentés comme suit: pour français de l'A.C.F.C., présenté par Mme Philippe Lepage à Claire Préfontaine; pour français du Ministère de l'Education, présenté par Soeur Aline Perret à Olive Lalonde; pour langue anglaise, présenté par M. W. Miles à Margaret Corr, qui reçut aussi le trophée de littérature qui lui fut présenté par Soeur Suzanne Papen; pour sport, présenté à David Vallée par Mlle Marie Blais; pour Algèbre, présenté à Alfred Beaulac par M. Roland Beaulac; pour curling, présenté à Irène Lalonde par M. Louis Cyr; pour études sociales, présenté à Bernice Thiessen par M. B. Thiessen; pour physique, présenté à Ruth Olson par M. l'abbé E. Labbé; pour chimie, présenté à Mariette Tremblay par M. Gérard Fontaine (Mariette a aussi obtenu le trophée pour plus haute moyenne, présenté par M. Daniel Jean); pour assiduité, présenté à Casper Croteau par M. Pamphile Bujold; pour bonne conduite, présenté à Léon Blais par Mme Henry Lukan.

Félicitations aux élèves qui se sont mérités ces honneurs et aux personnes et organisations qui ont donné les trophées.

M. Mervin Gagnon était maître de cérémonies. La journée se continua par un banquet servi en la salle du Centenaire, par les dames du club, et se termina par une soirée dansante.

Visiteurs

M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Eugène Durette.

M. et Mme Guy Jean, de Saskatoon, sont venus visiter M. et Mme Louis Jean.

Tournoi athlétique

Lors du tournoi athlétique de l'école qui eut lieu le vendredi 17 mai, les coupes furent décernées aux élèves suivants: Lucille Laitres, Lucille Collins, Donald Lajeunesse et Rodney Venne. Ces coupes leur furent présentées par M. Marcel Lajeunesse.

Radville

Çà et là

Le 10 mai, M. et Mme Henri Benetry, ainsi que Mme Jeanne Viguie, ont assisté au mariage de M. J. Benetry, à Turtleford, Sask.

Le 14 mai, Mme Horace Bourassa, accompagnée de trois belles-soeurs, a passé une couple de semaines chez ses gendre et fille, M. et Mme Louis Obrigavikch, de Toronto. Ces derniers sont les heureux parents d'une fille née dernièrement.

Le 22 mai, plus de 750 personnes assistaient à la graduation de 18 finissants. Les orateurs invités encouragèrent les finissants à continuer leurs études. Deux cents invités prirent part au souper servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Une soirée dansante eut lieu en l'auditorium du collège.

Laflèche

Départ de M. le Curé

Le 9 avril, les syndics de la paroisse, aidés des Dames de Ste-Anne et des membres de la Ligue des Femmes Catholiques, organisèrent un thé en l'honneur de M. l'abbé Arthur Moquin, curé, qui se retire à Gravelbourg pour raison de santé.

M. l'abbé Moquin s'étant dévoué dans la paroisse pendant dix ans, de nombreuses personnes sont venues lui témoigner leur reconnaissance.

Merci aux Pères Oblats de Gravelbourg qui ont prêté main-forte à M. l'abbé Moquin pendant quelques mois. M. l'abbé Maurice Minne le remplace actuellement.

Çà et là

Le 7 avril, à 4 h. de l'après-midi, avait lieu une impressionnante cérémonie à l'église paroissiale, alors que 14 enfants de 2e année recevaient la communion pour la première fois.

M. et Mme Alphonse Toupin sont revenus après avoir passé l'hiver au sud des Etats-Unis.

M. et Mme Elie Jalbert sont arrivés de Bellingham, Washington, où ils ont passé quelques mois chez leur fils, Omer, et sa famille. Ils ont aussi visité des parents à Seattle et à Spokane.

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme Maurice Andries, chez des parents et amis à Estevan et Bienfait; Mme Marie-Rose Millette, de Storthoaks, chez M. et Mme Alfred Jan; Mme Yvonne Brière, chez ses filles, Charlotte et Jo-Anne, à Regina; M. et Mme Gérard Brière et leur famille, de Moose Jaw, chez Mme Yvonne Brière et M. et Mme Alfred Jan; Mme Allan Hicks, chez Mme Y. Brière; M. et Mme Alfred Chicoine, de Storthoaks, chez M. et Mme A. Jan.

M. et Mme Lucien Roy sont allés faire les semences à Dollard.

Au Collège St. Thomas More

Les Pères Basiliens

Le 14 juin est la fête de saint Basile, patron de la Congrégation de St-Basile, mieux connue comme les Pères Basiliens. C'est une communauté religieuse moderne dévouée particulièrement au commandement de Notre-Seigneur d'en-seigner toutes les nations, mais engagée aussi dans presque toutes les formes de l'apostolat sacerdotal: les oeuvres paroissiales, les missions et les travaux de recherche.

Les Pères Basiliens n'ont pas un unique fondateur. Ils ont commencé avec un groupe de prêtres diocésains qui se sont réunis en 1822 pour se consacrer à l'éducation chrétienne en France. Ils sont venus à Toronto il y a plus de 100 ans, et Toronto est maintenant le centre de la communauté quoiqu'il y ait des maisons à beaucoup d'endroits au Canada et aux Etats-Unis, aussi bien que deux maisons en France et une au Mexique.

Les Pères Basiliens se sont répandus considérablement en essayant sérieusement, avec l'aide du Saint-Esprit, de faire face aux besoins de l'Eglise. La vie basiliene demande un esprit de dévouement et de courage et une facilité d'adaptation; ce qu'elle ajoute à l'initiative individuelle, c'est la force et la consolation de la vie en commun.

Saint Basile le Grand a vécu de 329 à 379. Il fut évêque de Césarée en Asie Mineure. Grand défenseur de la doctrine catholique, il est honoré comme Docteur de l'Eglise et fondateur de la vie religieuse.

Ferland

Çà et là

Le jour de la fête des mères, Mme Lucien Beaudoin accompagnait M. et Mme Paul Ducharme et leur famille, de Glentworth, à Frenchville où ils se rendirent chez Mme Cécile Hamel pour une dernière réception et fête de famille au foyer paternel. M. Beaudoin et ses filles, ainsi que la famille Camille Hamel, n'ont pas pu se rendre à cause de maladie. Soeur Alma-Marie (Annette) rehaussait la fête de sa présence, ainsi que les familles Donat, Omer et Henri Hamel.

Le 12 mai, à la salle des Chevaliers de Colomb, avait lieu un concert à l'occasion de la fête des mères. Les enfants de la paroisse exécutèrent plusieurs beaux morceaux appropriés. Il y eut un numéro-surprise: Soeur Marie-Georges accompagna au piano Soeurs Reine-Marie et Marie-de-la-Nativité qui firent entendre un chant de remerciement aux parents.

Les Guides, Jeannettes et Louveteaux présentèrent des cadeaux à leurs parents. Les dames aînées de la paroisse, Mmes Marie Audette, Joseph Chabot, Alma Brisebois, Barsalou et Angeline Fournier, reçurent chacune une fleur de corsage de la part de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Mme Alfred Chabot était maîtresse de cérémonies. M. l'abbé R. Ducharme, curé, termina la soirée par des paroles d'encouragement. Merci aux religieuses qui ont beaucoup aidé au succès de cette soirée et à Mme Joseph Chabot, présidente pour la soirée.

Mlle Irène Rouleau, de Ponteix, a visité sa soeur, Mme Gérard Desharnais, et sa famille, dernièrement.

Le samedi 18 mai, M. et Mme Gérard Desharnais et leurs filles, Colette et Gisèle, sont allés à Ponteix à l'occasion du mariage de Mlle Irène Rouleau.

Sont allés à Assiniboia pour une convention libérale: MM. Joseph, Alfred, Laurier et Rosaire Chabot, Georges Lacasse et Valmore Couture, MM. et Mmes Sylvio Clermont et E. Tardif.

M. et Mme Edmond Tardif se sont rendus à Regina pour affaires, le jeudi 16 mai.

Mme Alma Brisebois a eu la visite de MM. et Mmes Henry Bolen et Marcel Nobert et leurs familles, de Gravelbourg, à l'occasion de la fête des mères.

M. et Mme Gaston St-Jacques, de Glentworth, et M. et Mme Lucien Nogue ont visité M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille pour la fête des mères.

Va-et-vient

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs fils, Emile et Daniel, sont allés rencontrer Mme Florida Leduc chez M. et Mme Robert Desautels, de Dollard, le dimanche 19 mai.

M. et Mme René Couture ont assisté aux célébrations du 25e anniversaire de mariage de leurs oncle et tante, M. et Mme Gérard de Laforest, de Regina, et ont joui d'une rencontre de famille.

M. et Mme West Kittle (Rachelle Dion) et leur fils, de Toronto, sont venus visiter M. Elie Dion et leurs parents de Ferland.

M. et Mme Hector Massé, M. Gérard Massé, M. et Mme Paul Massé et Mme Camille Hamel sont allés aux funérailles de Mme Yvonne Bellefeuille, à Val Marie. Mme Bellefeuille était la soeur de M. H. Massé.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, la présidente régionale de la F.F.C.F., Mme Aristide Fournier, la secrétaire, Mme Alfred Chabot, et la présidente locale, Mme Joseph Couture, sont allés à Gravelbourg pour une réunion du Conseil exécutif diocésain de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, en vue de la préparation du congrès diocésain qui aura lieu au mois d'octobre à Willow-Bunch. Une bourse de $50.00 fut tirée au sort et alla à une élève méritante de 11e année, enfant d'un membre de la Fédération dans le diocèse.

M. et Mme Edmond Chabot et leur famille sont allés à Regina et se sont rendus visiter la famille Emile Tourigny, à Wolseley. Ils passèrent par Willow-Bunch où ils visitèrent Mme Théophile Chabot.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés visiter Mme Théophile Chabot, leur mère et belle-mère, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

M. et Mme Thomas Chabot et leur fille, Charmaine, de Portland, Oregon, visitent M. et Mme Médelger Chabot et leurs nombreux parents du district.

M. et Mme Ovide L'Heureux sont venus visiter M. et Mme Edmond Chabot et leur famille, le 19 mai, et ont ramené à Gravelbourg Mlle Rita Beaudoin qui avait visité ses parents.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Jules Neuvraumont, de Virden, sont venus rendre visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme H. Lincoln, Mlle Fernande Blaise et Mme Lorraine Warniac. Mme Debare est en visite chez Mme L. Warniac.

M. Richard Filteau, de Melita, est venu visiter son père, M. Georges Filteau, patient à l'hôpital de Kipling, et sa mère, hospitalisée à Wawota.

Chronique de CFRG

Nouvel horaire

Nos auditeurs voudront bien noter les changements d'horaires de nos émissions qui entreront en vigueur à partir du 2 juin. Notre précédente chronique faisait d'ailleurs allusion à ces changements, mais que nos auditeurs se tranquillisent, il ne s'agit pas d'un bouleversement général. Que nos auditeurs veuillent considérer ces changements comme un rafraîchissement qui, nous l'espérons, saura contenter tout le monde.

Le principal changement consistera en une émission continue d'une durée de 3 heures. Cette émission, qui s'intitule "Les bou-bou", est réalisée par Claude Morin, de Radio-Canada, et de 11 h. 30 à 2 h. 30, les "Bou-bou" vous feront entendre: D'une certaine manière, Mélodies d'autrefois, Au Mitan du jour, Assiette à musique, Marie Tellier avocate et les Visages de l'Amour. Le tout, truffé de bulletins d'informations et de commentaires de liaison. Programme de trois heures sans interruption.

Cette émission nous a été proposée par Radio-Canada et, vu son originalité de conception, nous l'avons accepté d'emblée. Avec le souci bien entendu de plaire à nos auditeurs, vos commentaires seront toujours bien accueillis et pris en considération.

Assemblée

La prochaine assemblée générale de Radio-Gravelbourg Ltée a été fixée au dimanche 16 juin. Elle se tiendra en la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e rue, à Regina. Délégués et visiteurs, retenez bien cette date: 16 juin.

Chorale

Vous nous ferez le plaisir de venir entendre la Chorale de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick qui donnera un concert le dimanche 2 juin à Gravelbourg au gymnase du Collège Mathieu. Chorale de 36 exécutants, sous la direction du R. P. Neil Michaud, C.S.C. Le concert commencera à 8 h. 15 du soir.

M. M.

Des célébrations se déroulent à Bellegarde à l'occasion de la graduation de sept élèves

BELLEGARDE — Le 17 mai avait lieu la graduation des sept finissants suivants: Lorraine Cop, Bonnie Lamotte, Lorraine Magotiaux, Lorraine Perreaux, Myrtle Whitehead, Alain George et Marcel Moreau.

Quoique la température était plutôt maussade, le maître de cérémonies, M. Gilles Cop, sut donner, à la salle si bien décorée par les élèves de l'école secondaire, une atmosphère de gaieté.

La fête commença par la messe célébrée par M. l'abbé L'Heureux. La chorale était sous la direction du Frère Lortie.

A 5 h. 30, un banquet organisé par les Dames de Ste-Anne fut servi à plus de 150 personnes. Le maître de cérémonies invita les gradués à présenter tour à tour les différents toasts: à la Reine, aux parents, aux professeurs et à la Commission scolaire, et lui-même le présenta aux finissants. Mlle Bonnie Lamotte remercia au nom des finissants.

Les exercices de la graduation commencèrent à 7 h. 30. Au son de la musique, les finissants firent leur entrée dans la salle et prirent place sur l'estrade. M. Gérard Poirier, directeur de l'école, souhaita la bienvenue à tous et commença ensuite la présentation des finissants par le maître de cérémonies.

Le choeur de chant, sous la direction de Soeur Rose-Eliane, fit entendre "Chante aux dangers" et "Joy is like the Rain". Mme Eugène Monin rendit à merveille deux solos: "L'Alouette" et "You'll never walk alone". Mlle Lorraine Magotiaux lut l'adresse en français et Mlle Myrtle Whitehead en anglais. Les finissants chantèrent "Now is the Hour".

Mgr H. Poirier, curé, adressa la parole aux finissants et les encouragea à être fidèles à leur religion, à continuer leurs études, à être avares de leur temps et à épargner leur argent.

La journée se termina par une soirée dansante.

Confirmation

Le 23 mai, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill administra la confirmation à 48 enfants et une adulte. Ce fut une fête grandiose. Le défilé, du presbytère à l'église, comprenant les confirmands avec leurs parrains et marraines, ainsi que Son Excellence, montrait l'importance de l'acte qui devait se dérouler. Ce fut d'abord la messe pontificale. Après la lecture de l'évangile, Son Excellence, comme un bon père, facilita le court examen de catéchisme en mettant les jeunes à l'aise. Chacun était heureux de montrer son savoir.

La chorale, sous la direction du Frère Lortie, exécuta de beaux cantiques appropriés. A la sortie de l'église, Son Excellence accueillit tous et chacun par son sourire si paternel et de nombreuses photos furent prises.

Shower

Le 19 mai, quelques dames de la paroisse organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Irène Revet, dont le mariage eut lieu le 25 mai à Bellegarde. Quelques jeux furent exécutés et après avoir ouvert les nombreux cadeaux, un goûter fut servi par les dames. L'héroïne du jour sut remercier l'assistance par des paroles choisies.

Çà et là

Le 18 mai, un bon nombre de parents et d'amis se sont rendus à la salle paroissiale pour une soirée sociale en l'honneur de M. et Mme Jean-Marie Paulhus (jeunes mariés).

Sont venus dans la localité dernièrement: M. et Mme Antoine Roussel, de St-Paul, Alta; M. et Mme Roger Dubrule; M. et Mme Lionel Fréchette et leurs enfants et M. et Mme Roger Sylvestre, de St-Boniface; M. et Mme Gerry Burns, de Regina; M. et Mme Gérard Bourgeois; M. et Mme Jean Gaudet.

Prompt rétablissement à M. Treffié Russel, qui est de retour d'un séjour à l'hôpital.

DIMANCHE 9 JUIN

43e Pèlerinage en l'honneur de SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS AU SANCTUAIRE NATIONAL À WAKAW, SASK.

Samedi 8 juin:
9:00 p.m. Neuvaine — messe chantée
Procession aux flambeaux

Dimanche 9 juin:
Messes à 7, 8, 9, 10 heures a.m.
Messe pontificale à 11:00 heures a.m.
Procession, etc. à 2:00 heures p.m.

Plus de 60 personnes vivent avec des reins greffés

MONTREAL — Plus de 600 personnes vivent aujourd'hui avec des reins greffés. L'an prochain, les plus vieux de ces patients auront survécu cinq ans sans problèmes du rein.

Pour le Dr Joan Dossetor, de Montréal, et d'autres qui s'intéressent activement aux greffes de reins, cette étape sera considérée comme une preuve que la chirurgie de transplantation peut être qualifiée de méthode efficace de traitement.

On considère généralement en médecine une survivance de cinq ans comme l'indice valide dans les soins des maladies chroniques.

Le Dr Dossetor, médecin en chef du service intensif de cure rénale de l'hôpital Royal Victoria, explique cet aspect:

"Dans le traitement du cancer, dit-il, une survie de 5 ans est considérée comme un traitement terminé, ce qui ne signifie pas que le malade ne sera plus atteint. Mais si cela se produit, les médecins ne considèrent pas le nouveau pas comme une suite du premier. De même, nous considérons comme réussies après cinq ans les greffes de reins."

Les statistiques de survie des greffes n'incluent pas les cas de jumeaux identiques, premiers malades à subir des greffes d'organes vitaux.

La liste d'attente

Les jumeaux identiques peuvent être soumis à des échanges de tissus sans crainte du phénomène de rejet qui se manifeste chez les patients parents ou non.

Le service de greffe rénale de Royal Victoria effectua sa première opération en mai 1958: les médecins greffèrent un rein d'un jumeau à l'autre.

Cinq ans plus tard, on passa aux greffes depuis des cadavres sur des patients munis de reins artificiels.

Depuis 1963, plus de 80 malades ont reçu des reins de cadavres, à l'hôpital. Une trentaine d'autres malades figurent sur la liste d'attente de greffes rénales.

L'an dernier, Mme Raymond Villeneuve, de Montréal, devint la première femme au monde à donner naissance à un enfant après avoir reçu un rein prélevé sur un cadavre.

D'autre part, Hing-sue Lim devint père deux ans après une greffe rénale. Précédemment, les médecins craignaient de possibles répercussions génétiques sur les enfants de sujets de greffes.

Les progrès opératoires n'arrêtèrent pas les chercheurs qui étudiaient les mystères du phénomène de rejet ou travaillaient à perfectionner leurs techniques pour déterminer les relations de donneur à patient.

Les docteurs Barbara Bain et Louis Lowenstein prouvèrent l'efficacité du test de relation de tissus pour déterminer la meilleure combinaison chez les frères et soeurs.

Les globules blancs

Il s'agissait de placer des leucocytes en culture spéciale pendant cinq jours. Les leucocytes sont les globules blancs qui jouent un rôle vital dans la destruction d'organismes étrangers s'introduisant dans corps. Les médecins trouvèrent que si les globules ne "s'attaquaient" pas entre eux, il y avait de bonnes chances de réussir une greffe. Le test démontrait que donneur et receveur de greffe étaient au moins identiques sur le principal plan génétique.

Mais dans les cas de greffes prélevées sur des cadavres, les médecins n'ont que quelques heures pour déterminer la compatibilité. Des chercheurs français, hollandais et américains apportèrent une réponse prometteuse, grâce à des sérums formés d'antigènes trouvés chez les femmes qui deviennent sensibilisés au tissu de leur mari après plusieurs grossesses, et chez des malades ayant bénéficié de plusieurs transfusions.

Un antigène est une substance qui produit des anticorps pour neutraliser les protéines étrangères, introduites dans le système par maladie ou greffe d'organe. Les antigènes sont stimulés par des facteurs précis.

Si l'on pouvait accumuler une réserve de sérum formé d'antigènes de rejet, pour vérifier la réaction des globules blancs chez le donneur et le patient, on pourrait alors comparer et classifier les résultats.

Les médecins de Royal Victoria poursuivirent leurs greffes rénales mais se limitent à l'étude de la théorie. Ils comparèrent les résultats du prélèvement de tissus ayant réussi en opération et trouvèrent que la meilleure combinaison selon la classification donnait le meilleur résultat chirurgical.

"Nous avons cherché ce que le donneur avait que le patient n'avait pas, dit le Dr Dossetor. Ces antigènes causeront des problèmes parce qu'ils seront reconnus comme étrangers chez le receveur. L'un des principaux problèmes qui restent est de déterminer lesquels des antigènes sont les principaux facteurs du processus de rejet. Si nous pouvions isoler ces antigènes, les tests deviendraient encore plus probants."

De toute façon, la corrélation aujourd'hui évidente est utile aux médecins avant l'opération pour trouver la meilleure combinaison.

Le procédé s'est raffiné par la classification de tous les patients futurs. Lorsqu'on dispose d'un rein, on soumet à l'examen les globules blancs du donneur et l'on compare les résultats à ceux de tous les futurs patients.

L'emploi d'ordinateurs accélérera la comparaison et lorsqu'on aura mis au point l'entreposage des reins, on verra peut-être un réseau mondial qui dirigera les organes disponibles vers les malades les mieux appropriés à travers le monde.

Les médecins se sont heurtés à une autre complication inexpliquée des greffes. Certaines greffes rénales furent rejetées presque immédiatement sans raison apparente. On pouvait même prévoir que l'organe greffé serait probablement rejeté, avant même l'opération.

On croit maintenant que ceci se produit dans le cas de greffe sur un patient sensibilisé au tissu du donneur, comme ce serait le cas si l'on greffait à une femme multipare un tissu prélevé sur son mari.

Le cas Blaiberg

"Nous fiant à cette hypothèse, nous avons fait des tests pour découvrir cette sensibilisation et avons comparé les résultats à ceux de la chirurgie, révèle le Dr Dossetor. Dans chaque cas où le test était négatif, nous n'avions pas de difficulté, mais s'il était positif, nous avions un rejet immédiat."

Les résultats de ces tests sont récents et étaient peu connus lorsque des médecins sud-africains tentèrent leur première greffe de coeur, le 3 décembre dernier. L'expérience rata en moins de trois semaines.

Un porte-parole de l'hôpital Royal Victoria a révélé que les médecins sud-africains avaient étudié les découvertes des médecins montréalais sur ces tests. On ignore si les tests ont servi à choisir le Dr Philip Blaiberg comme récipiendaire de la seconde greffe de coeur du Cap, le 2 janvier; le Dr Christian Barnard, qui a opéré, n'a pas laissé entendre qu'il s'en soit servi.

Cependant, le Dr Dossetor est convaincu que les tests ont amélioré la combinaison des sujets de greffes.

'Nous considérons que le succès de toute greffe dépend du degré de compatibilité entre le donneur et le patient. Nous avons préparé des chartes pour les futurs sujets de greffes rénales. Notre expérience a démontré que l'utilisation des tests pour le choix du patient fonctionne aussi bien pour les reins prélevés sur des cadavres que dans les cas de transplantations entre sujets vivants.

Question de tolérance

"Nous savons également que la clé du succès est la tolérance au tissu greffé. C'est ce que nous cherchons. Si la greffe n'est pas rejetée après six mois, il y a 80 pour cent de chances qu'elle demeure aussi bonne après deux ans."

On n'a pas établi de preuve pour appuyer le sentiment que le taux de survie soit meilleur après deux ans.

"La crise de rejet est plus dure au début. Après six mois, les médicaments immunosuppressifs peuvent être réduits."

Jusqu'à maintenant, aucun patient n'a pu cesser de prendre les médicaments. Le Dr Dossetor croit que l'on pourrait priver de cette thérapie certains patients qui ont survécu assez longtemps.

Le travail, effectué à Montréal, comporte aussi le développement de sérums antilymphocyte et antithymique.

Ces sérums insensibilisent les globules blancs à la présence de tissus étrangers et permettent aux médecins de réduire le traitement chimique, qui peut produire des réactions toxiques ou même mortelles.

Cependant, même ces sérums attaquent le rejet en inhibant tout le système immunologique, et exposent le patient à l'infection ou à la maladie.

On espère pour bientôt mettre au point un sérum ou quelque substance ne visant que les antigènes qui s'attaquent aux tissus greffés.

Cette découverte, ainsi que l'accélération des tests sur les tissus, le moyen de conserver les tissus du rein pendant plusieurs jours ou de provoquer la tolérance des greffes par des contrôles globulaires, seront nécessaires avant que le taux de survie aux greffes puisse dépasser celui obtenu grâce aux coûteux reins artificiels.

Bob Trimbee
(Le Droit, 15-4-68)

LA RUE SANS JOIE

C'est, dans la Ville future, une rue sans ciel, emprisonnée dans le jour fumeux, au ras des toits: une rue exactement laborieuse et ordonnée qui tourne et retourne sans cesse sur elle-même, vaquant dans un lieu sans espace à des besognes sans lumière, le long de semaines sans dimanche.

La ville est prospère mais les maisons n'y sont pas heureuses. Elles n'ont pas le droit d'avoir chacune sa lampe, sa joie autour, sa petite joie intérieure à elle, à elle seule.

La joie vit d'air libre. La joie a besoin de respirer. Dans cette rue, la joie mourra, est morte déjà, étouffée.

La joie est pour chacun dans sa chose unique, dans ce don de soi-même à soi-même que malgré toute fraternité, nul ne reçoit d'autrui.

Elle est pour chacun, à cette merveilleuse place ingouvernée, insoumise de l'âme, où joue, à sa manière toute neuve, un petit enfant désobéissant, sans s'occuper de ce que font autour de lui les grandes personnes bien ordonnées qu'ont remontées et mises en marche une quantité d'ingénieurs et de contremaîtres — groupes, sociétés, syndicats —, elles sont là toutes ensemble à obéir dans cette rue, à travailler pareil, à gagner pareil, à acheter pareil, à manger pareil, à coucher pareil, à penser, aimer, haïr, chanter, crier pareil, vêtues de couleurs pareilles.

Qui sauvera maintenant sa chose unique?

Qui sauvera maintenant son petit enfant désobéissant et l'emportera au grand air sans rue?

Sauver la désobéissance . . .

(Marie Noël, Notes Intimes — Editions Stock)

L'apathie des hommes publics nuit à la recherche scientifique

OTTAWA — Le plus grand obstacle au développement de la recherche scientifique au Canada est l'apathie que manifestent les députés et les sénateurs à son égard.

C'est ce qu'a déclaré devant le comité sénatorial sur les sciences, M. O. M. Solandt, président du Secrétariat des sciences du Canada, qui a précisé que le Parlement se doit de prendre des mesures pour rendre ses membres plus conscients de l'importance de la recherche scientifique vis-à-vis du bien-être social et économique de la nation.

La pénurie de fonds pour embaucher le personnel approprié avait été un obstacle au travail du Secrétariat qui vise à encourager et à coordonner la recherche.

Le comité sénatorial, présidé par le sénateur Maurice Lamontagne, a été mis sur pied dans le but de déterminer la politique scientifique vers laquelle le Canada doit s'orienter.

Rôle du satellite

Le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, a brossé un tableau du projet de développement d'un système canadien de télécommunications par satellites, dont le programme a déjà été annoncé.

M. Drury a surtout souligné le fait que l'on utilisera un satellite canadien pour transmettre des programmes de télévision et de radio en français et en anglais, et que ce projet se réalisera, en 1971 ou 1972.

Des médecins découvrent un antiseptique contre les brûlures

Une nouvelle découverte est à mettre à l'actif des chercheurs français. Grâce à elle on pourra soigner, guérir, des brûlés qu'on pensait jusqu'alors atteints mortellement.

C'est un antiseptique et il est né de la simple transformation d'un désinfectant de brasserie... Expérimenté par les médecins militaires de l'hôpital de Percy, il a donné tout de suite des résultats probants. Les statistiques du centre des brûlés de l'armée indiquent, en effet, que sur 34 brûlés atteints de 20 à 60 pour cent, 25 ont été sauvés.

La qualité principale de cet antiseptique est l'étendue de son activité. Il agit contre la grande majorité des microbes, exceptés le staphylocoque et le pyocianique.

Composé de deux acides et de chlorure de benzalkonium, il a également la propriété d'aider la séparation des tissus morts des tissus vivants. Les brûlures sont ainsi mieux nettoyées et les greffes de peau tiennent mieux. La cicatrisation est, par ce fait, plus rapide.

Ce nouveau médicament, commercialisé depuis près d'un mois en France, constitue donc une victoire pour les pharmaciens et les médecins français. Une victoire qui suit trois autres récentes découvertes faites en faveur des grands brûlés. Mentionnons-les pour rappel:

— Le "matelas d'air", inventé par les Suédois. Sur ce nouveau type de lit, le corps peut flotter à 1 cm au-dessus du sommier, évitant ainsi aux brûlés le contact très douloureux du drap.

— Un sérum fabriqué à partir du sang d'anciens brûlés et qui, par ses propriétés, combat l'intoxication générale, conséquence fréquente de profondes brûlures. L'auteur de la découverte est un professeur russe, M. Fedorov.

— Le remplacement de la greffe de peau humaine par de la peau de porc. C'est un chercheur américain, le professeur Bromberg, qui est à l'origine de cette découverte.

Des cellules de plantes grossiers utilisées à Laval dans la recherche sur le cancer

La plupart des savants qui se livrent à des études sur le cancer utilisent à cette fin des animaux de laboratoire pour découvrir la nature exacte de l'évolution du cancer et pour savoir comment cette évolution peut être interrompue ou enrayée. Mais le Dr J.-G. Lafontaine, professeur associé de cytologie à la faculté de sciences à l'Université Laval, utilise des plantes.

Puisque le cancer est principalement un problème de croissance indisciplinée, le professeur Lafontaine travaille depuis quelques années déjà sur l'effet qu'ont sur les cellules des substances qui empêchent la reproduction des cellules et paralysent la synthèse du DNA, du RNA et des protéines. Ainsi que des études biochimiques l'ont révélé, ces grosses molécules complexes contrôlent la multiplication et les autres activités des cellules.

L'examen au microscope électronique de tissus exposés à de telles substances révèle donc que l'organisation du nucléus des cellules peut être considérablement dérangé.

"On cherche à savoir comment le nucléus des cellules est organisé de façon à relier ses diverses parties à ses nombreuses fonctions biochimiques. On espère qu'éventuellement, ces études aideront à expliquer comment un médicament qui paralyse certaines activités biochimiques du nucléus paralyse également la multiplication des cellules."

Bien qu'il soit difficile pour un profane de juger de la signification des travaux du Dr Lafontaine son acceptation par le monde de la science est facilement démontrée. Au cours des deux dernières années, il a collaboré à deux importants livres scientifiques. Il est l'un des cinq co-auteurs qui ont collaboré à la rédaction de "The Nucléus", oeuvre publiée par les Presses Académiques de New York, et il est également au nombre des 50 collaborateurs d'une autre oeuvre scientifique intitulée "Handbook of Moleculor Cytology", qui sera publiée prochainement en Europe par North Holland Publishing Co.

La lutte pour l'intégration raciale causé la mort de plusieurs leaders noirs

La lutte pour les droits civiques depuis 1963 a causé la mort de plusieurs leaders noirs et de plusieurs de leurs amis blancs:

1. En Juin 1963, Medgar Evers NAACP est tué à Jackson, Mississippi.

2. En août 1964, deux Blancs et un Noir, disparus depuis deux semaines, sont découverts tués par balle près de Meridan, Mississippi.

3. En 1965, Malcolm X, leader des musulmans noirs, est tué à Harlem, New York.

4. Dans le courant de la même année, un pasteur protestant, le révérend James L. Reed, est battu à mort dans une rue de Selma, Alabama, tandis qu'une mère de cinq enfants, une Blanche, Mme Viola Gregg Liuzzo, est tuée entre Selma et Montgomery. Le 21 août le la même année, deux Blancs, Jonathan Myrick Danials et le prêtre catholique Richard F. Morrisroe, sont victimes de leurs sentiments intégrationnistes. Le premier est tué, le second gravement blessé.

5. Durant l'été 1966, James Meredith, le premier Noir à entrer à l'Université de l'Etat de Mississippi, est grièvement blessé près d'Hermando.

6. Enfin, durant l'été 1967, un autre Noir de la NAACP, Wharlest Jackson, est tué près de Natchez, dans le Mississippi également.

Un professeur découvre une deuxième étoile

CAMBRIDGE, Mass. — Un professeur d'histoire dans une école secondaire de Peterborough, en Angleterre, a découvert sa deuxième nouvelle étoile en un an. C'est ce qu'annonce le Smithsonian Astrophysical Observatory.

La nova, ou étoile explosante, a été découverte par l'astronome amateur George Alcock le 15 avril, dit l'observatoire.

Alcock avait découvert la première étoile le 8 juillet dernier.

Selon l'observatoire, la récente découverte d'Alcock est visible à l'oeil nu, mais seul un observateur bien entraîné peut la situer.

Le Dr Brian Marsden, directeur du Bureau central de télégramme à l'observatoire, déclare que la découverte d'une étoile nova visible à l'oeil nu dans notre galaxie e produit une fois tous les trois ans.

Ce bureau est le centre d'échanges pour toutes les nouvelles découvertes célestes.

Alcock a également découvert quatre comètes.

— No 559 —

HORIZONTALEMENT

1—Caractère de ce qui est ineffaçable.
2—Ingénuité. — Fille de Cadmus.
3—De le. — Acclama.
4—Comm. de Belgique. — Fleuve d'Irlande.
5—Pelles. — Levant.
6—Terminaison. — Produire des ions.
7—Vaincre. — Sans vêtements.
8—Soutirai.
9—Au moyen âge, tunique de cuir. — Même sens que ante.
10—Pièce de bois pour supporter la maçonnerie. — Consonnes.
11—Anneau de cordage. — Rescrit donné par le sultan de Constantinople.
12—Pronom. — Dresserai aux exercices de manège.

VERTICALEMENT

1—Assurés.
2—Genre d'insectes hémiptères. — Verbe gai.
3—Indique la duplication. — Centigramme. — Sourions.
4—Changer d'opinion. — En outre, de plus.
5—Action d'enlever. — Poisson de mer.
6—Lettre grecque. — Situé. — Petit homme.
7—Animal. — Dans le corps. — Rivière de France.
8—Evêque de Lyon. — Phonétiquement: Vieux.
9—Roi animal. — La plus occidentale des îles britanniques.
10—Que nous apportons en naissant (plur). — Signifie "entre".
11—Tien. — Lieu des sénateurs.
12—Les autres. — Triage.

SOLUTION DU PROBLEME No 558

Horizontalement: 1. Marquoiserie; 2. Etau — Snob — Nu; 3. Côtelette — Dé; 4. Rue — In — Onde; 5. Otrante — Eole; 6. Ant — Ce — Sil; 7. Os — Fiole — Bu; 8. Gastrologie; 9. Itou — IIIO — Ru; 10. Quinine — Ides; 11. Urnes — Reniée; 12. EE — Solerets.

Verticalement: 1. Nécrologique; 2. Atout — Sature; 3. Ratera — Soin; 4. Que — An — Tunes; 5. Linter — Iso; 6. Osent — Coin; 7. Int — Ecolière; 8. Soto — Eloi — Er; 9. Ebène — Egoine; 10. Dos — Dit; 11. Indélibérées; 12. Eue — Elu — Usé.

L'abus des médicaments tue

OTTAWA — Les médicaments peuvent sauver des vies; c'est leur abus qui tue. Tel est le message concis que l'administration fédérale des aliments et drogues donne dans sa brochure "Médicaments: prenez garde".

L'organisme conseille de manipuler tous les médicaments comme s'il s'agissait de poisons, de les garder sous clé, hors de l'atteinte des enfants, de les ranger immédiatement et avec soin après usage.

L'administration fédérale donne encore les conseils suivants:

Lisez les modes d'emploi et avertissements sur les étiquettes.

Ne prenez jamais de médicaments sans voir de quoi il s'agit.

Ne laissez jamais un enfant mesurer ou administrer un médicament. Cette tâche revient aux adultes fiables.

Demandez les conseils de votre pharmacien sur la façon de conserver les drogues, car la lumière, l'humidité, la chaleur et le froid peuvent les rendre inutiles ou provoquer une réaction chimique nocive.

Ne conservez pas inutilement les médicaments trop vieux. Certains, comme les vitamines, antibiotiques, insuline et peroxyde, perdent leur force. D'autres, tels les comprimés pour maux de tête et l'iode, prennent trop de force ou subissent des changements dangereux.

Lorsque vous vous débarrassez de médicaments, jetez-les dans la toilette.

Les faux

N'achetez des médicaments que de personnes autorisées. Les drogues vendues illégalement peuvent être dangereuses ou provoquer l'habitude.

N'acceptez pas de médicaments présentés comme remèdes à l'alcoolisme, l'artériosclérose, les empoisonnements de sang, le cancer, le diabète, l'épilepsie, les ulcères, les calculs biliaires, des reins ou de la vessie, les troubles cardiaques, la pression sanguine, l'obésité, l'impuissance sexuelle, les tumeurs ou les maladies vénériennes.

Les drogues présentées comme traitement préventif ou curatif de ces maladies ne peuvent légalement faire l'objet de publicité.

N'exigez pas d'un pharmacien qu'il vous vende sans ordonnance un médicament qui en demande une ou qu'il répète une ordonnance sans l'autorisation d'un médecin.

Les drogues sont soumises à la prescription parce qu'elles sont trop puissantes pour être utilisées sans surveillance médicale, qu'elles sont destinées au traitement de maladies graves ou bien parce qu'elles peuvent créer l'habitude.

N'utilisez pas un médicament prescrit pour une autre personne, même si vous croyez que vos symptômes sont les mêmes.

Consultez votre médecin ou pharmacien sur l'opportunité de conduire un véhicule ou de manipuler un appareil pendant que vous êtes sous l'effet de drogues qui peuvent diminuer votre vision, votre jugement ou votre capacité de concentration ou de contrôle musculaire, ou vous rendre chancelants.

Tel est le cas de médicaments comme l'alcool, les calmants, narcotiques, pilules contre le vertige et le mal de mer, les substances anti-histaminiques contenues dans les médicaments pour combattre les symptômes de la grippe, du rhume et des allergies, ainsi que les barbituriques et amphétamines.

Ne répétez pas trop longtemps l'usage de médicaments vendus sans ordonnance comme les antacides, analgésiques, laxatifs ou remèdes contre la toux. Un malaise bénin qui continue peut être le symptôme d'une maladie plus grave.

Même les cachets pour le mal de tête peuvent avoir des effets secondaires dangereux, si on les emploie en dose trop forte ou trop longtemps.

Ne dépensez pas d'argent pour des supposés remèdes à la calvitie, au psoriasis et autres maladies de la peau, à l'arthrite, au rhumatisme et même au cancer.

La Banque Royale du Canada

Le plaisir d'écrire des lettres

— III —

L'entrée en matière

Ce qui importe d'abord, dans les lettres privées comme dans les lettres d'affaires, c'est de captiver l'attention du lecteur. La méthode que suit ordinairement Shakespeare dans ses pièces est de commencer par une courte scène qui est pleine de vie et d'émotion ou qui frappe l'auditoire de quelque façon. Puis, s'étant ainsi assuré l'attention du public, il poursuit le récit à un rythme plus lent, où il y a peu d'action mais beaucoup d'information. **Jules César** s'ouvre sur une foule en ébullition. Après que ce stratagème a exercé l'effet désiré sur les spectateurs, l'auteur présente de calmes dialogues où se révèle la cause du tumulte.

Mme de Sévigné, si célèbre par ses lettres au XVIIe siècle, commence ainsi l'une de ses missives: "Je m'en vais vous mander les choses les plus étonnantes, les plus surprenantes, les plus merveilleuses . . .", et ainsi de suite avec une quinzaine d'autres épithètes aussi vibrantes.

Où allez-vous trouver des idées, soit pour le début, soit pour le corps de la lettre? Prenez une feuille de papier et notez les questions qui vous paraissent intéressantes. Une bonne douzaine surgiront dans votre esprit sans trop de difficulté.

A Télémaque, fils d'Ulysse et de Pénélope, qui appréhendait de parler à Nestor, Athéna donnait ce conseil: "Tu trouveras de toi-même certaines paroles, les dieux t'en inspireront d'autres". Homère recueillit la poésie orale des aèdes grecs et en tira l'immortel chef-d'oeuvre de l'**Odyssée**; mais il sut la rendre sienne en l'exprimant dans ses propres mots.

Si vous ne savez plus quoi écrire à un certain moment, changez de point de vue. Le photographe ne constate-t-il pas qu'il suffit de se déplacer d'un pas pour modifier l'image qui apparait dans son viseur? Essayez aussi de penser d'une façon originale. C'est là ce qui fait l'art d'écrire des lettres. Sur des thèmes anciens greffez des considérations nouvelles.

Ne dédaignez pas l'accessoire. Dans un film, les figurants ne sont pas vraiment indispensables à l'intrigue, mais, comme les menus propos dans les lettres, leur rôle est très utile pour donner le sentiment de la réalité.

Si la lettre d'affaires doit suivre un ordre assez rigoureux, il convient que la lettre d'amitié saute, comme une conversation familière, d'idée en idée. Elle sera surtout sincère, sachant discerner à la fois les larmes qu'il y a au fond des choses et les rires qui en sont à la surface.

On peut affirmer sans ambages qu'écrire une lettre sera une corvée ennuyeuse si l'on en reste au style enfantin du fils qui raconte à son papa absent une visite au cirque avec l'oncle Jean. Et songez combien elle sera assommante pour le lecteur.

Evoquez dans vos lettres les choses agréables de la vie, et évitez de faire le pénible récit de vos maux. Si vous parlez trop souvent de vos peines et de vos épreuves, votre correspondant en conclura que vous vous y délectez, ou à tout le moins que vous éprouvez du plaisir à les raconter.

Le Japon devient le 2e producteur d'automobiles

En 1967, la production japonaise d'automobiles a atteint un total de 3,146,486 unités, soit une augmentation de 860,000 ou de 37.6 pour cent. Par suite, le Japon est passé au deuxième rang des grands producteurs de voitures. Il vient après les Etats-Unis.

L'essor de la production d'automobiles au Japon se fonde sur deux facteurs: l'expansion rapide du marché intérieur, l'accès de plus en plus large aux marchés étrangers.

Depuis quelques années, la production de voitures de tourisme ne cesse d'augmenter au Japon. En 1967, elle a bondi de 56.8 pour cent par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est directement attribuable à la vigueur de la demande sur le marché intérieur où l'on apprécie les voitures de 1,000cc et les voitures à bon marché.

La production des voitures de tourisme représentait 43.7 pour cent de toute la production d'automobiles en 1967. Cette tendance est censée se maintenir, de sorte que pour l'année en cours les voitures de tourisme représenteront plus de 50 pour cent de toute la production, le reste se composant de camions, d'autobus, de familiales.

L'essor de l'industrie de l'automobile se traduit par les gains considérables de deux compagnies, Toyota et Nissan, qui accusaient des augmentations de plus de 40 pour cent. La société Honda, qui s'est déjà implantée sur les marchés mondiaux comme productrice de motocyclettes, a augmenté sa production d'automobiles de plus de deux fois et demie par rapport à 1966.

Je ne lis que les gros titres

Invitée tout récemment à diriger une petite enquête pour savoir si cette affirmation s'avérait réelle, je fus consternée des résultats.

Sur un groupe de vingt-sept dames que j'interrogeai, vingt-deux m'affirmèrent bien candidement: "Bien sûr, je lis la page féminine, mais pour le reste, je lis les gros titres seulement".

Déçue, je poussai l'investigation jusque chez le sexe fort. Oh surprise! Le pourcentage n'est pas tellement plus édifiant... Les gros titres suffisent à leur documentation.

Comment s'étonner alors de l'interprétation si souvent fausse des choses écrites...?

Les gros titres ne renseigneront jamais; ils ne font qu'attirer l'attention sur un sujet; ils avertissent qu'on propose un jugement, un ou des points de vue susceptibles de renseigner, susceptibles aussi d'être commentés, discutés même.

Est-ce qu'on peut se vanter de savoir ce que pense le pape, lorsqu'on a lu: Paul VI et la pilule anticonceptionnelle?

Que signifie pour vous: Sur le chemin des hommes? Si votre curiosité avait été plus exigeante, vous auriez été heureux de lire le rapport du congrès mondial pour l'apostolat des laïcs.

Vous lisez: Un savant qui sut rester femme. Je ne puis croire que ce qui vous semble un paradoxe ne vous a pas forcé à entrer plus avant dans le sujet. Alors, vous avez été émerveillé par les détails intéressants d'une phase de la vie de Marie Curie.

Est-ce qu'on peut goûter la délicatesse de sentiments d'une grande dame lorsqu'on a déchiffré: Souhaits de la présidente générale de...?

Vous avez entrevu quelque part: Le pain et le vin. Une histoire de religion, avez-vous déduit et vous avez passé outre. Et pourtant, vous ne pouvez savoir ce que vous avez perdu de délicieux et de merveilleux. C'est un des poèmes de Marie Noël, cette si grande petite dame qui vient de disparaître à l'âge de 84 ans, infiniment jeune dans ses écrits parce que jeune dans ses pensées.

Evidemment, il y a un processus, un entraînement à suivre; n'allez pas, pour répondre à mon invitation, vous attaquer à une encyclique, à un traité de morale... Il faut nécessairement avoir l'esprit reposé, ouvert à la matière. Un traité de chimie, le plus captivant soit-il, ne peut parvenir à capter l'attention d'une personne qui n'y connait rien.

Pour qu'une lecture profite vraiment, il faut qu'elle soite faite en profondeur et dans un état d'esprit propice à en tirer le meilleur parti. Voici une méthode que je me permets de vous recommander. Vous n'avez pas les loisirs ni les dispositions d'esprit pour lire? Je vous comprends, car il n'est pas facile de tout concilier lorsque l'on est à la fois gérante et employée... Alors faites d'une pierre deux coups! Attrapez un journal, dénichez-y l'article susceptible de vous intéresser et faites-en faire la lecture par votre mari. Il sera flatté d'exécuter cette tâche, vous commenterez l'écrit, vous le discuterez et le dialogue sera établi... Politique, sport, éducation, que de sujets intéressants en perspective...

Mais voilà, je vous ai consacré un temps précieux. Qui m'assure que vous avez lu plus loin que mon gros titre? Vous, Madame, qui vous êtes laissée prendre, le regrettez-vous?

Mme Béatrice Ménard,
Fédération de l'AFEAS
de Hauterive.



COMPARAISON DE GRAS ET DE CHAIR MAIGRE — Des recherches conduites à Lethbridge par des scientifiques du ministère de l'Agriculture du Canada ont démontré que les taureaux et les semi-castrats peuvent servir à améliorer le rendement en viande. Les photos ci-dessus représentent des carcasses moyennes de chacun des groupes mis à l'essai. La photo du haut (semi-castrat) et celle du centre (bouvillon) n'offrent pas beaucoup de contraste quant au pourcentage gras-maigre. Celle du bas (taureaux) montre une proportion de gras beaucoup moindre que les deux autres.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Dans la cuisson et la préservation des aliments: légumes, fruits, viandes ou poissons, tant au four, directement sur le feu ou au réfrigérateur, la feuille d'aluminium vous rendra de précieux services. Par exemple: pour éviter que la viande ne diminue à la cuisson et pour lui maintenir toute sa saveur; pour que le poisson ne dégage pas une mauvaise odeur; pour empêcher que la moitié d'un oignon, d'un citron, d'un concombre, etc. ne sèche dans votre réfrigérateur; pour faire cuire plusieurs légumes séparément dans la même casserole et conserver frais et savoureux les sandwichs que les enfants apportent à l'école.

✦ ❋ ✦

Jules s'est marié et cherche un logement. Il se présente à l'office des logements où on lui dit: "Rien à faire. Revenez dans un an".

— Avec plaisir, dit Jules résigné, devrais-je venir dans le courant de la matinée ou de l'après-midi?

✦ ❋ ✦

Pour calmer la tension, versez une demi-livre de soda à pâte dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

✦ ❋ ✦

Lorsque vous repassez, vous risquez de provoquer un court-circuit si vous ne prenez pas certaines précautions. Evitez soigneusement de mettre le fer sur le fil, si celui-ci se trouve un tant soit peu à découvert, un accident est à craindre.

✦ ❋ ✦

Rien n'est plus désagréable que les traces jaunes laissées sur les doigts par la cigarette ou l'épluchage des légumes. Frottez tout simplement vos mains avec du sel imprégné de citron.

✦ ❋ ✦

— Comment, Gérard, tes fiançailles avec Martine sont rompues?

— Oui... enfin... à moitié.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— Eh bien! elle m'a renvoyé mes lettres, mais gardé mes cadeaux!

✦ ❋ ✦

Afin d'empêcher la formation d'une peau sur du pouding ou de la sauce, mettre du papier paraffiné directement sur la surface du mélange chaud.

✦ ❋ ✦

Il faut deux ans pour apprendre à parler et cinquante ans pour apprendre à se taire.

✦ ❋ ✦

— La nature est mal faite, disait un savant. Elle a créé des oignons pour faire pleurer, mais aucune plante pour faire rire.

Il y a tant de bonheur à faire

De nombreux facteurs contribuent à alléger le fardeau de la ménagère. Les familles sont moins nombreuses, les logements plus faciles à entretenir. La technique mise à leur service diminue les corvées. De sorte que la femme moderne jouit d'un nombre accru d'heures de loisir qu'elle emploie à se cultiver, à se divertir selon ses goûts, ses préférences et son initiative.

Mais il nous arrive n'est-ce pas de rencontrer des femmes qui ayant atteint le cap du 50 et se trouvant un bon matin devant toutes ces heures libres sont prises de vertige. Ayant l'impression de n'être plus "nécessaires" à personne, elles se laissent porter par la dépression.

Pourtant, il y a dans chaque ville, dans chaque village plus de souffrances que de mains pour consoler; plus de problèmes que de bonnes volontés pour les résoudre. Si tous les gars du monde voulaient se donner la main, dit la chanson. Oui. Il est facile de rêver à un monde idyllique qui ferait triompher l'entraide et la fraternité. Mais il est rare que nous traduisons dans les menues activités de la vie quotidienne ce vague élan du coeur.

Si toutes les femmes qui ont des moments libres à ne savoir qu'en faire, savaient les mettre au service de la collectivité, à quelle transformation n'assisterions-nous pas?...

Toutes les oeuvres sociales et de bienfaisance déjà en place ont besoin de renfort. Et combien d'autres devraient voir le jour pour répondre aux besoins.

— Vous qui avez une formation artistique ou musicale qu'attendez-vous pour en faire profiter les enfants démunis de votre quartier?...

— Vous qui possédez une connaissance des soins médicaux pourquoi ne mettez-vous pas sur pied un service d'entraide paroissial.

— Dans toutes les paroisses il y a des vieillards solitaires ...des jeunes mamans sans aide... des pauvres sans ressources.

— Dans les orphelinats des enfants attendent des visites ...dans les cliniques des malades "mentaux" quêtent des sourires... dans les refuges les vieillards espèrent une voix amie...

Il y a tellement de bonheur à donner...

T. Dallaire

L'alcoolisme cause souvent la séparation des familles. Les agences manitobaines qui assistent les alcooliques tentent des réconciliations aussi souvent que possible. Le "Salvation Army's Harbour Light Centre", par exemple, a réussi à réconcilier environ 25 familles par année.

Une cour de la famille de l'enfance au Québec

OTTAWA — Une refonte de l'actuelle Cour du bien-être social du Québec est le voeu de l'avocat Claire L'Heureux-Dubé, du Barreau de Québec.

"Nos études et notre enquête ont démontré que l'actuelle Cour est dépassée tant dans sa juridiction, son fonctionnement et ses pouvoirs", dit-elle. "Simplement étendre ses pouvoirs ne serait pas, à notre avis, suffisant", lit-on dans une recommandation qu'elle a adressée au gouvernement de la province de Québec.

Le numéro de mars-avril de "Bien-être social canadien" publie la majeure partie de cette recommandation. Le choix de l'article repose sur "la conception qu'une cour du genre doit faire rôle utile dans l'optique de la réhabilitation de la famille". Comme le désir de l'auteur s'inscrit au principe énoncé et qu'elle le fait sien, le lecteur de la revue est emmené à voir, chez ce tribunal, non plus une puissance qui juge et condamne, mais une institution humanisée et humanisante.

C'est dans le résumé de son travail que Me L'Heureux-Dubé souligne les raisons fondamentales de ses avancés:

"Cette cour, nous la voyons opérer à deux niveaux: avant l'institution des procédures en séparation de corps ou nullité de mariage, afin de prévenir justement ces procédures par la mise en oeuvre de tout un mécanisme de conciliation et d'aide à ces familles, leur permettant de retrouver leur équilibre et de contribuer ainsi à l'équilibre de leur foyer; après l'institution de procédures judiciaires devant la Cour supérieure, en permettant une étude en profondeur des problèmes par des spécialistes et en faisant des tentatives réelles de conciliation avec tous les moyens possibles."

Me L'Heureux-Dubé recommande, entre autres, une formation des juges dans un domaine plus social que juridique, un système d'experts comme il s'en trouve en France, chargés d'aviser la Cour. Elle désire pour cette Cour une juridiction qui s'étend à tous les aspects de la vie de famille, mais qui n'englobe pas les actions en séparation de corps, nullité de mariage, divorce.

De plus, elle voudrait voir de telles cours dans tous les districts judiciaires de la province et encore là, que leurs locaux soient dotés d'une atmosphère de détente. "Somme toute, écrit-elle, on devrait éviter qu'elles ressemblent à ce que nous connaissons aujourd'hui comme cours de justice".

Elle souhaite également aux juges plus de latitude dans l'exercice de leurs fonctions; aux parties, les droits à une défense pleine et entière, mais sans formalisme, avec droit d'être représentés par des procédures, etc.

Affirmant qu'un travail d'équipe semble essentiel à la bonne marche d'un tel tribunal, elle estime qu'un de ses aspects les plus intéressants est justement "de coordonner tous les efforts et de corriger les maux à leur source qui est, trop souvent, le foyer".

Vivifiez avec du jaune d'oeuf et du rhum vos cheveux ternes

Voici la recette d'un bon cocktail capillaire: battez un jaune d'oeuf auquel vous ajouterez, si possible, une cuillerée de rhum (sinon le jaune d'oeuf seul suffira). A cette préparation, ajoutez doucement de l'eau tiède jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Mouillez vos cheveux à l'eau tiède, versez lentement le mélange, et massez longuement le cuir chevelu afin de faire bien pénétrer la mousse. Rincez à l'eau chaude, massez encore, rincez ensuite abondamment à l'eau tiède, puis au dernier rinçage ajoutez une cuillerée à soupe de vinaigre, si vos cheveux sont gras.



Q. — Est-ce vrai qu'on peut faire d'excellentes salades avec des pissenlits? Si oui, en utilise-t-on la fleur ou les feuilles? Merci. — **Incrédule**

R. — Oui, c'est bien vrai et délicieux aussi. Il faut cependant en prendre les feuilles seulement, très tôt dans la saison, alors qu'elles sont encore très tendres et, évidemment, avant qu'elles ne fleurissent. N'importe quelle sauce à salade ou une simple vinaigrette en font un véritable régale au printemps surtout garnie d'oeufs durs. Si vous aimez l'endive, vous aimerez les pissenlits.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des autoclaves ou "Presto cookers" ou d'autres casseroles du genre? Certaines personnes me disent obtenir de magnifiques résultats en les utilisant, d'autres prétendent que la nourriture y perd toute sa saveur. Je dois me marier sous peu et je ne voudrais pas faire une dépense assez considérable en en achetant un pour ne pas en être satisfaite. — **Lectrice fidèle**

R. — Les casseroles du genre que vous mentionnez sont fort utiles pour certains mets et pour faire cuire des légumes en peu de temps et presque uniquement à la vapeur. On y fait de bons ragoûts et de bonnes soupes, fèves au lard et confitures. Pour ma part, je ne crois pas que les viandes rôties dans de tels récipients, même en suivant précisément les directions, aient la même saveur que celles cuites au four ou sur un gril. Renseignez-vous auprès de bonnes cuisinières qui s'en servent, elles sauront vous dire exactement ce qui en est.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes trois enfants à la maison, âgés de 18 à 23 ans. Les deux aînés sont des filles. Nous avons tous trois obtenu notre permis pour conduire la voiture. Voici notre problème: notre père refuse absolument à ses filles la permission de se servir de la voiture familiale alors que notre frère s'en sert pour sortir avec ses amis en fin de semaine. Celui-ci est encore aux études et ne gagne pas. Ma soeur et moi travaillons et payons une bonne pension à nos parents. Nous ne sommes pas des écervelées et serions certainement aussi prudentes que notre jeune frère. Nous trouvons que notre père se montre injuste et arriéré en ce qui nous concerne. Notre mère a essayé de lui parler mais il ne veut rien entendre. Que faire?

Humiliées

R. — J'ai bien peur d'avoir à vous donner raison, mes pauvres amies. Votre père ne se montre pas du tout raisonnable et fort loin d'avoir été à la page, même il y a vingt ans. Puisque votre mère n'arrive pas à le convaincre de vous laisser conduire, n'avez-vous pas un oncle, son frère à lui, ou le mari de sa soeur, par exemple, ou encore un de ses bons copains, qui pourraient plaider votre cause? Une personne hors de la famille immédiate a souvent plus d'influence sur ses membres que les proches. A propos, votre mère conduit-elle?... Si ces moyens faillissent, ne pourriez-vous pas faire quelques économies, votre soeur et vous, et vous acheter une petite voiture bien à vous... quittes de ne la prêter à quiconque? Bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Ne trouvez-vous pas étrange qu'un médecin refuse de faire les examens de dépistage du cancer à une dame dans la quarantaine? Il me semble que son attitude soit presque criminelle de nos jours, où tous les moyens de communications rappellent souvent à tous qu'en se soumettant à de tels examens on prévient ce terrible fléau ou du moins on permet de le dépister à temps pour qu'on puisse le guérir. — **Inquiète**

R. — Puisque ce médecin se refuse, que cette personne en consulte un autre, ou qu'elle se renseigne en appelant les hôpitaux de sa ville sur les moyens à prendre pour les obtenir. Certains hôpitaux, sinon tous, offrent ce service. Comme vous je n'arrive pas à comprendre l'attitude de cet homme. Il manque sûrement de conscience professionnelle.

☆ ☆ ☆

R. — **A "yeux bleus"**. A votre place je ne fréquenterais plus ce groupe de jeunes. Ils ne sont peut-être pas foncièrement vicieux, ni même méchants, seulement étourdis... mais leurs actions malhonnêtes pourraient leur occasionner des rencontres avec les autorités policières. Si, même innocent, vous étiez en leur compagnie à ce moment-là, il en serait fait de votre réputation et de votre carrière. Trouvez-vous d'autres amis.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 22

diatement une tasse de café fort pour Mlle Vellac. Quelques minutes plus tard, il surgissait dans le salon où Marie-Hélène "récupérait" et tendait à celle-ci une tasse contenant le breuvage brûlant, en lui commandant d'un ton sans réplique:

— Vous avez eu peur. Cette boisson vous remontera. Buvez immédiatement.

Ebahie du ton volontaire de son ami, Marie-Hélène obéit sans discuter, et pourtant elle détestait le café brûlant. Elle était d'ailleurs trop ébranlée pour discuter sur quoi que ce soit. Entre ses cils filtrait un regard étonné et circonspect vers celui qui montrait tant de décision. Celui-là, quand il se marierait, serait moins tendre et plus autoritaire qu'un Marc. Le café chaud commença de la réconforter. Sa curiosité lui fit alors réclamer des précisions:

— Rémi, comment se fait-il que je vous aie rencontré si opportunément sur la route?

Celui-ci, heureux de retrouver la Marie-Hélène de toujours, ne se décidait pas à parler. Les grands yeux qui le fixaient avec une expression troublée et un peu craintive encore l'émouvaient, émoussant sa colère contre l'héritière étourdie qui donnait tête baissée dans les pièges; pour un peu, il aurait pris dans ses bras, pour la rassurer, la consoler, cette enfant chérie que d'autres voulaient perdre. Mais elle ne l'aimait pas; alors, à quoi bon tenter un geste qu'on repousserait?

— Allons, Rémi, répondez-moi, car je suis intriguée!

— Si je n'étais pas intervenu ce soir, vous n'étiez plus l'héritière de monsieur Vellac. Est-ce clair? Vous faut-il un topo à l'appui? Je pense que, maintenant, vous avez assez de confiance en moi pour me croire. A l'avenir, soyez plus prudente à l'égard de vos relations mondaines, et vous ne risquerez plus d'être enlevée par le premier quidam venu.

— Mon cher, je vous aime bien et votre bienheureux café m'incite à vous écouter avec indulgence; mais vous exagérez avec votre manie de la persécution, il faudra vous soigner... Quel galimatias vous faites!... D'abord, je n'étais pas chez des inconnus, mais dans ma famille paternelle, donc relation de tout repos. Ensuite, ce jeune homme n'était pas un inconnu, mais un des invités de mes cousins.

— Il s'est pourtant conduit comme un muffle.

— Ça, je le reconnais avec vous; mais quel rapport avec mon héritage? Ne mêlons pas ce bavard et sourd intermittent au testament de mon oncle, s'il vous plait.

— Je regrette de vous contredire, mais je vais vous le montrer, le rapport qu'il y a entre les deux. Vous prétendez vous battre avec courage contre tous les obstacles, mériter votre chance, et quand on vous siffle comme un petit chien, docilement vous accourez, au risque de tout perdre.

— Ecoutez, Rémi: ou je suis incapable de comprendre quelque chose ce soir, ou vous embrouillez les choses à plaisir. Vous êtes contrarié, ça je le vois, vos yeux me le disent assez. Mais, encore une fois, si vous m'avez sortie d'une aventure qui risquait de devenir désagréable ou dangereuse, cela ne vous autorise pas à me gronder comme un vieux papa enrhumé.

— Voudriez-vous enfin m'écouter sérieusement? Un étranger vous a emmenée dans sa voiture, mais avec le dessein bien arrêté de vous faire sortir de la commune. Le coup était bien monté! Ce n'était ni le goût d'une aventure, ni le désir d'un flirt qui faisaient agir votre compagnon, comme vous le supposiez. Une minute de plus, et vous vous seriez retrouvée sur le territoire de Saint-Gervais.

Plus question de plaisanter, Marie-Hélène commençait à comprendre. Au fur et à mesure que la réalité pénétrait en elle, elle pâlissait d'émotion rétrospective et aussi d'inquiétude en songeant au rôle des Vellac dans l'histoire. Les parents de Marc portaient-ils une part de responsabilité dans le guet-apens?... Qu'ils fussent coupables ou non, son fiancé, heureusement, n'assistait pas à la réunion et ne pouvait donc être l'instigateur du traquenard. Elle qui avait tant regretté l'absence de Marc ce soir, s'en félicitait, car cette absence innocentait le jeune homme. Mais si le cousin Adolphe était coupable? Si lui et sa femme avaient tenté de dépouiller l'héritière, pourrait-elle encore devenir leur belle-fille? Entrer dans une famille en la méprisant, est-ce possible?

Elle voulut encore espérer que Rémi se trompait, qu'il n'y avait eu dans cette histoire aucune manoeuvre frauduleuse, qu'il ne s'était agi que de coïncidences... car son bonheur tout neuf lui semblait, tout à coup, devenu très fragile. Elle insista:

— Rien ne prouve qu'il ait eu là volonté de me nuire. Avant d'accuser, soyons prudents. Après tout, si j'étais allée contre ma volonté à Saint-Gervais, cette incursion sur un territoire voisin ne changeait rien pour moi, puisqu'il se serait agi d'une erreur involontaire de ma part, et les Vellac n'auraient pas été là pour constater le franchissement des limites, car ils étaient tous restés là-haut, avec leurs invités.

— Innocente! On allait alléguer que vous profitiez de l'obscurité pour vous promener dans les environs. Quels témoins auriez-vous pu produire certifiant qu'on vous avait fait violence en vous emmenant malgré vous? Vous étiez seule, contre tous. Et l'huissier qui était posté plus bas sur la route, qu'en faites-vous? Cet officier ministériel était certainement là pour constater votre présence sur le sol de Saint-Gervais. Heureusement pour vous, j'ai été le grain de sable dans les rouages qui bloque la machine.

— Merci de tout coeur, mon ange gardien!

— Le vieux monsieur aurait mieux fait de se choisir un héritier plus pondéré.

— Voilà que vous recommencez!

— Non, je continue. A quoi ont servi nos avertissements réitérés, à Laurent et à moi?

Pour éviter de recevoir encore des reproches, mérités d'ailleurs, Marie-Hélène fit diversion, avec une habileté toute féminine, en questionnant:

— Vous ne m'avez pas encore dit comment vous avez pu vous trouver là juste à temps?

— J'ai préféré passer la nuit à Chambourières, dans la chambre que j'ai louée au mois. Je dors tellement mieux ici, au calme, qu'il m'arrive souvent de m'échapper ainsi de la ville pour une nuit. Hier, au bal, vous m'aviez parlé de la réception chez vos cousins à laquelle vous deviez vous rendre sans user de votre Austin, puisqu'un de vos cousins devait vous prendre chez vous. Le dîner terminé, je m'attardai ce soir à causer avec l'hôtelier pendant que sa femme, comme tous les soirs, sortait pour accrocher les volets aux fenêtres. C'est ainsi qu'elle vit passer la 403 rouge de l'huissier, ce qui l'étonna. Le "Bon Accueil", situé tout en haut du pays, après la place de l'église, est une des seules maisons du pays à n'avoir pas de vis-à-vis et doit à ce privilège d'avoir une vue étendue couvrant une partie des environs. L'hôtelière put suivre des yeux le véhicule et, guidée par la lueur des phares, vit celle-ci s'engager dans le chemin rural passant sous la propriété de vos cousins, puis descendre sur Saint-Gervais. Peu après, la lueur disparut, sans que la voiture ait atteint le village voisin. Cette brave femme, revenue près de nous, nous fit part de son étonnement: que venait donc faire l'huissier à cette heure-ci dans ce chemin peu fréquenté? A moi aussi, cela parut étrange, et je me souvins alors que vous étiez là-haut. Lui en bas, vous en haut, coïncidence curieuse. Comme je n'étais pas pressé de me coucher, je pris ma voiture et suivis la même route que l'automobiliste en question. Il était à peine vingt heures et quart. Pour ne pas donner l'éveil, j'arrêtai ma voiture à l'intersection des chemins et descendis doucement à pied le chemin menant vers Saint-Gervais, en me coulant contre les talus pour ne pas me faire repérer. J'ai une très bonne vue la nuit et il faisait, ce soir, je ne sais si vous l'avez remarqué, un beau clair de lune. J'aperçus bientôt la voiture stationnant tous feux éteints dans le chemin, tout en bas de la pente en un point si étroit qu'un véhicule quelconque devrait, pour croiser l'huissier, manoeuvrer obligatoirement avec lenteur. Alors, je suis remonté jusqu'à l'intersection pour reprendre ma voiture, que j'ai engagée dans la descente, phares éteints et au point mort, jusqu'à une courbe que l'huissier, de son poste

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 9

A LOUER — St-Boniface, 541, Langevin. Grande chambre meublée pour homme qui travaille. Au troisième. Libre: 1er juin. **Signaler: CEdar 3-6104.** 8-293-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. **S'adresser à 458, rue Aulneau.** 8-291-T.F.

A LOUER — 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces, au 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Adultes de préférence. Libre: 1er juin. **Signaler: 247-3705.** 8-289-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Libre: 1er juin. **Signaler: 233-4345.** 8-287-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Libre. **Signaler: 233-4744.** 9-308-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Réfrigérateur et poêle. $55 par mois. **Signaler: CE 3-3982.** 9-294-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. $40. **Signaler: 247-4073.** 9-311-10C.

A LOUER — 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Possession immédiate. **Signaler: 233-4744.** 9-307-10C.

CHAMBRE A LOUER — St-Boniface, pour jeune homme tranquille. Facilités de cuisine. Libre immédiatement. **Signaler: 233-7745, après 4 h.** 9-305-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 535, rue Langevin. Chambre semi-meublée pour dame. $25. **Signaler: CE 3-4244.** 9-304-9C.

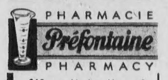
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER
Au Sundown Ranch Hotel, 120, avenue Keewatin, Brooklands. Salle de danse et salle de banquet. Récemment rénovées et sous nouvelle direction. Parlons français et anglais. **Téléphone: SP 4-2161 ou 222-2136.** 7-283-10C.

ON DEMANDE — Caissière responsable. Travail à temps partiel. S'adresser à Boite 280, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler 247-5404. 7-280-9C.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. **Signaler: CH 7-4407.** 3-195-T.F.

ST-NORBERT
Ménagère à domicile pour garder homme âgé bien portant. Tous conforts. Bon salaire. **Signaler: 247-4407.** 9-309-9C.

ON DEMANDE
Fille âgée d'au moins 21 ans pour travail général dans un hôtel de campagne. **S'adresser à: Hôtel Dawson, Lorette, Man. Téléphone: 878-9825.** 9-314-9C.

ON DEMANDE à la personne qui signait "Yeux bruns" dans le Courrier de Louise la semaine dernière, de bien vouloir écrire à **Boite 313, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 9-313-9C.

ON DEMANDE — Ménagère ou couple assez âgé, de langue française. Pour la saison d'été à la campagne, dans village. **S'adresser à Boite 284, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 7-284-9C.

LA PAROISSE DU PRECIEUX-SANG demande une organiste pour célébrations du dimanche à l'église. **Appeler au presbytère, 233-2874.** 7-271-10C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. **Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579.** 8-292-T.F.

A VENDRE — Petit immeuble commercial ou résidentiel comprenant magasin et logis attenant de 3 pièces. Présentement vacant. 2e logis: 3 pièces, au 1er étage. 1 logis: 4 pièces et 1 de 3 pièces au 2e étage. **Signaler: CHapel 7-9279.** 8-290-10C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. **S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 45-984-T.F.

A VENDRE
Nouveau traité de fabrication à domicile de bière ou vin . $1.40
Extrait de malt et de houblon "John Bull" $2.00
(fait 5 gallons de bière)
The Amateur Wine Shop
574, Valour Rd., Winnipeg 10

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — St-Norbert. Aubaine. Maison: 2 étages, 5 pièces. Commodités 220V, chauffage: huile. Soubassement. Près église, école et autobus. Grand terrain ombragé: 80' x 90'. Deux garages. **909, rue de l'Eglise. Téléphone: 247-8465.** 9-296-10P.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Complètement moderne. Lot: 100' x 125'. **Appeler: GArden 2-5125.** 9-303-9C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Aulneau. Maison: 5 pièces. Garage. **Signaler: CE 3-6220.** 9-310-10C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 20' x 26'; lot 5. Donne sur le lac, 2 chambres à coucher, grand solarium. Meilleure offre. **Signaler: 233-7427.** 9-312-11C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140', $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257.** 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, **rue Desautels,** duplex complètement privé. Chauffage: gaz. **Pour information, signaler: 253-9823.** 4-214-T.F.

A VENDRE — St-Vital, 6,700. Près toutes commodités. Chauffage: gaz. 2 chambres à coucher. Taxe basse. 43, rue Lennox. **Signaler: 274-6153.** 9-309-9C.

A VENDRE — Beau "show case" cabinet vitré en chêne pour trophées, avec éclairage. Refroidisseur de liqueurs "True": 48 x 26". Congélateur pour crème glacée "Liquid": 54 x 26". **Appeler: Otterburne 433-7951.** 9-297-10C.

A VENDRE AU NORWOOD
Belle maison: 2 chambres à coucher, possibilité de 3e. Quartier résidentiel tranquille. Beaux arbres, arbres fruitiers, belle pelouse et haie. Salle de récréation. Bonne hypothèque à la Caisse. **Signaler: 284-5416.** 9-302-12C.

A VENDRE — 479, rue De la Morénie. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de séjour au sous-sol. Gaz. Garage. Près écoles et autobus. Comptant à l'hypothèque. Possession: 1er juillet. **Pour rendez-vous, signaler 233-1122 après 4 h. p.m.** 8-286-10C.

A VENDRE
St-Adolphe. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher, plus 4e chambre ou boudoir. Complètement rénovée et décorée. En parfaite condition. 2 salles de bain. Armoires neuves: acajou. Soubassement complet. Tout près de l'église et écoles. **Signaler: 247-9267.** 7-279-T.F.

A VENDRE
Ste-Agathe, dans village. Maison: 3 chambres à coucher. Eau courante. Garage. Située sur bord de la rivière. **S'adresser à Boite 266, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man., ou appeler Ste-Agathe: 882-2171.** 7-266-9C.

A VENDRE
Village St-Adolphe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, salon et dinette en forme de "L". Poêle et four encastrés. Soubassement complet. Chauffage: huile. **Signaler: 233-1828.** 5-232-T.F.

A VENDRE
St-Adolphe. Beaux grands lots pour construction. 70' et plus de front. $500 et plus. **Signaler: 247-9267.** 5-242-T.F.

A VENDRE — 3,000 pieds de bois (érable) pour plancher, 1¾ x ¾". **Appeler: Otterburne 433-4951.** 9-298-10C.

Le district scolaire de Bellegarde, Sask., requiert les services d'une institutrice ou d'un instituteur qualifié pour les classes suivantes: Grade 6 et Grades 2 et 3.

Adressez les demandes de renseignements et offres de services à:

M. Eugène Monin, secrétaire, District scolaire de Bellegarde, Bellegarde, Sask.

Louez une nouvelle Renault 10
fabriquée au Canada
à l'heure,
au jour ou
à la semaine
Appelez
533-5714

Papa et maman aiment le St. Regis. Vous l'aimerez aussi!



Au centre de la ville — Près de tous services.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

RUE TRAVERSE
Près Précieux-Sang. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Termes très faciles. Hypothèque portée par propriétaire.

PRES ECOLE LACERTE
Bungalow très attrayant: 3 grandes chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Plus de 1,200 pieds carrés. Garage double. Intérêt: 5½%. Une aubaine à $13,900.

PLACE GABOURY
Magnifique duplex. Chaque logis comprenant plus de 1,200 pieds carrés avec 3 chambres à coucher. Grande pièce supplémentaire finie au soubassement. Garage double. Très beau site. Comptant requis modique.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

48, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.

135, RUE EUGENIE
Grand lot, idéal pour construction d'immeuble-appartements: 8 logis. Plein prix: $12,500.

RUE HAMEL
Bonne maison pour famille. 3 ou 4 chambres à coucher. Près écoles, etc. Comptant requis: $2,900.

AU SUD DE WINNIPEG
15 milles environ. Très beau site. 6 acres de terrain sur la rivière avec beaux arbres et bien paysagé, comprend grand bungalow, au-delà de 1,400 pieds carrés, 3 grandes chambres à coucher. Etat neuf, 3 garages, aussi maison d'été. Idéal pour vacances ou résidence permanente.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-243-9C.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.

696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE

13, Crestwood Crescent
Parc Windsor

ALpine 3-9641

ATTENTION
Bon choix de maisons au Parc Windsor et à St-Vital

A VENDRE

St-Boniface
Maison de revenu: 2 logis, entrées privées. Bon revenu, termes faciles. Hypothèque à 8%. Comptant requis: $4,000.

St-Boniface
Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Près écoles et autobus. Termes: environ $4,900 comptant; mensualités: $135 P.I.T.

Parc Niakwa
Maison presque neuve: 3 chambres à coucher, salle de récréation attenante à la cuisine. Construire sur commande. Quartier résidentiel, auto-port. Tapis et tentures mur à mur. Comptant requis: $5,000.

St-Vital
"Split level" niveaux variés: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L", salle de récréation. Grand lot clôturé et paysagé. 5 ans. Intérêt à 6¾%. Montant contant et mensualités faciles. Toute offre considérée.

Parc Windsor
1 joli bungalow: 3 chambres à coucher, très propre, près école Lacerte. Termes faciles. Comptant requis: environ $4,000.

St-Vital
Bungalow: 3 chambres à coucher, grands salon et cuisine. Près école et autobus. Mensualités: $124 P.I.T.

Hôtel
Dans village prospère doit être vendu immédiatement. Prix total: $79,500. Hypothèque: 4½%, $30,000, transférable. Logis faisant partie de l'hôtel. Décoré récemment. Toute offre considérée.

St-Pierre
Bâtisse. Dans centre du village. Pourrait servir d'entrepôt.

Attention
Vous cherchez-vous une maison depuis quelque temps? Pourquoi ne pas nous contacter immédiatement? Nous avons sans doute ce qu'il vous faut.

N.B. — Nous sommes 10 agents à votre disposition dans la région de St-Boniface.
5-183-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Boniface centre — Immeuble: 5 logements rapportant bon revenu. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire.

Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.

St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.

Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
5-239-9C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Vital — Magasin "Solo", épiceries et viande. Doit être vendu pour cause de santé. Ventes mensuelles: $14,000 ou plus. Marchandise: $12,000. Prix des accessoires en parfait état: $7,500. Dépenses annuelles minimes. Edifice loué.

St-Boniface — La Vérendrye. Excellente maison pour famille. Tout près de l'école Taché. 8 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: huile. Taxe: $150 en 1967. 2 plomberies. Accessoires électriques inclus: poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. $5,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

Hôtel — 50 milles au sud-est de Winnipeg. 10 chambres. Taverne: 32 sièges; salle de consommation mixte: 49 sièges. Restaurant moderne. Cause de vente: santé. $25,000. Balance: termes.

St-Boniface — Provencher. Magasin: épiceries et viandes. Bon commerce. Marchandises: environ $9,000. Accessoires: $7,500. Loyer mensuel: $140. Agence de collection. Termes.

Norwood — Hill. Maison de rapport. Très bon état. Bon revenu. Chauffage: gaz. Logis: 3 chambres à coucher pour propriétaire. $3,500 comptant, balance: termes.

Avons besoin de: maison 2 ou 3 chambres à coucher avec soubassement complet. Près hôpital St-Boniface. Pour 1er août.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-234-9C.

CARRIERE REALTY

S.S. 1, Croupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Ross — 260 acres, 80 acres semées, 85 en luzerne. Machine aratoires, 2 puits artésiens, aucune roche, "gumbo" noir et sable. Etable: 30' x 70'. Bonne maison. Le tout: $25,000.

395, Lyndale Drive — Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Evaluée à $18,000. Prix: $16,500 à termes.

Téléphone: 269-2943
7-262-T.F.

VETERANS REALTY

594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport complètement louée. Revenu mensuel: $330.00. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée: $75 par mois. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
5-233-9C.

A.-J. DESAULNIERS,

agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Rue Kitson. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Garage. Comptant requis: $2,500.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION D'EDMOND VANDALE, du Village de Ste-Anne, au Manitoba, Ouvrier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 25e jour du mois de juin 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 17e jour de mai 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de FRANCOIS ROCH, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Cultivateur à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 28e jour du mois de juin 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 23e jour de mai 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

GERANT DES DENREES ALIMENTAIRES

La Coopérative de Gravelbourg a besoin d'un candidat expérimenté pour la position de Gérant des Denrées alimentaires. Aménagement de magasin moderne récemment complété. Gravelbourg est une communauté française située au centre-sud de la Saskatchewan. Il serait très avantageux que le candidat parlent couramment le français. Excellente échelle de salaire et programme de bénéfices complet. S'adresser par écrit à:

PERSONNEL DEPARTMENT,
FEDERATED CO-OPERATIVES LTD.,
P.O. BOX 2002,
REGINA, SASKATCHEWAN.

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.07-.07½
4½-5¾ lb	.07-.07½
Plus de 5¾ lb	.12-.13
Dindes	
Adultes	.19

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère federal de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.2
A—moyens	34.6
A—petits	28.6

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 23 mai 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,400 bovins, 850 veaux, 3,000 porcs, 125 moutons et agneaux. (La semiane précédente: 5,250 bovins, 950 veaux, 3,000 porcs, 525 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—29.00
Bons	$27.00—28.00
Moyens	$24.00—26.50
Communs	$15.00—23.00
Génisses	
Choix	$26.00—26.75
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.50—24.50
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$22.50—23.75
Moyennes	$20.50—22.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$16.00—19.50
Taureaux	
Bons	$23.00—24.00
Communs et gras	$16.00—22.50
Veaux	
Bons et choix	$40.00—45.00
Moyens	$34.00—39.00
Communs	$20.00—32.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $26.55—26.75 ($26.65 à la fermeture); les truies de $17.15—17.80.

Moutons et agneaux	
Agneaux de l'an dernier	$27.00—29.00
Agneaux de printemps	
Légers	$42.00—45.00
Lourds	$37.00—38.50

Au Sacré-Coeur

Çà et là

Une retraite pour les dames de la paroisse aura lieu les 14, 15 et 16 juin à la Villa Maria de St-Norbert. Veuillez appeler Mme Davignon à 772-5971, ou Mme Nickel à 339-7340.

Sincères condoléances à M. André Rajotte à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Armande Blackwood, de Dauphin, autrefois du Sacré-Coeur.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

9-295-9P.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Pour la semaine du 20 au 24 mai 1968

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	....	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	....	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	....	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	....	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	....	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	....	127	127	127	127
C.W. No 3 6 rangs	....	125	125	125	125
Fourrage No 1	....	117	117	117	117
Fourrage No 2	....	114.4	114.4	114.4	114
Fourrage No 3	....	111.4	111.4	111.4	111
SEIGLE —					
C.W. No 2	....	125.4	126	126⅜	126⅜
C.W. No 3	....	120.4	121	121⅜	121⅜
C.W. 2 rej.	....	121.4	122	122⅜	122⅜
C.W. No 4	....	107⅞	108⅝	108⅝	108.4
Ergot	....	96⅞	97⅜	97⅝	97.4
Sur voie net	....	125⅝	126⅛	126.4	126.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	....	210⅞		....	
Juillet	....	213	215.6	219	216⅞
Novembre	....	218⅜	221.2	223.4	220
Janvier	....	220	223⅛	225.4	224.6
AVOINE —					
Mai	....	95.2			....
Juillet	....	95	94.6	95	95
Octobre	....	91.6	92	93⅛	93.2
Décembre	....	90.4	90.4	91.4	91.4
ORGE —					
Mai	....	121	....	....	....
Juillet	....	119⅞	119⅞	120	120
Octobre	....	120⅜	120.4	120.4	120.4
Décembre	....	118⅞	118⅞	118⅞	118⅞
LIN —					
Mai	....	358.6			
Juillet	....	358	362⅛	363⅛	359.4
Octobre	....	343⅜	345⅜	345⅛	342.2
Décembre	....	335⅝	336.2	335⅝	333.2
SEIGLE —					
Mai	....	125.4			
Juillet	....	127⅞	128⅜	128⅝	128.4
Octobre	....	129⅛	129⅝	129⅞	129⅜
Décembre	....	128⅝	128⅝	128.4	128.4

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

À VENDRE
Fournaises à l'huile, remises à neuf, air forcé, contrôles c/w électriques. Prix d'aubaine. Réservoirs pour l'huile, 200 gallons, brûleurs pour transformation (conversion) et radiateurs aussi disponibles.
P. Harris Heating,
716, ave Weatherdon,
Winnipeg 9, Manitoba.

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services



1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Huot
200, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 247-3795

47e VENTE ANNIVERSAIRE

du 30 mai au 4 juin

de St-Boniface

Complets tout faits Rég. $89.95 à $135 **Spécial $79.95 à $99.50**
Veston pour Golf ou Camping Rég. $6.95 à $24.95 **Spécial ½ Prix**
Chemises de sport manches longues, marques Arrow, Forsyth, Bluestone, etc. Rég. $5.50 à $8.95 **Spécial $3.99**

D'autres marchandises à prix réduit.

Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. — Vendredi jusqu'à 9 h. du soir